This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

PARIS
BOULEVARD
MONTMARTRE 19

MÉLANGES

GRENOBLE, IMPRIMERIE F. ALLIER PÈRE & FILS
Grand'Rue, 8.

LÉONCE MESNARD

I

MÉLANGES

LITTÉRAIRES ET BIOGRAPHIQUES

LA DÉCADENCE LITTÉRAIRE ET LE POSITIVISME

LE PRÉSIDENT MESNARD

CONSIDÉRATIONS SUR J.-J. ROUSSEAU

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine, 33
—
1891
Tous droits réservés.

LA DÉCADENCE

LITTÉRAIRE

ET LE POSITIVISME

La mise en honneur, la mise en évidence de tout ce qui tient au progrès intellectuel, c'est là, qui ne le sait? l'objet des plus constantes préoccupations du Ministre auquel sont confiées actuellement les destinées de l'instruction publique. Propagation de l'enseignement à tous les degrés, classes d'adultes, bibliothèques populaires, conférences ouvertes ou bien autorisées (sauf quelques exceptions qu'on devrait avoir le bon goût de trouver insignifiantes dans l'ensemble), autant

de titres, autant d'inscriptions mémorables placées en vue le long de la voie triomphale que parcourt M. le Ministre; autant de trophées des victoires remportées sur l'ignorance et l'indifférence : deux ennemies également redoutables, quoiqu'elles n'aient pas la même manière de tenir la campagne; car l'une garde les régions inférieures et reste au plus bas, l'autre profite de tous les avantages des lieux et occupe jusqu'aux dernières hauteurs.

Spectateur désintéressé de la guerre, celui qui écrit ces lignes n'entend pas s'embarrasser du soin d'apprécier le mérite de tous les coups ; encore moins lui sied-il de prendre derrière le char du triomphateur la place réservée anciennement à l'esclave chargé de rabaisser sa gloire. Rien de si général, rien de si personnel non plus dans les menus propos et dans les modestes observations qu'il ose communiquer au public.

D'ailleurs, en tout ce qui se fait et se dit contre l'ignorance, contre la grosse et vulgaire ignorance, il ne trouve rien à reprendre. Peu de chose plutôt; car il serait bien tenté de risquer une légère restriction, ou mieux de poser simplement quelques points d'interrogation. Quand il s'agit de faire comprendre à ces simples, à ces paysans, à ces ouvriers, qu'il faut s'instruire, qu'il y va de leurs plus chers intérêts, et de la

modeste dignité de leur vie, ne serait-il pas temps de laisser un peu reposer, en paroles au moins, le bâton de maréchal caché dans la giberne du soldat? Ne serait-il pas à propos de citer avec moins de complaisance les noms de quelques hommes qui se sont élevés du dernier rang jusqu'à devenir des personnages historiques, surtout lorsque ces hommes appartiennent à une civilisation, à un ordre politique très différents des nôtres, à un autre monde, pour mieux dire? Quelle apparence y a-t-il, que l'on croie possible un Washington en France, ou, fût-il possible, qu'on le souhaite? Et quelle gloire à envier, pour n'importe quel pays, que celle du plus infortuné des successeurs de Washington, tombé entre l'ère des guerres civiles et l'ère des reconstitutions plus laborieuses que des fondations? Prodiguer ces exemples, viser si haut et si loin, n'est-ce pas mettre en rapport avec un bon principe d'autres fins que ses fins vraies et immédiates, prêter à l'exception, à l'exception tentante et décevante, plus d'attrait, plus de saillie qu'à la règle? N'est-ce pas le prendre tout juste avec ceux qu'on engage à s'assurer du nécessaire en fait d'instruction, tout comme on le ferait si, pour les amener à l'ordre et à l'économie, on leur montrait, au lieu du chemin de la caisse d'épargne, la route de la loterie, et la perspective du gros lot à gagner?

Questions de forme plus que de fond, que l'on pose sans s'y arrêter; car, encore une fois, il ne s'agit pas ici de l'enseignement populaire. On veut, surtout, rechercher ce qu'il advient autour de nous de ce qui s'appelait jadis, de ce qu'on se permet d'appeler encore la cause des Lettres. On veut voir si cette cause l'emporte ou périclite, et quels avantages de ce côté on peut se vanter d'avoir remportés sur l'indifférence, cette sœur, cette alliée de l'ignorance, si peu vulnérable, si habile à se dérober sous des formes opposées : ici, extrême inertie qui ne se dérange pour rien, et ne sait rien trouver à quoi elle se prenne; là, facilité sans mesure, qui s'arrange de tout, qui ne peut résister à rien de ce qu'elle rencontre; s'accusant ainsi, tantôt par le prix et la qualité de tout ce qu'elle dédaigne, tantôt par la quantité et la confusion sans choix de tout ce dont elle s'accommode. Tel est l'objet de cette courte étude. Étude de lois, de règlements, de textes? Non; mais, ce qui est assez différent, étude de mœurs et de tendances intellectuelles.

Il faudrait bien de la naïveté ou de l'aveuglement volontaire pour ne pas voir que, décidément, la douce autorité des habitudes littéraires se perd comme se sont perdues tant d'autres autorités, investies pourtant, celles-là, du pouvoir de faire loi et de commander l'obéissance, moins

pour être attaquée en face, que pour être abandonnée, et par la désaffection bien plus encore que par les défections ouvertes. Autrefois, la vie, même parvenue à sa maturité, gardait trace, et souvent de profondes traces, de la première culture reçue pendant la jeunesse. Aujourd'hui, au nom des exigences positives où l'on voit, où l'on place tout le sérieux de l'existence, on réagit même contre un tel emploi des années durant lesquelles l'esprit a toute son ouverture et sa flexibilité. Qui peut répondre que bientôt il ne sera pas tout à fait méconnu, après avoir été peu à peu discrédité, ce privilège de l'âge auquel manque la consistance nécessaire pour apprendre et poursuivre les fins pratiques de l'existence, le privilège d'être mis, par une sage et lente préparation des facultés de l'esprit, au niveau des œuvres où les plus beaux génies ont laissé la meilleure part d'eux-mêmes, et de recueillir en quelques minutes le fruit de ce qui a voulu, pour se produire, non-seulement des années, mais des vies entières?

Comme, aux degrés inférieurs de la société, l'instruction a contre elle le besoin du travail manuel, qui oblige l'homme à évaluer matériellement son temps, et le porte à négliger tout ce qui n'est pas de rapport, de produit immédiat; le culte désintéressé des choses intellectuelles a contre

lui, en haut, l'amour du repos dans le bien-être qui empêche de mettre à prix ses loisirs, et d'en faire une suffisante estime ; dans les conditions intermédiaires, la recherche du gain tempérée par la séduction de la bagatelle, qui rend esclave ou dupe volontaire du moment qui passe. Cependant, partout un peu, la masse abjurante ou non convertie se grossit de tous ceux (et combien en est-il des plus élevés, des *mieux* élevés !) qui, se faisant de la religion une parure de l'âme, tout comme ils se font des dehors, de la mine et du vêtement, une sorte de religion du corps, intéressent, par le plus déplorable des préjugés, ou par la pire affectation, la piété même, dans l'inertie consciencieusement respectée d'une intelligence endormie.

Mais, dira-t-on, les cours publics, favorisés partout, sous toutes les formes, vont réagir puissamment contre ces tendances, et secouer cette torpeur. Assurément. Pourtant, il faut bien reconnaître qu'un peu d'alliage, mêlé aux intentions les plus pures, surhausse artificiellement le prix des résultats obtenus ou promis. Soit que l'Université ouvre ces cours au public, avec l'autorité et les avantages inséparables du sacerdoce qu'elle exerce, soit que, dépourvus de tout titre officiel, ils se recommandent par l'entraînement, la ferveur, les témérités même, qui caractérisent

le libre apostolat, on ne peut, mettant tout au mieux, attendre guère plus, contre l'indifférence en matière intellectuelle, de ces réunions où la parole d'un seul est en possession de se faire écouter, que l'on n'aurait le droit de se fier, pour l'excitation soudaine et sérieuse d'un zèle religieux depuis longtemps endormi, sur les seuls sermons du curé de la paroisse, appuyés de ceux qu'après lui, comme lui, tel prédicateur de hasard et de bonne volonté viendrait débiter en chaire.

Dans la faveur que rencontrent de telles réunions, dans l'empressement qu'elles excitent, qui ne voit combien prédomine encore cet esprit de sociabilité dont l'excès est fatal, parmi nous, à tous les beaux recueillements de l'intelligence? La préférence donnée sur le commerce des œuvres, quelles qu'elles soient, à la fréquentation des hommes tels qu'ils se présentent et quoi qu'ils apportent pour le mettre en commun, conversations fades et importunes, ou propos épicés et assaisonnés de malice; l'habitude de communiquer avec des personnes et de parler à des visages, passée en nécessité; assez ordinairement, par contre, une aversion pour les livres telle, qu'on dirait une peur de faire apparaître des esprits et d'entrer en société directe avec eux seul à seul; le goût, souvent vulgaire et superficiel,

de faire connaissance avec un ouvrage par la raison que l'on connaît et que l'on aime l'auteur, remplaçant le noble désir, le désir passionné d'approcher un auteur, qui naît de l'admiration inspirée par son œuvre; l'épuisement rapide d'une attention qui, sollicitée dans toutes les directions, ne sait pas s'épargner et tarit vite sur chacun des points où elle se porte successivement: autant de symptômes d'un mal que les cours publics ne guériront pas, qu'à certains égards ils flatteront peut-être au lieu de le guérir.

Mais le théâtre, dont l'attribution propre est de corriger les mœurs en châtiant les ridicules? Assurément, la publicité dont il est l'instrument est la plus immédiate et la plus intense que puissent recevoir les productions de l'esprit. Il leur communique, au plus haut degré, le don du mouvement et de l'action. Que n'en pas attendre, quand il rend en quelque sorte visible l'âme que l'auteur y a mise? Mais que de raisons de s'en défier, de le redouter, lorsque le même don ne sert qu'à mettre en jeu, à faire fonctionner de purs mécanismes, aux rouages plus ou moins compliqués, aux ressorts plus ou moins élégants! Et laquelle de ces deux choses, aujourd'hui, demande-t-on surtout au théâtre? Si l'on pouvait se donner en spectacle les dispositions de ceux qui remplissent la salle et y voir aussi clairement

qu'on voit ce qui occupe la scène, la statistique morale qu'on dresserait ainsi aurait-elle pour résultat de justifier ou de faire taire le cri d'alarme déjà poussé plus d'une fois dans les régions de la haute critique? Elle relèverait, sans doute, une bizarre combinaison de préjugés, de tolérances, d'entraînements, momentanément juxtaposés dans un état apparent de bon voisinage. Elle compterait ceux qui persistent à étouffer plus d'un scrupule moral s'ils vont entendre *Tartufe* ou le *Mariage de Figaro,* les *Huguenots* ou la *Juive,* ne se faisant, d'ailleurs, nul scrupule intellectuel de passer le meilleur de leur temps dans ces conversations, dans ces réunions où :

Le corps avec l'*habit* fait figure...

sans que l'esprit s'en mêle. Elle compterait encore ceux qui au théâtre donnent tout franc l'exclusion à ce qui ne divertit pas grossièrement, et dont toute l'esthétique, si elle se formulait, se formulerait ainsi : *Aucun genre n'est bon, hors le genre amusant;* les mêmes, une fois hors du théâtre, par une autre sorte de pruderie et de pharisaïsme, se tenant pour compromis s'ils se trouvent, d'aventure, dans une société quelque peu différente de celle qu'ils tiennent seule pour distinguée, qui est pour chacun d'eux ce qui s'appelle le Monde. Elle compterait enfin, ou plutôt, non, elle ne

pourrait compter la grande masse flottante et fourvoyée,

> Che poi divora, con la lingua sciolta,
> Qualunque cibo per qualunque luna [1],

qui s'imagine aller aux jouissances de l'intelligence à travers les impressions des sens, s'arrête en route et ne s'aperçoit pas de son erreur; qui met ses plaisirs d'esprit dans une sorte de promiscuité, sans dérèglement pratique, il est vrai, et sans éclatant désordre, mais sans le discernement qui fait les préférences légitimes; de laquelle ce que l'on peut dire de mieux, c'est qu'elle ne donne pas indistinctement le pas au mauvais, au détestable, sur le bon et l'excellent, mais laisse à chacune de ces choses sa part, son temps, son tour. S'agit-il, non plus de ce qui intéresse exclusivement les lettres, mais de ce qui relève des lettres et des arts? On la verra porter aux nues tel favori de la popularité venu d'outre-Rhin, tout exprès, ce semble, afin de mettre en action et en musique les théories germaniques de par lesquelles Molière est déclaré coupable d'infidélité vis-à-vis de la pure, de la légitime comédie, pour avoir introduit illicitement le sérieux dans le

---

[1] Dante, *Paradiso*, ch. XXVII.

domaine propre de la bouffonnerie. Elle lui décernera cette couronne burlesque dont les plus beaux fleurons sont faits de pages sublimes prises à Homère et à Virgile, déchirées, maculées, bariolées de caricatures avec chansons et paroles. Elle ira, plus bas encore, se récrier d'admiration à d'autres farces nées en pleine rue, nées pourtant sous une étoile si fortunée, qu'en bon lieu on se dispute le droit de les adopter et de les légitimer ; puis, toute honte bue, et l'affront à peine essuyé, elle courra porter les mêmes yeux, les mêmes oreilles à *Guillaume Tell* et à *Don Juan*. Alternatives d'abaissement et d'élévation, que l'on n'a pas l'idée de s'imputer à défaillance, parce que, sans pente plus forte vers la corruption, l'on se sent tout uniment laissé ou remis au niveau de sa propre vulgarité ; alternatives qui font du goût, cette honnêteté, cette santé de l'esprit, ce que ferait de l'honnêteté morale le parti pris de passer de plein-pied du bien au médiocre, du médiocre au pire, ce que ferait d'un tempérament même sain, même robuste, l'usage habituel du poison, corrigé par quelques doses de contre-poison administrées au hasard.

Allons plus loin. La part que font à la vraie littérature les cours publics, le théâtre, les commerces du monde, fût-elle moins mélangée, ne sera toujours que celle de la représentation, de

l'apparat, sinon de la parade. Fêtes extérieures, hommages bruyants et solennels, ce n'est pas tout pour les Lettres. Elles peuvent, elles doivent être autre chose qu'un jeu ou une décoration, quand elles ne sont pas un métier, le moins sûr des métiers. Leur donner l'asile, le foyer, les traiter en douce société plutôt qu'en user avec elles comme si elles étaient compagnie, voilà qui serait mieux, quoique d'apparence moins éclatante, et, si on peut le dire, de façon plus bourgeoise. Mais, parmi ces vastes espaces, monotones et agités à la fois, que remplit la vie sociale, la vie mondaine, et dont les mobiles limites, reculées si loin, prennent de plus en plus sur les nobles soucis de la vie publique, sur les tranquilles jouissances de la vie privée, elles se font rares, elles ne seront bientôt plus qu'un mirage, ces oasis de la pensée fécondées par l'esprit de conversation, qui est comme la fleur de la civilisation morale, par le véritable esprit de lecture, qui charme la solitude de l'homme réduit à lui-même et peut lui faire porter des fruits.

Est-ce à dire qu'il faille aller chercher aux champs le salut des Lettres, comme, jadis, on y plaçait en rêve le séjour perpétuel de l'innocence? Ce serait trop naïf. Non ; celui qui aime les Lettres n'est pas réduit, comme Alceste, à renoncer à l'objet de son culte, faute de pouvoir l'emmener

avec lui au désert. Ce qui est vrai seulement, c'est qu'entre les belles choses de l'intelligence et les beautés de la nature, il y a, sinon une éternelle parenté, du moins des alliances intimes, intimes surtout quand elles sont nouées par l'amour des Lettres, porté à respecter, en les admirant, les secrets de la création que le zèle de la science s'enorgueillit de découvrir, et ne se fait faute de trahir à la manière d'un ennemi ou d'un faux ami. Il est également vrai que ces alliances, par où se multiplient les points de contact entre ce qui est simple et ce qui est exquis, sont particulièrement efficaces contre les coalitions, plus que jamais redoutables, qui rapprochent le banal et le factice. Il faut convenir encore que si quelque chose leur est contraire et les empêche de se former, c'est une certaine indifférence sèche à l'égard de tout ce qui, dans l'univers, hormis l'homme lui-même, ce qu'il a pris, ce dont il dispose, porte l'empreinte divine. Et cette indifférence elle-même, quoi de mieux pour la favoriser, que la recherche exclusive des distractions, énervantes et irritantes tour à tour, qui tiennent au milieu des deux rangs de pierres où s'allonge une rue, entre les quatre murs où s'enferme un salon?

En cela, comme partout, se décèle la rupture définitive d'équilibre que la civilisation moderne détermine entre ce qui est de la contemplation et

ce qui est de l'action, entre le lent exercice de la pensée obligée à s'arrêter, à se fixer sur un point, et la vivacité rapide des sensations perpétuellement renouvelées. Les prodiges matériels entassés par cette civilisation *urbaine* donnent le change sur la quantité de victimes que, moralement parlant, elle traîne après soi ; victimes sans le savoir, parmi la foule dont elle se fait aimer aveuglément ; victimes le sachant et d'autant plus à plaindre, dans le petit nombre de ceux qui la subissent en la maudissant. Elle a doublé l'incapacité du repos, naturelle à l'homme, d'une sorte d'impuissance de faire face à tout ce qui le réclame et l'attire. Ne faut-il pas que, poursuivant l'utile et le superflu sous tant de noms honnêtes, il se borne par quelque endroit, pour ne pas ruiner ses forces ? C'est sur l'ordinaire intellectuel que portent les gros retranchements. De ce côté, l'on s'accoutume à se restreindre, à s'en tenir au strict nécessaire, que l'on est, du reste, si peu embarrassé de trouver ; il suffit de prendre sa part dans la distribution banale que les fournisseurs attitrés du public lui font, quotidiennement, au rabais. Quelques nouvelles toutes fraîches, et, pour les relever, une poignée de cette sorte d'esprit qui ne vaut ni par la simplicité ni par le raffinement, mais seulement parce qu'il est toujours prêt et servi à la minute, voilà qui assure à chacun sa

pitance journalière sur le pied et au prix de l'aumône la plus légère qui, jetée à un mendiant, l'empêche de mourir de faim.

D'ailleurs, quelque *extra* est permis et s'offre presque aussi naturellement : roman éclos à l'heure même et absorbé avec l'empressement du buveur altéré qui vide son verre d'un trait et le brise quand il a bu ; morceau de critique littéraire choisi, non parmi ces merveilles d'analyse, qui suppléent, dans l'ordre des choses littéraires, à tant de lacunes et à tant de chutes, mais bien entre ces pièces curieuses de physiologie et d'anatomie morale où se voient appliqués à l'étude des talents et des écrits, les procédés des sciences naturelles, et d'où sont repoussées les recettes usées et primitives de ce qu'on appelle avec dédain la psychologie. Mets plus friand encore, ces indiscrétions, ces révélations, posthumes ou non, qui, du train courant de la conversation, font passer dans la littérature les habitudes de commérage, le caquet, sinon le scandale ; offenses à ce qui est élevé, si piquantes pour qui trouve son compte à rechercher, à imaginer qu'on lui montre comment un homme est parvenu à la célébrité, dans le même esprit de malignité jalouse et de banale curiosité qui fait qu'on se demande comment tel ou tel a fait fortune ; si attristantes pour qui, sans nul goût à voir dépouillées de tout ornement,

outrageusement mises à nu, des existences honorées et des mémoires glorieuses, se prend à réfléchir que la célébrité ne saurait être pour les parties réservées, retirées d'une vie où elle aura jeté son rayon, une garde aussi sûre que la pierre du tombeau pour les mystères de la mort, et que tant de demeures mortelles qu'habita le talent ou le génie, mal protégées par des héritiers irrespectueux, restent toutes grandes ouvertes, non-seulement aux amis qui les visitent en s'abstenant de les profaner, mais aux parasites qui s'y établissent avec effronterie, aux serviteurs infidèles qui méditent une rapine ou une trahison, aux espions qui font trafic de secrets surpris et vendus.

Même la littérature religieuse ou qui se réclame de la religion peut tenir en réserve son régal de haut goût. Grâce à elle, notre époque aura vu, elle pourrait voir encore quelque chose de mieux que tout ce que les amuseurs publics réunis auraient été capables de lui offrir, le décri de toute une grande part des belles choses humaines transformé en fonction pieuse, en ministère sacré, au bénéfice d'un seul qu'il a mis hors de pair[1]. Était-ce Thersite, converti mais non changé, Thersite honoré et redouté, glorieux sur terre avec l'assurance

---

[1] Louis Veuillot.

d'être glorifié dans les cieux, qui revenait pour s'asseoir au banquet des sages, des grands hommes, des saints ? Revêtu d'un sacerdoce indivisible, il n'avait pas même endossé le manteau de Tartufe ou la soutane du curé de Meudon, pour être moins embarrassé de répondre à qui, en souvenir de l'Évangile, aurait bien pu s'enquérir de sa robe nuptiale. Habillé comme le premier venu, il a exercé pontificalement son office, il a pris sans cérémonie le haut bout, et s'est fait l'arbitre du festin. Crachant, pour en dégoûter, sur les aliments même les plus salutaires que l'on ait pu apprêter aux intelligences, il offrait, en revanche, à qui en voulait, un plat de sa façon où il avait mêlé, avec une divine industrie, le sel, le poivre, le piment, délices de ceux qui ont la gueule ferrée, et il disait en l'offrant : C'est le pain de vie. Chrysès, le prêtre, par qui les hommages des mortels sont portés jusqu'à la Divinité, l'écoutait sans l'interrompre. Agamemnon, le roi des rois[1], l'a enduré longtemps, jusqu'à ce qu'enfin, toute patience mise à bout, il ait, en ce qui dépendait de lui, signifié à Thersite qu'il devait se taire, s'il n'aimait mieux jouer de la lyre ; car, aujourd'hui, il a une lyre, et, par là, de quoi plaire[2].

---

[1] Napoléon III.

[2] Il est inutile, apparemment, d'ajouter ici, en toutes

Qu'il y ait de la douceur, une frugale, mais une vraie douceur, à s'occuper d'un beau livre dans un beau lieu; que ce puisse être le charme de quelques moments ou le digne emploi de toute une vie, faites-le donc entendre à tous ceux que ce régime excitant a irrémédiablement blasés. En nombre immense, ils continueront à donner, comme par le passé, en de furtives échappées, à la sainte lecture le rebut de leur temps, à la nature le rebut de leur santé; ils feront de l'une ce qu'on fait d'un pis aller; de l'autre ils attendront ce qu'on attend d'une garde-malade. Plutôt que de lui demander ce qu'elle offre toujours, un surcroît de calme et de sérénité qui exempte le travail même d'une bonne part de sa peine, ils lui porteront, ils répandront sur elle le trop-plein de l'agitation fébrile du dedans qui ôte tout repos, même aux loisirs. Oui certes : un peu du sentiment dans lequel Jean-Jacques, aux heures d'apaisement, durant les trèves, franchissait d'un pas, supprimait d'un trait de plume les barrières mises entre

---

lettres, un nom trop fameux; mais il n'est pas superflu, vu l'éloignement relatif des temps, de préciser l'allusion, en la rapportant à certaine mesure de rigueur que le gouvernement du second Empire crut devoir prendre contre le journal l'*Univers* et à la publication (qui la suivit de près) d'essais poétiques signés par le principal rédacteur de cette feuille.

les régions illimitées, les régions aisément perdues, aisément retrouvées, où se rapproche, pour s'accorder, tout ce qui est simple et naturel, et le domaine fermé où le faux, l'artificiel, le convenu coexistent pêle-mêle ; un peu aussi de l'esprit dans lequel Gœthe, ce grand génie *moderne,* tour à tour créateur incomparable et juge presque infaillible, exerça dans le monde de l'intelligence, et vis-à-vis du monde de la nature, ce double attribut de sa souveraineté, fécondité puissante, suprême discernement ; voilà ce qu'il faudrait tâcher de sauver. Mais il est plus aisé de chercher ce qui l'emporta chez Rousseau, de la dépravation ou de la folie, et qui fut le plus véritablement *transcendant,* chez Gœthe, de l'athée ou de l'égoïste.

Ces pressentiments, ces pensées assombries roulaient depuis longtemps dans mon esprit, lorsqu'ils reçurent une consistance et un accent inattendus de l'entretien que j'eus, par occasion, avec quelqu'un de la secte des positivistes. Secte puissante ou plutôt grande école, dont il ne faut point parler légèrement et qu'on doit respecter d'autant plus qu'elle est plus irrespectueuse à bien des égards, tant elle a d'intelligences de tous les côtés, tant les esprits lui donnent de larges et naturelles ouvertures ! De fait, qui n'est pas positiviste à ses heures ? Mais ces étranges gens veulent qu'on le soit en tout, toujours et

systématiquement, et leur entreprise ne laisse pas que d'être curieuse. Adversaires obstinés de l'invisible et de l'indémontrable, ils se promettent d'en finir avec ces chimères, de les mettre en fuite, de les écarter loin des esprits, loin des pensées de l'homme, et ils ne se doutent pas que ce qu'ils prétendent, c'est séparer l'esprit et la pensée de ce qui leur est le plus analogue, c'est, en quelque sorte, les enlever à eux-mêmes, puisque l'un et l'autre sont, au premier chef, invisibles et indémontrables, et qu'il est en même temps de leur essence d'impliquer une certaine connaissance réfléchie de ce qu'ils sont. Contempteurs des hautes idées qui ont apparu sur tous les sommets de l'humanité, ils évitent de les rencontrer et de les affronter ; ils aiment mieux s'en détourner doucement et dédaigneusement et ils vont insinuant que, n'ayant ni droit à l'attention, ni trait à nos usages, ces vieilles choses devraient bien être éconduites pour cause de suppression d'emploi. Calculateurs qui se disent exacts, ils mettent lestement hors de compte, au début de leurs opérations, bon nombre de vérités primitives et indiscutables, puis ils se vantent de travailler scientifiquement à la composition d'*entiers* par le rapprochement de fractions divisées, quand ils ont, au contraire, commencé par fractionner ce qui était entier. Promoteurs de la

science qui, suivant le mot d'un de leurs devanciers, mais d'un devancier timide et incomplet, doit être, avant tout, une langue bien faite, ils n'aperçoivent pas qu'en se dispensant de dégager, d'affirmer comme nécessairement étranger à la matière le principe de cohésion, de force, de vie, de toute vie, qui est à la fois vérité et mystère, ils se condamnent à ne pas plus remplir les conditions de la science légitime et intégrale, qu'un idiome privé de verbe, privé du pouvoir d'admettre et de faire prononcer le mot *être,* ne remplirait celle d'une langue composée de tous ses éléments. Poursuivants de nouvelles découvertes, coureurs de progrès par voie de prétérition, ils accablent, sous le nom de systèmes spiritualistes, les idées morales, du reproche d'être rebattues, improductives et de ne savoir point avancer; et quand ils les dépassent avec cette légèreté, ils ne réfléchissent pas à ce que deviendrait le voyageur avide d'aspects imprévus et rapidement emporté de région nouvelle en région nouvelle, s'il n'y avait là, tout près du chemin, des sillons perpétuellement rouverts au même endroit, pour reproduire, avec les moissons présentes et futures, garanties par les moissons passées, l'aliment nécessaire, l'aliment quotidien sans cesse renouvelé au profit des intelligences; si, là aussi, ne restaient des gens, patients autant que laborieux, pour recommencer

au même lieu le même effort, pour persister à semer le bon grain et à le séparer de l'ivraie. Ennemis jurés de toute hypothèse, ils rient de bon cœur quand l'on ose leur dire qu'unLeibniz, avec ses *Monades,* ses *Entéléchies,* noms renouvelés d'Aristote, noms barbares et qui sonnent maintenant aux oreilles juste comme les termes inventés par les antiques mythologies de l'Orient ou par la théologie scolastique, livrait mille fois moins à l'hypothèse qu'ils ne le font eux-mêmes. Ils rient plus encore, quand l'on ajoute que la vérité à laquelle l'homme peut prétendre est, elle aussi, en quelque sorte, corps et âme, et que pour celui qui l'aime, la recherche et la voudrait tout entière, le moyen d'en obtenir plus n'est pas de négliger, de mépriser, et, par la plus lourde des fautes d'omission volontaire, de traiter comme s'il n'était pas ce qu'il y a de mieux et de supérieur en elle.

Il y aurait vraiment de quoi s'oublier à tâcher de les définir. Et pourtant on ne saurait trop s'occuper d'eux ; car ils ont le nombre et ils ont l'avenir; toutes les impulsions fortes et originelles par lesquelles l'esprit humain est orienté vers le dehors conspirent avec eux. Ni nobles, ni peuple, ils forment, dans l'ordre intellectuel, entre les doctrines spiritualistes et le bas matérialisme, comme une classe moyenne, un tiers

état plein d'énergie et d'activité. Ils en ont les avantages, les chances de succès ; ils en ont les instincts d'enrichissement palpable et d'encaissement régulier ; telle est leur ardente envie de grossir comptant la somme des connaissances acquises, par des résultats rapidement obtenus sinon instantanément atteints, par des progrès qui correspondent à ceux que réalise, dans l'ordre de la production matérielle, l'emploi, préféré au libre jeu des organes humains, de ces forces mécaniques invariables dans leurs effets, exemptes de toute déviation, de toute distraction capable de les faire porter à vide ou à faux.

J'avais donc bien raison de mettre de l'importance à l'opinion de l'un de ces philosophes de nouvelle espèce ; aussi ai-je retenu ses paroles au point de pouvoir les reproduire à peu près exactement.

« Aussi vrai, me dit-il, que c'en est fait du culte des dieux et des déesses et que la scolastique est bien morte, aussi vrai que nous sommes déjà loin des siècles où l'homme eut en telle prédilection la beauté, la vigueur, les avantages du corps, qu'il en fit honneur aux divinités de son invention, et de ces autres siècles durant lesquels la recherche passionnée, l'ardente défense des choses obscures qui sont de l'autre côté de la mort empêchèrent d'assigner toute leur valeur,

et, à plus forte raison, d'attribuer un prix exclusif à tout ce qui est visible et découvert de ce côté-ci, le meilleur, le plus clair et où chacun du moins, est sûr de soi ; aussi vrai, croyez-m'en, l'État se faisant, malgré tout, professeur de belles-lettres, réserve à la postérité, à une postérité prochaine, le plus grand des sujets d'étonnement.

« De fait, quand je vois tant d'honneurs, périodiques ou non, pompeusement prodigués à ce qu'on appelle du nom d'éducation classique ou de cet autre nom si expressif d'*humanités,* et que je regarde ensuite ce qui se passe autour de nous, je n'en reviens pas. Si j'étais aussi grand clerc que je me pique peu de l'être, la comparaison antique de la victime couronnée de fleurs pour être menée au sacrifice m'arriverait tout naturellement ; ou bien encore, le moyen âge me fournirait, pour représenter les destinées inévitables de l'enseignement public, une image tirée de la distinction qu'il établit entre ce domaine *éminent,* entouré de prérogatives honorifiques, et le domaine *utile* placé au-dessous et destiné, malgré tout, à prendre le dessus. Mais n'ayant cure ni de Grecs et de Romains, ni de féodalité, j'aime mieux vous conter une anecdote toute simple et qui a l'avantage d'être d'hier.

« Un village tout proche de Paris avait, pour

son bien, quelques hectares de bois ; pour son plus grand bien, il avait à sa tête un maire ami du progrès, ennemi juré du bois, par conséquent, et complotant sa perte. Le moyen qu'il ne vît pas d'un regard jaloux, sur le coteau voisin, tout à côté de sa commune, s'élever à l'envi et faire la fortune du pays, bon nombre de ces cabanons où tant d'échappés de la grande geôle parisienne ont l'innocente manie de donner à l'amour de la campagne les nuits qui séparent leurs journées encombrées d'affaires? Mais il fallait, au préalable, déraciner les préjugés routiniers d'un conseil municipal retardataire qui trouvait qu'un coin de terre en réalité vaut mieux que trois bicoques en espérance, et ce n'était pas peu de chose. Mon homme pourtant ne jette pas le manche après la cognée ; bien plus, il imagine, un beau jour, de frapper les grands coups, avec un rapport trop longtemps préparé. et trop solidement motivé pour n'être pas irrésistible. Quoi de mieux, en effet? Voulant écarter tout soupçon de partialité, procédant par voie d'insinuation, il vantait au début le charme des ombrages qui attirait tant de citadins ; puis, obliquement, par certains détours, par des sentiers ménagés avec adresse, il arrivait au but, qui était de conclure à leur destruction. Autrement dit : Nos arbres nous valent des visiteurs ; il nous importe que ces visiteurs nous

restent, soient fixés à demeure parmi nous ; donc, pour leur faire place, coupons nos arbres.

« Je me souviens encore de l'accès de gaieté intérieure que me causa la force du lien logique qui unissait ainsi l'exorde à la péroraison, les *considérants* au *dispositif ;* depuis, une plus longue expérience des choses du monde m'a bien appris à n'en plus rire ; elle m'a montré plus d'une application pratique et imprévue à des matières plus sérieuses, d'un raisonnement si conséquent. Jamais mieux, par exemple, que dans le fait de l'État, quand il s'établit maître de littérature et professeur de langues qui ne se parlent plus.

« Voyez plutôt. L'Université, autrement dite l'État enseignant, doit pourvoir, avant tout, aux intérêts du gouvernement et aux siens propres ; deux intérêts qui se concilient à peu près comme sous un gouvernement bien constitué s'accordent l'intérêt dynastique et l'intérêt national. L'un, je le veux, c'est celui qu'a l'Université à faire avec ses élèves, et avec les meilleurs, s'il se peut, des professeurs qui fassent à leur tour des élèves dignes d'eux. L'autre, bien plus considérable, c'est celui qu'a l'État à se préparer des fonctionnaires de tout ordre, en veillant à ce que, sous ce rapport, l'offre reste au moins égale à la demande. Cela posé (et cela n'est pas contestable), que fait l'État lorsqu'il profite de ces années de jeunesse,

où les impressions sont le plus vives et le plus durables, pour jeter et entretenir dans des esprits à peine formés le germe des qualités intellectuelles qui ne sont pas seulement le jugement et la mémoire, mais qui sont surtout la délicatesse du goût, l'imagination, le sentiment? Il s'étudie à leur donner ce qui, une fois le seuil du collège franchi, ne leur sera ni d'usage ni de défaite; il provoque, il favorise des floraisons délicates et infructueuses que lui-même, de ses propres mains, va se charger de dépouiller; il fait naître de belles inclinations intellectuelles, pour les détourner ensuite et les tordre en sens contraire. Quoi d'autre attendre, s'il vous plaît, de la mise en coupe réglée qui correspond à la vingtième année ou environ, j'entends le travail, non-seulement d'élagage, mais d'habile et sévère équarrissage des esprits, poursuivi dans toutes ces écoles spéciales, si fortement constituées; autant de pépinières et de centres d'approvisionnement des fonctions publiques, autant de fabriques d'instruments de précision à leur usage?

« Réfléchissez un peu et vous trouverez que l'État est bien bon de faire les frais de cette initiation sans profit, mais non sans prestige, dont l'effet naturel serait, suivant la pente générale à imiter ce que l'on a sincèrement aimé et admiré, d'induire en tentations littéraires et poé-

tiques ceux qui auront vécu, durant bien des années, dans la compagnie séduisante, mais encore plus compromettante et dangereuse d'écrivains, de poètes, d'orateurs, d'orateurs de place publique, qui plus est. Vous verrez si cela ne ressemble pas fort à ce qu'on appelle vulgairement donner des verges pour se fouetter.

« Mais là où l'on ne peut dire que l'État soit bon, c'est quand il reste religieusement fidèle à ces vieux procédés, à ces moyens d'émulation surannés, assaisonnement obligé des études scolaires, appât et récompense pour quelques-uns, garantie apparente pour tous, j'entends cet établissement de places et de rangs fréquemment renouvelé et couronné enfin par de plus grands honneurs; hiérarchie idéale qui, du plus humble au plus élevé, prétend se proportionner, avec une exactitude mathématique, aux mérites des personnes et des travaux. La plaisante, bien plutôt, la malfaisante façon d'aguerrir aux chances futures de la vie qui enferment tant de pertes pour quelques gains, tant de déboires pour quelques succès! Et combien, de ce côté encore, il en faudra rabattre !

« Passe encore pour la proclamation d'un premier. C'est conforme à l'instinct monarchique si vivace parmi nous et à certaines habitudes d'esprit qui, moitié naturel, moitié calcul, font, en tant

de choses, de l'institution de primautés bien incontestées le moyen de se tenir quitte de tout équitable discernement et de toute tentative de classement envers ceux qui viennent après le premier. Mais les seconds qui, au collège, sont les plus favorisés entre ces *suivants*, dans la vie, quel sort ingrat est le leur ! Le perfide avantage et le numéro peu chanceux ! De quelque hiérarchie réelle qu'il s'agisse, voir passer devant soi, non-seulement les premiers par le travail, mais les premiers par la faveur et par la naissance, par la fortune et par la bonne fortune, et, en fin de compte, se trouver moralement moins rapproché de ceux-là que des derniers, voilà ce qui les attend. Croyez-moi, les romans que nous éloignons des mains de nos filles ne jetteraient pas dans leur cœur de troubles plus grands que n'en met dans la tête de nos fils le roman universitaire dont ils sont les héros d'abord, puis les victimes.

« Mais j'en reviens à ce que je vous disais tout à l'heure. Lauréats ou non, ces élèves de la veille, devenus apprentis fonctionnaires, une fois qu'ils sont du bois dont on fait les administrateurs de tout ordre, de toute couleur, qu'auront-ils, je vous prie, à démêler avec les philosophes, les poètes, les moralistes ? Tous ces gens-là et leurs pareils ont plus ou moins la manie de s'exercer à remuer le grand problème qu'est à leurs yeux

l'homme, sa nature, sa destinée. Étonnés de trouver que les sphères célestes, errantes dans l'immensité, obéissent à des lois plus sûres et suivent des voies plus constantes que l'intelligence et le cœur d'une créature faible et bornée, ils s'évertuent à exprimer plutôt qu'ils n'expliquent et ne démontrent, en l'enveloppant des grands noms d'idéal, de recherche de l'infini, de progrès, la mystérieuse inquiétude qu'ils prêtent à cet être incapable de repos. Beaux exemples, en vérité, et bons à paralyser toute action ! Autre modèle à proposer, et bien plus proche de la réalité, celui-là : Quelqu'un qui a résolu, sans y penser, le problème que vos faiseurs d'hypothèses agitent sans pouvoir le résoudre, qui ne sait ce que c'est que système, et qui appartient pourtant à un système majestueux, où il a une orbite, une carrière à parcourir ; je veux dire celui qui, étant en place, se fait un devoir et une loi d'avancer, et avance en effet, ajoutant chaque foi un rayon à l'éclat de son auréole officielle ; ce sage, ce satisfait, si intéressé à l'ordre et aux « mouvements » tout ensemble, de qui l'imperturbable régularité devrait donner à réfléchir à tous ces rêveurs dont il se rit.

« Entendons-nous, du reste. N'allez pas croire que je marchande au fonctionnaire le tribut d'estime et de respect auquel il a droit. Non, non.

Nous ne sommes plus au temps où la verve d'un chansonnier de génie livrait gaiement, sous ce nom, aux passions politiques qui l'applaudissaient, je ne sais quel parasite oisif, ventru, repu. Généralement parlant, je le veux, les serviteurs que l'État paye sont fort occupés ; occupés comme pays conquis, et de façon à être grevés du travail non comme une dette d'honneur ou d'une obligation naturelle, mais comme d'un impôt perpétuellement exigible ; occupés au point d'admettre avec peine qu'on puisse considérer, à côté d'eux, en dehors d'eux, les gens qui ont la faiblesse d'employer eux-mêmes, sans guide, sans chef, une activité libre, puissante peut-être, et d'imaginer qu'ils n'en travaillent pas moins, pour travailler en volontaires et autrement qu'à titre de service commandé. Raison de plus de se demander ce que les habitudes littéraires, qui s'entretiennent par quelque liberté jointe à quelque repos, auraient à faire dans des existences remplies, soit par le souci de réussir quand même, soit par le noble soin de se rendre dignes de réussir en portant les sacrifices à la hauteur des récompenses, et quelle place pourraient leur laisser ces captivités laborieuses, ces invisibles servitudes d'esprit, au prix desquelles toute calme indépendance risque de paraître désœuvrement ; tant le besoin d'une tâche réglée fait de

l'horreur du loisir quelque chose d'égal à l'horreur du vide !

« Si ardents à pousser en avant, et d'autant plus sûrs d'aller loin qu'ils porteront leur joug avec une conscience plus allègre, les hommes que vous pouvez voir lancés au milieu de la mêlée sociale, perçant au plus épais, esprit braqué, langue aiguisée, regard allumé, tout ensemble soucieux et radieux, la chevelure blanchie avant l'âge, mais les traits animés encore du vif éclat de la jeunesse, ces hommes, quand il leur arrivera d'avoir quelques instants de relâche, ils les donneront à leur famille, et ils feront bien ; ils les donneront encore à ces assujettissements de conventions que, récemment, l'un des représentants les plus élevés de la politique et de l'administration, parlant en public, appelait les *honorables exigences d'une société distinguée.* Admirable euphémisme, baume répandu à propos sur les blessures tout fraîchement ouvertes par la parole acerbe et mordante du censeur public dont la France, le Sénat et la magistrature déplorent la perte. A toute force, s'il leur prend envie, au sortir d'une sèche et ingrate besogne, de se rafraîchir, de se désaltérer l'esprit, gageons que, pour trouver ce qu'il leur faut, le plus souvent ils iront tout droit à ce qui sera le plus couru, à ce qui doit épargner leur temps et leur attention. Ayant

peu à donner, ils s'exposent, sans y regarder de trop près, à être payés en même monnaie. Ce qui veut être savouré lentement n'est pas leur fait, mais bien ce qui se laisse prendre de suite et vite, sans goûter, presque sans arrêter, ce qui ne tient pas et ne retient pas. »

Jusque-là, je l'avais écouté sans l'interrompre, non que plus d'une de ses propositions ne me parût passablement hyperbolique; mais j'étais disposé à lui pardonner beaucoup, en faveur de celles que j'acceptais sans réserve. D'ailleurs, il s'était servi d'une image (mérite rare chez les adeptes des écoles positives) et d'une image que je devais prendre en gré, il ne pouvait deviner à quel point. Être en droit d'imputer au même progrès les procédés usités pour façonner, pour exploiter les intelligences, par mutilation, par transplantation, par culture forcée, et les arrêts rendus, sinon exécutés, ici, contre nos forêts, parce qu'elles représentent une utilité qu'on est bien aise d'en retirer toute en une fois, là, contre les ombrages, honneur de nos plus belles promenades publiques, comme suspects de n'être pas suffisamment utiles, la bonne fortune, la féconde comparaison ! Mais, à ce coup, me sentant décidément pris par mon faible, je ne pus me tenir de l'arrêter, pour abonder, d'abord, dans son sens.

« On sait trop, effectivement, lui dis-je, les

commodités et les succès de ce genre de littérature, d'autant plus près de ne rester au-dessous de personne qu'elle se met au-dessus de tout ou de presque tout; comme s'il n'était rien de tel, pour se faire écouter et se faire lire, que d'écrire à peu près ainsi que le premier venu parle. Le secret pour qu'une œuvre se tienne debout devant le public, et fixe la popularité, même sans appui extérieur, serait-il donc justement le même dont usa, dit-on, Christophe Colomb, pour faire tenir son œuf tout seul : quelque aplatissement par un bout? Sur ce chapitre, si nous l'entamions, j'irais plus loin que vous. Par contre, j'avoue que je reste en deça quand il s'agit de l'incompatibilité que vous prétendez établir entre les emplois publics et les goûts littéraires. Ces hommes utiles dont vous venez de parler n'ont-ils pas pour tâche de parler ou d'écrire? Comment, dès lors, la fréquentation de ceux qui furent des maîtres dans l'art de parler et d'écrire ne leur serait-elle pas profitable?

« — Laissez l'art dans son domaine, reprit-il, et ne le mettez pas où il n'a que faire. Ce n'est point à lui de retarder par ses lentes recherches, de surcharger par ses inutiles ornements la langue des affaires, le style pratique dont le propre est d'aller droit au but, en serrant de près la réalité. S'il est vrai que le style soit l'homme, le

style de l'administrateur doit représenter l'un des dialectes les plus nobles, les plus relevés de cette langue, destinée à devenir universelle, si jamais langue peut l'être. Il doit répondre aux qualités dont se forme le génie même de l'administrateur : patience, application, habileté correcte et irréprochable, soit à présenter clairement des faits et des chiffres, soit à grouper et à combiner les uns et les autres, de manière à en tirer tout ce qu'ils renferment, par voie de déduction et de généralisation. Qualités de tête et de volonté, toujours serviables et disponibles, qu'on retrouve, quand on veut en user, telles qu'on les avait quittées, et dont la prédominance, si elle devenait exclusive, permettrait de constituer, en regard de la morale indépendante, quelque chose comme l'intelligence indépendante; fort étrangères, dès lors, de race et de famille, à ces autres facultés de l'esprit que je me plaignais, il y a un moment, de voir l'État chercher à couronner reines des jeunes intelligences. Avec leurs prétentions à prendre droit de leur bon plaisir et de leurs caprices, avec leur activité intermittente, qui laisse une part variable de soi au repos, et en donne une autre au luxe et au superflu ; enfin, avec tout ce train éclatant d'inutile noblesse qui en est inséparable, celles-ci ont des airs de droit divin vraiment fort déplacés dans le siècle où nous sommes.

« — Vous n'avez rien à m'apprendre, lui dis-je, sur ce que vous venez d'appeler le style pratique. Je le vois, je le sens depuis assez longtemps, se glissant partout, se mêlant à tout. Le beau chemin qu'il a déjà fait dans le monde et qu'il poussera bien plus loin encore, en suivant le train des intérêts matériels et des affaires! On ne saurait mieux le comparer, ce me semble, qu'à ce procédé nouveau qui, mêlant fort peu d'art à beaucoup d'industrie, se sert de la lumière naturelle pour dérober aux objets leur image précise, étendue en surface, grossie à volonté, mais sans relief, sombre, éteinte, vêtue de noir. Des deux parts, mêmes empreintes plus rapidement saisies que vivement accusées ; plus d'exactitude stricte que de profondeur; tout enfin, uniformément décoloré; et, malgré tout, une affectation de se faire croire apparenté, ici avec les grandeurs de la pensée, parce qu'on en mène le deuil, là avec les beautés de la nature et de l'art, parce qu'on le le leur fait porter.

« — Voilà bien, reprit-il, comment parlent les délicats, les difficiles, qui rêvent je ne sais quelles affinités de choix et quelles mystérieuses correspondances entre les mots et les choses, et s'épuisent à les vouloir découvrir. Pour moi, n'étant point idéologue, tant s'en faut, je me contente à moins ; je crois que l'habit noir sied bien à la

pensée et suffit à toute pensée. Il ne m'en coûte nullement, au reste, de reconnaître que tel, parmi ceux qui s'accommodent le mieux, intellectuellement parlant, de ce vêtement étroit et sévère, est moins dédaigneux, serait moins prompt au sacrifice de ce qui brille, s'il s'agissait de sa personne, et que l'habit habillé, à tout le moins, n'a rien qui lui répugne. Mais que voulez-vous? il faut bien qu'une aristocratie pare ses dehors et soutienne sa dignité, et, qu'ils s'en doutent ou non, seuls chez nous, avec les gens de finance et de grande industrie, les fonctionnaires constituent encore une sorte d'aristocratie, une aristocratie fondée sur ce principe d'utilité sociale bien reconnue où nous voyons, (si vous me passez l'expression), se simplifier en se totalisant tous les éléments d'inégalité que jusqu'ici l'opinion ou la réalité avaient mis entre les hommes.

« Cette inégalité sociale, héritage du passé qui n'est jamais complètement éteint et dont une part au moins est en état de continuelle substitution, elle se résume à peu près maintenant dans ce partage inégal d'autorité, d'influence, de considération, que les mœurs plus que les lois perpétuent entre ceux qui, à un titre ou à un autre, font partie des groupes fonctionnant au service du public, et ce public lui-même. Elle a passé

dans le langage des classes riches ou aisées, et on l'entend tous les jours exprimer par ces deux formules énergiques : *faire quelque chose* et *ne rien faire*. Seulement, pour être vraie et profonde, elle n'a rien de très apparent, et par suite de très choquant, parce que la quasi-aristocratie dont il s'agit n'exclut aucun de ceux qui, placés en dehors d'elle, aspirent à y entrer en le méritant, et que, prise en elle-même, elle admet un nombre infini de rangs et de catégories, se trouvant ainsi tout à la fois très accessible et très échelonnée.

« Combien de degrés, en effet, que je ne prétends pas énumérer, mais que l'on pourrait, à la rigueur, faire entrer dans trois divisions principales et ramener à trois types, à trois personnifications ! En haut, l'homme public perfectionné, tel que le veulent les besoins de ces monarchies jeunes ou rajeunies, actives, laborieuses, qui sont propres aux époques démocratiques, élevant à sa dernière puissance, à son expression la plus intense et la plus variée tout ensemble, le mélange qui s'est fait des institutions, des mœurs, des caractères et, dans ses talents, dans ses façons de parler et d'agir, dans toute sa personne morale, montrant les empreintes diverses qui viennent de la confusion des âges et des origines ; tenant de l'homme d'affaires et de l'homme de

cour, du patricien et du praticien, du législateur et du légiste, du *leguleius cautus et acutus*. (Mais voilà que je cite, et du Cicéron encore. Excusez-moi. Ces anciens nous poursuivent, quoi qu'on en ait, et l'on est fort en peine de s'en débarrasser.) Au milieu, croît et multiplie la race nombreuse des administrateurs de second ordre qui sont passés ou qui veulent passer orateurs. Il le faut bien, puisque les jeux de paroles, les joutes solennelles instituées naguère autour du berceau des lois, le cèdent de plus en plus aux luttes où les armures légères ne vont plus, où il convient, pour disputer la victoire, de se présenter tout bardé de faits et cuirassé de chiffres; puisque, sœur cadette, d'aucuns diraient sœur bâtarde, de l'Éloquence politique, la Bureaucratie discourante se subroge à son aînée, en ses honneurs, en sa réputation, en sa fortune. Avec leurs formes lourdes et leur lourd bagage, ceux-là représentent l'alliance, souvent forcée, du talent administratif et de la parole publique. Pour eux, prendre et porter cette parole, c'est justement prendre et porter avec une solidité à toute épreuve un fardeau que l'on décharge après en avoir été chargé. Plus bas enfin, toute la petite gentilhommerie de bureau, dont les modestes représentants sont comme les membres inférieurs de ce grand corps toujours en mouvenent et qui attire incessamment

tout à soi ; ceux-là parlant peu, mais remuant plus de paperasses que l'ancienne noblesse n'entassait de parchemins, et, à faire des écritures, jouissant en toute sécurité du privilège que nul, écrivain ou fait pour l'être, ne peut prétendre sien, celui de vivre de leur plume.

« — Quant à la puissance d'absorption qui, de nos jours, appartient aux fonctions publiques, je n'aurais garde, lui dis-je, de vouloir vous contredire. On peut affirmer sans crainte qu'il en résulte, dans le classement des hommes et des situations, plus d'une déviation, plus d'un contre sens. Pour ne demander au passé que deux exemples particulièrement frappants en ce qu'ils se rapportent à deux fonctionnaires qui cessèrent volontairement de l'être, je me suis dit souvent que Montaigne et Montesquieu, venus de notre temps, eussent mis plus de complaisance à demeurer ce qu'on aurait voulu qu'ils fussent. L'un n'eût pas été Montaigne, mais un préfet ; l'autre n'eût pas été Montesquieu, mais fût devenu ministre. Qu'y aurait gagné le public contemporain ? Quelques rapports de plus, destinés à moisir dans les archives départementales, quelques lois et quelques décrets faits à charge de revision et d'abrogation. Qu'y eût perdu la postérité, le public de tous les temps ? Les *Essais* et l'*Esprit des Lois*. Réciproquement, de nos jours, qu'a-t-il

manqué à l'auteur de la *Démocratie en Amérique* pour nous donner tout à fait un second Montesquieu? Le temps, et le calme d'esprit ininterrompu que lui ont enlevé les agitations politiques où il fut entraîné.

« — Puisque nous en venons aux noms propres, continua-t-il, il faut que je vous communique de mon côté l'impression que me laissa une lettre de Lacordaire, une lettre écrite le 3 janvier 1852, je crois, impression vive, durable, de celles que l'on éprouve en voyant ses propres opinions, confirmées par les opinions d'un grand esprit placé au pôle opposé de la sphère des idées, subir ainsi une sorte de contre-épreuve décisive. Que disait-il donc alors? à peu près ce qui suit, si j'ai bonne mémoire : *Un pays ne peut vivre sans une classe lettrée, surtout lorsque cette classe lettrée est la seule noblesse vivante et puissante qui subsiste dans son sein.* Déclaration bien explicite si on la prend en elle-même, mais qui, rapprochée de ce qui la précède et la suit, reflète bien des doutes, trahit moins une vraie confiance qu'un désir passionné de ne pas se tromper et l'assurance voulue que se donne une intelligence généreuse, habituée à se faire avec des illusions des certitudes, les plus belles des certitudes, et à envoyer ses espérances au delà, bien en avant de ses craintes.

« Eh ! oui, en dépit de tous les changements, il

y aura toujours parmi nous quelque chose de pareil à une aristocratie; mais entre cette aristocratie, telle que j'ai tenté de l'esquisser, et la classe lettrée dont Lacordaire proclamait la conservation nécessaire, plus on ira, moins il y aura de synonymie morale et de compatibilité. A mesure que diminuera le nombre des illettrés d'en bas, de ceux qui résistent encore à l'école primaire, croîtra le nombre de ces illettrés d'en haut (à prendre le mot dans un sens moins vulgaire et moins matériel) à l'égard desquels il n'y a enseignement classique ou supérieur qui vaille. Si ce que l'on est convenu d'appeler le culte des Lettres doit trouver encore quelques servants fidèles et désintéressés, ce seront, tout au plus, des individus isolés, appartenant à une espèce rare et bien dépaysée dans le climat moral où s'agitent nos intérêts, où varient nos goûts. Entendez par là le petit nombre de ceux qui, gardant le désir et prenant la résolution de rester ce qu'ils commencèrent par être, et de maintenir, sans l'augmenter, ce que d'abord ils possédèrent, sont assez justement taxés par l'opinion de nonchalance et de paresse; *braves gens* d'autrefois, très heureux à présent si on ne les met pas dans la catégorie des non-valeurs et des bouches inutiles, et si l'on se contente de les tenir pour une réserve inactive de l'armée sociale, de faire compte d'eux et de les grader en

conséquence. Franchement, est-ce bien la peine de laisser vivre un système d'enseignement suranné, uniquement pour ménager à ces gens-là de plus doux loisirs ? »

Devant un argument *ad hominem* de cette sorte, je n'avais qu'à me taire. Aussi l'entretien qui m'avait présenté l'image grossie de mes propres appréhensions en demeura là. Je n'aurais pas aimé à le reprendre, après qu'un vote mémorable, nécessaire, unanime, eut fait entrer dans notre législation l'enseignement secondaire spécial[1] à côté de l'enseignement classique. Mon terrible homme n'eût pas manqué de triompher là-dessus. Il eût, je m'en doute, traité ces deux enseignements, mis sur le pied d'égalité, de frères ennemis, dont l'un, le plus jeune, le plus fort, doit infailliblement abuser, pour se défaire de l'autre,

---

[1] Ainsi les mots ont leur destinée, et les mots les plus techniques peuvent avoir leur éloquence. Rapprochée de celle qui, dans la langue d'un pays voisin, s'applique au même ordre d'enseignement (école *réelle, pratique*), cette définition laborieusement trouvée que met-elle tout d'abord, et comme par le titre seul, en pleine lumière ? Ce qu'on cherche, ce qu'on est obligé à chercher : le développement chez l'homme de parties spéciales dirigées vers un seul genre de *réalités*. Que laisse-t-elle dans l'ombre ? Ce qui peut être négligé impunément : une culture *générale* qui porte et soutienne l'esprit au-dessus de ce qui est purement réel.

des avantages que lui donne sa rude énergie de plébéien, de parvenu. A réputer visionnaire, ne fût-ce que sur un point, celui qui fait profession de ne rien prendre au sérieux, hors ce qui se voit, se touche et se démontre, celui qui a la prétention de dire à tout propos : Aussi loin que l'on peut voir, tout m'appartient ou m'appartiendra, il y aurait quelque impertinence. Mais il serait dur aussi de se persuader que l'usage d'offrir pour aliment aux premiers besoins de l'intelligence ce qui, dans les œuvres de l'esprit, avait jusqu'ici semblé le plus près d'être divin, a pour unique raison de subsister quelque chose comme le respect humain qui engage un père de famille, sceptique ou incrédule lui-même, à laisser son fils, au premier éveil de la conscience, accomplir des devoirs religieux si souvent oubliés et négligés plus tard. Vainement je me serais efforcé à opposer tant de paroles venues de haut, tant d'actes, tant d'intentions meilleures encore que les actes. Si j'avais montré, dans le plus élevé des corps de l'État, le banc de la grande littérature, les sièges réservés aux représentants illustres, incontestés, de la science historique, de la critique devenue une puissance sans jamais cesser d'être un charme [1], de l'art du récit qui met au service de

[1] De Sainte-Beuve.

l'imagination et du vif sentiment de la réalité la fermeté incomparable, la concision suprême de l'expression [1], et enfin du goût le plus honnête, le plus sincère, on était bien d'humeur à me renvoyer ironiquement, en preuve de la vitalité littéraire de l'époque, aux effigies d'auteurs célèbres [2], d'auteurs morts, qu'elle érige sur les places et sur les monuments. Même en ajournant mon interlocuteur à la publication prochaine de ces annales des victoires et des conquêtes intellectuelles de la France qui doivent figurer, avec la garantie du gouvernement, en tête des produits de notre industrie, je ne me serais pas senti complètement raffermi. Ce que j'aurais préféré, c'est précisément ce que je ne pouvais : renvoyer à se faire entendre et à obtenir réponse de M. le Ministre de l'Instruction publique [3]. Car la foi aux destinées littéraires de notre pays, fût-elle ébranlée partout ailleurs, trouverait un refuge dans les espérances et les convictions de M. le Ministre. Elle y resterait robuste, intacte, expansive, et, devant les objections de l'incrédulité, plus capable de se communiquer qu'en danger de rien perdre d'elle-même.

---

[1] Mérimée.
[2] S. de Sacy.
[3] M. Duruy.

Restait à soumettre le tout au public, juge rarement attentif, mais juge toujours abordable. S'il n'y avait pas grand'chose à attendre de ce côté, il y avait aussi peu à risquer. A pensée découragée, accueil décourageant, c'est dans l'ordre, et bien sot qui s'en mettrait en peine. D'ailleurs, la thèse soutenue ici n'a-t-elle pas le privilège, inhérent à toute thèse pyrrhonienne, d'attendre satisfaction à coup sûr et à toutes fins ? Que cet écrit provoque l'attention, ou que, sur le titre seul, on s'en abstienne ; que les doutes qu'il exprime aient du succès ou que le succès en soit à tout le moins douteux, il attestera diversement, mais il attestera toujours même chose, qui est l'indifférence du public en matière littéraire — CE QU'IL FALLAIT DÉMONTRER.

LE PRÉSIDENT

MESNARD

M. Mesnard (Jacques-André) est né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), le 11 novembre 1792. Dès son bas âge, le jeune Mesnard annonçait une intelligence peu ordinaire ; ses premières études furent signalées par des succès constants, et, à mesure que les travaux auxquels il se livrait prenaient plus d'importance, il obtint sur ses condisciples une supériorité de plus en plus significative. Dès cette époque, à des goûts plus austères et plus sérieux, il alliait celui des beaux-arts et de la poésie ; l'étude des sciences mathématiques eut aussi de vifs attraits pour lui, et ce penchant fut assez marqué pour que l'on

crût y reconnaître les indices d'une vocation spéciale.

A dix-sept ans il commença son droit à la Faculté de Poitiers, sous le patronage honorable de M. le procureur général Béra, qui lui témoigna beaucoup d'intérêt et d'affection.

A vingt ans, c'est-à-dire le 18 janvier 1813, il prêtait le serment d'avocat.

Aucun doute ne pouvait s'élever dans son esprit sur le lieu qu'il choisirait pour exercer la noble profession qu'il avait embrassée. Rochefort s'offrit naturellement à sa pensée ; son père, décédé alors depuis trois ans, avait laissé au tribunal de cette ville, auquel il avait été attaché en qualité de greffier, d'honorables souvenirs. Sa mère et son frère s'y trouvaient encore ; enfin c'était sa ville natale.

Le 10 juin 1813, à l'âge de vingt ans et quelques mois, M. Mesnard plaidait sa première cause devant le tribunal de Rochefort ; deux mois après, il portait la parole dans une affaire grave en séparation de corps contre un adversaire capable et expérimenté, et le triomphe le plus complet couronnait ses efforts.

Quelques années suffirent pour mettre en relief cette nature d'élite. Sa réputation grandit avec ses succès. Une parole facile, élégante, spirituelle, fit de M. Mesnard, aussitôt après ses débuts, un

avocat habile, et la confiance lui arriva de toutes parts. C'est un rare privilège de pouvoir au barreau, dans des discussions sérieuses et arides, répandre du charme et se faire écouter ; ce privilège, M. Mesnard, dès cette époque, le possédait au plus haut point.

Il y avait trois ou quatre ans à peine que M. Mesnard avait fait ses débuts à Rochefort lorsqu'une grande catastrophe maritime éclata. La frégate de l'État *la Méduse* se perdait au loin, après des malheurs inouïs, et son commandant, M. de Chaumareyx, était accusé d'avoir, par impéritie ou fausses manœuvres, occasionné le fatal événement. Le jeune Mesnard fut chargé de la défense du commandant devant le conseil maritime assemblé dans l'arsenal de Rochefort ; il se fit assister, pour la partie technique, d'un capitaine de vaisseau, et il parvint à écarter la peine grave qui menaçait son client.

Quelque temps après, une conspiration éclatait dans le département des Deux-Sèvres. Le général Berton était à la tête des conjurés ; arrêté et traduit devant la Cour d'assises de Poitiers, il choisit pour défenseur M. Mesnard ; mais à cette époque un avocat ne pouvait plaider hors de son tribunal sans l'autorisation du garde des sceaux ; cette autorisation ayant été refusée, M. Mesnard ne put accepter la mission qui lui avait été confiée.

Le 1er septembre 1819, une ordonnance du roi nommait M. Mesnard juge suppléant au tribunal de première instance de Rochefort ; il conserva ces fonctions jusqu'au jour où il cessa d'appartenir au barreau de Rochefort.

Le travail de cabinet et les plaidoiries n'absorbaient pas tous les instants de M. Mesnard ; sa facilité était si grande qu'il pouvait encore apporter au dehors son contingent de lumières. C'est ainsi qu'il fit partie des sociétés d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort ; son nom figura jusqu'à la fin de sa vie en tête des membres honoraires de la société actuelle.

Lorsque la révolution de 1830 vint à éclater, M. Mesnard faisait partie du conseil municipal de Rochefort. Il ne s'était fait aucune illusion sur les tendances funestes du gouvernement de la restauration, qui compromettaient des conquêtes que le pays avait le droit de regarder comme définitives. Toute l'autorité morale qu'il pouvait exercer sur ses concitoyens fut employée à ménager sans trouble, sans représailles, la transition entre le régime qui finissait et l'ordre de choses nouveau qui semblait assurer de solides garanties et offrir une transaction honorable que tous les partis pouvaient accepter.

Appelé, le 26 août 1830, par le gouvernement de juillet aux fonctions de premier avocat général

près la Cour royale de Poitiers, il se fit remarquer dans plusieurs affaires civiles par des conclusions où brilla sa parole nette et précise, qui s'alliait à une science du droit déjà profonde. Devant la Cour d'assises, il eut à soutenir l'accusation dirigée contre le gérant d'un journal influent, coupable de s'être associé trop hardiment aux passions politiques d'où venait de sortir, en Vendée, une imprudente tentative qui, après avoir débuté par une menace de guerre civile, finissait comme une aventure. En face d'adversaires animés par l'exaltation que leur inspirait la récente audace de leur parti, M. Mesnard soutint avec énergie et habileté la lutte transportée dans le champ clos de l'audience ; son réquisitoire fut étincelant d'esprit, puissant de raison, achevé de forme, et le jury répondit complètement à l'appel qui lui était fait avec une si ferme loyauté.

En 1831, peu de temps après ses débuts dans les fonctions du ministère public, M. Mesnard faisait paraître un volume intitulé *De l'Administration de la Justice criminelle en France.* La circonstance qui détermina dans la pensée de l'auteur la publication de cet ouvrage, entrepris à la fin de l'année 1829, fut la formation d'une commission chargée de préparer la revision de nos codes criminels. Sur bien des pages de ce travail avait passé le souffle de jeunes et ardentes con-

victions ; on pouvait y reconnaître les inspirations de ce libéral esprit de réforme qui avait suggéré aux philosophes et aux publicistes du dernier siècle leurs plus vives et leurs plus justes réclamations, et qui se caractérise par des efforts, tentés parfois avec bonheur, souvent avec plus de chances de mériter le succès que de l'obtenir, pour rendre praticable ce qui est généreux, et pour faire que de nobles idées et de beaux desseins, après avoir été l'honneur de l'esprit humain, deviennent la conquête et l'apanage inaliénable des sociétés civilisées.

Le but principal que poursuivait M. Mesnard était l'augmentation du nombre des cours d'assises. Il est permis de croire à cet égard qu'aujourd'hui surtout, et par suite des grands changements produits par l'adoption de voies de communication d'une nature nouvelle, d'autres raisons, venant s'ajouter à celles qui avaient contribué à faire maintenir l'organisation actuelle des tribunaux criminels, ont atténué les inconvénients signalés par M. Mesnard, et diminué la valeur des arguments par lesquels il s'efforçait de les faire ressortir et d'en amener la suppression.

Autour de cette idée fondamentale se groupaient un certain nombre de propositions accessoires, telles que l'abréviation de la durée des détentions préventives, l'extension de la juridiction des juges

de paix, le perfectionnement de l'institution du jury. Sur ces divers points, les gouvernements qui ont présidé successivement aux destinées du pays et, plus qu'aucun autre, le gouvernement actuel, ont répondu aux vœux d'amélioration que formulait alors M. Mesnard. Il est un point surtout auquel il attachait une grande et légitime importance, c'est l'augmentation des traitements des magistrats inférieurs, réforme qui, dans la pensée de M. Mesnard, se trouvait liée à la réduction du nombre des tribunaux, et qui paraît destinée à triompher complètement dans un très prochain avenir, en se rattachant peut-être à une combinaison différente. Les vives paroles par lesquelles l'avocat général de Poitiers soutenait la nécessité de cette sage mesure n'ont rien perdu de leur opportunité [1].

---

[1] « J'ai toujours vu avec peine qu'il n'y ait pas de si « mince commis de la moindre administration qui, sous « ce rapport, ne fût mieux traité qu'un juge de première « instance; et cependant, dans un gouvernement où « l'ordre judiciaire tient tant de place, jamais l'argent du « trésor public saurait-il être mieux employé qu'à fournir « aux ministres de la justice des traitements qui leur « permettent de vivre décemment, dans l'aisance et à « l'abri de toute séduction? Si pauvre qu'il soit, je n'ai « jamais eu l'idée qu'un magistrat pût se laisser cor- « rompre; mais cette idée que je n'ai pas, il faut qu'elle

Si, à Poitiers, M. Mesnard avait rencontré des adversaires politiques excités par la mémoire d'une grande défaite et par la persistance des regrets qui les ramenaient vers le passé, à Grenoble, où la confiance du roi l'appelait, le 22 septembre 1832, à diriger, en qualité de procureur général, le parquet de la Cour, il était destiné à lutter contre les efforts d'un parti chez lequel les événements politiques récemment accomplis avaient fait naître des espérances immodérées, et très disposé à hâter la marche naturelle des choses par l'impatience de prendre possession d'un avenir qu'il croyait promis à ses doctrines et à ses ardeurs. Dans les discours de rentrée qu'il prononça en 1832 et 1833, et qui furent très remarqués, M. Mesnard avait su prendre vis-à-vis des défenseurs exagérés de ce parti une position nette et franche, la seule qui lui convînt, la seule qu'il acceptât; il avait insisté particulièrement sur cette idée que les lois sont un abri et une protection pour tous, et non pas seulement un bouclier destiné à couvrir le pouvoir, et que, dans le respect commun qu'elles devaient leur inspirer, les partis trouvaient une défense réciproque et

---

« ne vienne à l'esprit de personne. Il ne suffit pas que le « magistrat soit incorruptible, il faut, pour le bien de la « justice, que le public le croie incorruptible... »

les meilleures conditions d'une commune sécucurité. Il appartenait aux esprits modérés de se maintenir sur ce terrain si large où M. Mesnard les invitait à concentrer une lutte qui aurait la bonne foi pour mobile et le bien public pour but; mais un petit nombre d'esprits extrêmes devait s'y trouver à l'étroit et chercher les moyens de franchir des limites que le procureur général de Grenoble était bien décidé à protéger contre les tentatives de la violence et de la ruse. Aussi l'insurrection formidable qui éclata en 1834 dans la ville de Lyon eut-elle son contre-coup à Grenoble : les fauteurs de troubles y épiaient la nouvelle d'un triomphe décisif de la cause républicaine, et n'attendaient que le signal d'un soulèvement. Le procureur général avait à supporter le poids d'une responsabilité d'autant plus lourde que les communications avec Paris étaient interceptées, et que nulle instruction officielle, nulle direction supérieure ne pouvaient consacrer et sanctionner immédiatement son initiative. Son attitude calme et résolue fut pour beaucoup dans le maintien de la paix publique; une tentative d'insurrection mal combinée ne trouva aucun appui sérieux et avorta complètement. Sur les réquisitions de M. Mesnard, la Cour royale évoqua l'instruction de cette affaire, durant laquelle le procureur général mit tout son zèle à faire opérer l'arrestation des

vrais coupables. Du reste, il ne lui appartint pas de la suivre jusqu'au bout; car la Cour des Pairs, faisant fonctions de cour de justice, évoqua la connaissance des troubles de Grenoble et des délits de presse qui s'y rattachaient. Néanmoins M. Mesnard eut à poursuivre devant la Cour d'assises le gérant du principal journal de Grenoble, sous une inculpation de compte rendu infidèle qui se liait aux mêmes événements. La discussion fut très animée; M. Mesnard put donner de nouvelles preuves de son talent oratoire, et obtint devant le jury un succès qui fut ratifié par l'opinion publique.

Une lutte judiciaire d'une nature toute différente avait permis à M. Mesnard de se concilier de respectueuses sympathies et de conquérir des admirations sincères. On ne saurait mieux faire, à cet égard, qu'emprunter le récit d'un brillant, ingénieux, et trop souvent paradoxal écrivain, qui, passant par Grenoble en 1837, y trouvait la surprise et le charme aussi vivants et aussi puissants, après un intervalle de quatre années, qu'ils furent au premier jour.

« Ce dernier (M. Mesnard) a laissé dans le pays « une réputation de haute éloquence, et ce qu'il y « a d'incroyable, c'est qu'on dit que cette élo- « quence était simple, naturelle, et n'avait d'au- « tre affectation qu'un excessif néologisme.

« Dans un procès célèbre, où une femme jeune, « jolie et pieuse, demandait à être séparée de son « mari, l'intérêt était si vif, que, dès huit heures « du matin, les dames de Grenoble occupaient « toutes les places de la vaste salle d'audience. « M. Hennequin parla fort bien le premier jour; « le second, M. Sauzet parla encore mieux. Tout « le monde se disait : Ce pauvre M. Mesnard, si « simple, si modeste, va être écrasé. Il prit la pa- « role et ne s'écarta presque pas du ton simple de la « conversation. — On ne respirait pas pour pou- « voir l'écouter, me disait ce soir madame N. — « Il changea toutes les idées qu'on avait sur ce « procès, et enfin, quand il eut fini, malgré le « respect dû à la cour de justice, il fut applaudi « avec enthousiasme. Pourquoi M. Mesnard n'est- « il pas à la Chambre? » (De Stendhal (Beyle), « *Mémoires d'un Touriste*[1].)

---

[1] Il est permis de rapprocher de ces paroles celles que le souvenir des mêmes circonstances inspirait tout récemment à l'un des collaborateurs les plus dévoués de M. Mesnard, aujourd'hui membre de la Cour impériale de Grenoble. Cet honorable magistrat, dans une lettre adressée à la famille de M. Mesnard, et qui n'était pas destinée à la publicité, s'exprime ainsi :

« Un procès de séparation de corps fut plaidé devant « la Cour de Grenoble par M. Hennequin et M. Sauzet, « qui produisirent sur l'auditoire un effet prodigieux. Il

Au reste, M. Mesnard trouvait à Grenoble, si on peut le dire, un climat moral et intellectuel où son talent pouvait vivre, se développer et se manifester à l'aise. A une sagesse pratique, qui

---

« semblait que l'admiration était épuisée et qu'il n'était « plus possible de se faire écouter après eux. En prenant « la parole, le procureur général exprima cette idée que « l'éloquence avait terminé sa mission et que celle de la « justice allait commencer. Il aurait pu dire : Et moi aussi « je suis orateur ! Tous les assistants le dirent pour lui. « Ce fut la justice et l'éloquence tout à la fois se donnant « l'une à l'autre une majestueuse splendeur. La magis- « trature de Grenoble se rappelle avec orgueil ce discours « comme un de ceux qui ont le plus illustré notre par- « quet. »

Les détails suivants, relatifs à la méthode suivie par M. Mesnard dans l'administration du ressort qu'il dirigeait, sont tirés de la même source :

« La vaste intelligence de M. Mesnard, son savoir, la « vivacité surprenante de son esprit étaient constamment « appliqués à la défense et au triomphe du droit et à « donner du lustre au ministère public. Il éclairait de « ses lumières, il électrisait de sa parole, et, en donnant « l'impulsion, il communiquait une partie de sa force. Il « ne voulait ni enlever aux procureurs du roi leur spon- « tanéité et le mérite de l'initiative, ni compromettre en « rien l'unité de direction dont il était responsable. Pour « concilier cette double intention, il exigeait qu'en lui « communiquant dès le début les affaires importantes, « ses substituts exprimassent toujours leur avis. Les dis- « sentiments, quand il s'en présentait, étaient résolus « dans des discussions où il savait faire adopter ses vues, « sans avoir besoin d'imposer son autorité. »

ne se confond point avec ce culte exagéré et cette âpre recherche des intérêts positifs où s'abandonnent des races moins heureusement douées, et séparées du Dauphiné par l'opposition morale encore plus que par la distance matérielle, le caractère dauphinois allie une indépendance et une vivacité d'esprit étrangères à ces périlleuses exaltations, à ces caprices passionnés, soudains et irréfléchis, naturels à des populations plus méridionales, et sous l'influence desquels les cerveaux s'enflamment plus aisément et plus vite encore que ne battent les cœurs. Incompatibles avec ces enthousiasmes peu sûrs qui ont leurs retours et laissent des regrets, de telles dispositions se prêtent aux admirations raisonnables et prudentes où l'on arrive moins vite, mais d'où l'on ne revient pas. M. Mesnard en fit l'épreuve. Aussi, lorsque, par ordonnance royale du 14 octobre 1836, la direction du parquet de la Cour de Rouen lui fut confiée, tout en appréciant à sa juste valeur cette situation nouvelle, où les satisfactions morales, qui furent toujours les premières à ses yeux, ne devaient pas lui manquer, la considération de ce qu'il allait chercher et de ce qu'il était destiné à trouver ne put lui faire perdre de vue ce qu'il était obligé de quitter. Quelques phrases de son discours d'installation témoignèrent de la persistance de ces impres-

sions [1]. Elle se révéla mieux encore dans le choix qu'il fit de l'une des illustrations de l'ancienne magistrature dauphinoise [2] pour servir de sujet au plus important et au plus largement développé de ses discours de rentrée [3]. Élargissant le cadre où il plaçait la sévère figure de l'avocat général du parlement de Grenoble, M. Mesnard sut employer, pour caractériser ce grand mouvement

---

[1] « Nous venons du Dauphiné, de cette province où le « sentiment de la nationalité est tout à la fois si ancien et « si vivace, et qui, après avoir, du fond de ses riches « vallées, donné le signal de notre grande Révolution, « conserva religieusement les nobles traditions de l'indé- « pendance et de la liberté. »

[2] Servan (Antoine-Joseph-Michel de), avocat général au parlement de Grenoble.

[3] La lointaine apparition d'une région préférée semblait avoir laissé son charme et son reflet sur les lignes suivantes :

« ... Il (Servan) n'avait rien de ce qui pouvait faire « réussir parmi les grands ; la Cour et Paris l'effrayaient ; « son Dauphiné le rappelait ; il refusa : sans doute il « aimait bien qu'il se fît quelque bruit autour de son « nom, mais il lui fallait en même temps du recueille- « ment et de la solitude. Peut-être aussi (les âmes ten- « dres ont de ces sortes de secrets) ne se plaisait-il à sa « renommée que pour en jouir parmi les siens, au milieu « de ce Dauphiné si impressionnable, qui avait applaudi « à ses premiers succès, au sein de cette attrayante con- « trée que l'étranger lui-même ne laisse pas sans regret, « en face de ces montagnes dont l'imposant aspect avait « plus d'une fois sans doute inspiré son talent. »

intellectuel du XVIIIe siècle, où tant de bien et tant de mal furent si étrangement mêlés, non-seulement une grande élévation de pensée et une irréprochable pureté de style, mais une mesure et une sagesse trop aisément oubliées de nos jours, lorsqu'il s'agit d'apprécier cette période de destruction et de rénovation pendant laquelle, au milieu de la fermentation d'éléments impurs et dangereux, se développaient des germes féconds destinés à rajeunir les institutions et les formes sociales, et à déposer au sein de la civilisation moderne, à côté d'avantages sûrement acquis, des espérances indestructibles.

Si M. Mesnard put donner dans cette œuvre la mesure de son talent d'écrivain, trois occasions particulières s'offrirent à lui pendant son séjour à Rouen de révéler sous des aspects très divers la puissance et la souplesse de son éloquence. Ce fut d'abord, dans le courant de l'année 1836, un procès de presse qui lui permit de déployer toutes les ressources d'une parole incisive et spirituelle et d'un esprit plein de grâce; ce furent ensuite, au commencement de l'année 1838, les longs et tragiques débats auxquels donna lieu l'affaire des assassinats de Douvrend, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Pierre-des-Jonquières. Plusieurs prêtres avaient été massacrés la nuit dans leur presbytère avec les gens de leur domes-

ticité. Ces horribles attentats dont les auteurs ne pouvaient être découverts avaient répandu l'horreur et jeté l'épouvante dans tout l'arrondissement de Dieppe. La Cour royale de Rouen fut saisie de cette affaire, et, après une laborieuse instruction, des indices graves déterminèrent la mise en accusation d'une famille entière. Les longues et pénibles investigations que rendit nécessaires la recherche des coupables avaient été dirigées avec une rare sagacité par un collaborateur zélé de M. Mesnard, que ses éminentes qualités, reconnues de bonne heure par le chef sous les ordres duquel il se trouvait placé, devaient conduire aux plus hautes fonctions de la magistrature et de l'État[1]. Après avoir préparé les éléments multiples et complexes de l'accusation, il fut associé aux fatigues de l'audience par M. Mesnard, qui du reste s'en réserva sa part, et cette part fut large et brillante.

Rien ne manqua au succès du procureur général, de ce qui, dans les causes criminelles, consacre les vrais triomphes de l'éloquence judiciaire, ni ces commotions morales qui ébranlent l'âme des accusés comme pour leur arracher de

[1] M. Rouland, alors substitut du procureur général à Rouen, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

vive force le secret de leur conscience, ni la frémissante horreur qui parcourut à diverses reprises l'auditoire, ni l'entraînement irrésistible exercé sur les convictions des jurés, et qui fit sortir de leur verdict une quadruple condamnation capitale, terrible satisfaction demandée au nom de la société et obtenue tout entière[1].

Cette même année, une grave question d'état se trouvait portée devant la Cour royale de Rouen[2]. Le représentant le plus éminent du barreau de Rouen[3] et l'un des membres les plus illustres du barreau de Paris[4] figuraient dans cette cause qui excita au plus haut degré la curiosité publique. M. Mesnard y montra une profonde connaissance du droit que fit valoir une argumentation tout à la fois souple et serrée; il examina sous des points de vue variés et suivit dans leurs diverses sphères d'application les règles qui assurent au sein des familles des

---

[1] Une anecdote assez piquante se rattache au souvenir de ces émouvants débats. Au sortir de l'audience, un avocat, s'adressant à l'un des substituts de M. Mesnard, qui aujourd'hui occupe un siége élevé à la Cour de cassation, lui dit : « Le garde des sceaux devrait interdire à « votre procureur général le service des assises : son « éloquence y est trop dangereuse. »

[2] Affaire Delair et Deschamps.

[3] Me Senard.

[4] Me Teste.

garanties certaines à la manifestation et à la conservation de droits précieux et sacrés, en même temps qu'elles défendent l'enceinte inviolable où ils s'exercent contre des intrusions arbitraires et illégitimes. Il établit notamment avec beaucoup de force les conditions dans lesquelles la règle salutaire *Pater is est quem nuptiæ demonstrant* conserve tout son empire ; il en fit ressortir en ces termes les décisives conséquences : « La loi « a parlé pour lui (le père) ; elle le proclame « père de l'enfant né dans le mariage et inscrit « sur les registres de l'état civil au moment de sa « naissance ; son silence suffit ; qu'il ne démente « pas la loi et tout est dit ; nul ne peut quereller « son silence qui n'est qu'une ratification de la « présomption de la loi, qui consacre sa fiction, « qui acquiesce à l'autorité de sa proclamation. « Autant vaudrait s'attaquer directement à la loi « dont ici le mari n'est devenu que le muet exé- « cuteur. Son silence fait la loi de la famille ; en « vain l'évidence de l'adultère ou de l'inceste « entoure le berceau de l'enfant : la loi fait taire « cette évidence si le mari ne la dénonce pas. »

Remontant aux origines historiques de cet axiome et suivant ses fortunes diverses à travers les temps, il montra d'une façon ingénieuse quelles modifications avaient dû apporter à sa primitive rigueur et les changements de la légis-

lation, et l'action plus lente et plus intime des mœurs. Il n'insista pas avec moins d'habileté sur la différence des conditions qui sont faites à l'action en désaveu et à la contestation d'état; enfin, là encore, il sut exercer cette puissance de vie et de mouvement qui lui avait été si largement départie et dont il était si prodigue [1].

---

[1] Les fragments suivants du discours de M. le procureur général Mesnard ont été insérés dans le *Recueil des Arrêts de la Cour de Rouen :*

« Estelle Delair, vous demandez votre mère, vous l'ap-
« pelez à grands cris; mais, croyez-nous, ne faites pas
« tant de bruit autour de son cercueil; ne la réveillez pas
« du lourd sommeil de la tombe. Prenez garde que, non
« loin d'elle, dort aussi cet ami de son cœur qui vous
« donna le nom que vous portez depuis vingt-deux ans.
« Craignez qu'à votre voix bien connue il ne s'éveille
« aussi, et que si, répondant à un imprudent appel, elle
« vous dit : « Oui, je suis ta mère, » il ne vous dise en
« même temps : « Je suis ton père », et il l'a dit en effet...

« Bénie soit la loi qui, dans ses fictions les plus exi-
« geantes, ne vous commande pas, Messieurs, de donner
« un démenti judiciaire à la conscience publique! Bénie
« soit cette loi qui vous permet de ne pas laisser égarer
« au front de l'adultère la belle couronne de la légitimité,
« et qui vous autorise, au contraire, à donner ici à la
« morale une éclatante et solennelle satisfaction !

« Car, ne vous y méprenez pas, cette société qu'on vous
« a dite légère, sceptique et railleuse, cette société qui,
« au milieu de ses croyances attiédies, fait si bon compte,
« en apparence, dans sa littérature ardente et la fable
« de ses drames, des violations de la foi conjugale, ne

Ces occasions rares et solennelles qui, dans la vie militante du magistrat, sont comptées comme des actions d'éclat, permettaient à M. Mesnard de manifester dans leur plus beau jour les facultés supérieures de son esprit ; mais, pour le connaître

---

« croyez pas que pour cela elle ait perdu le sentiment de « ce qui est éternellement juste et moral. Qu'à la place « de ces fictions passionnées qu'accueille une molle com- « plaisance, la réalité vienne à se présenter comme ici, « sous son vrai nom, avec tout le sérieux de ses consé- « quences destructives de l'honneur et du repos des « familles, et vous verrez que cette société, si frivole en « apparence, retrouvera toute l'énergie de son indignation « pour flétrir de semblables désordres. C'est qu'elle sent « que la famille est le refuge des bonnes mœurs, et que « si, dans cet asile, elle ne sont plus en sûreté, tout est « perdu.

« Elle sent qu'au milieu de la corruption qui nous gagne, « la justice doit redoubler sa vigilance et faire bonne « garde sur les frontières de la famille pour empêcher « l'adultère d'y introduire ses fraudes et ses mensonges.

« Elle comprend qu'il est juste que les fautes des pa- « rents soient, du moins quant aux intérêts matériels, « expiées par leur postérité ; qu'il est juste que, dans la « participation aux prérogatives et aux avantages de la « famille, une même destinée ne soit pas réservée aux « enfants qui portent le sceau de la légitimité et à ceux « qui ne doivent le jour qu'aux désordres d'une épouse « infidèle.

« Voilà pourquoi elle applaudirait, Messieurs, à votre « arrêt, qui peut être encore un beau monument élevé « aux souvenirs abâtardis de la dignité du mariage et de « la morale publique. »

tout entier, il aurait fallu pouvoir le suivre dans les détails si nombreux et si compliqués que comporte l'administration d'un vaste ressort : c'est là, dans cette partie des fonctions du ministère public moins exposé aux regards, et qui relève avant tout de la conscience, qu'il déployait une incessante activité et qu'il apportait une infatigable vigilance; les instructions, soit générales, soit spéciales, qui émanaient de lui furent considérées à bon droit comme des modèles. Mis en rapport continuel avec les fonctionnaires soumis à sa direction, par cette attentive étude de toutes les questions qu'il fallait résoudre et de toutes les nécessités auxquelles il convenait de pourvoir, il pouvait, avec un égal discernement, distinguer et préciser ce qu'il croyait devoir demander au zèle de ses subordonnés, et reconnaître ce qu'il pouvait attendre de leur intelligence et de leur dévouement ; il y trouvait le double avantage de pénétrer à fond dans la pratique des choses et de se rendre un compte exact de la valeur des hommes; et c'est en exigeant beaucoup de lui-même qu'il apprenait le secret de connaître les autres et de les employer à propos et à leur vraie place.

En 1841 commença pour M. Mesnard une nouvelle phase de sa vie judicaire. Le 12 octobre de cette année, il était appelé à prendre place à la

Cour de cassation avec le titre de conseiller, en même temps qu'une seconde ordonnance royale lui conférait la dignité de commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. Sans perdre les habitudes intellectuelles qui avaient été développées et fortifiées chez lui par une expérience déjà longue, M. Mesnard sut entrer aisément dans l'esprit des nouvelles fonctions qu'il avait à remplir. De la pratique du commandement et de l'exercice d'une autorité supérieure, il lui resta, dans l'étude des affaires, une promptitude extrême à pénétrer jusqu'au vif des questions ; au milieu des discussions, une vivacité toujours piquante, jamais blessante, qui tenait au tempérament plus qu'au caractère, et où se mêlait à propos une certaine bonne grâce brusque et sans apprêt, enfin, à défaut du droit qu'il n'avait plus de prescrire à des subordonnés la marche qu'il fallait tenir, le privilège, souvent exercé, d'indiquer à des collègues, à des égaux, la route qu'il convenait de choisir, d'y entrer le premier et de s'y faire suivre.

Dans des contestations toujours animées, souvent dramatiques, moins encore peut-être à raison de l'importance des intérêts qui s'y trouvaient engagés et de la gravité des questions qu'elles soulevaient, que par la nature des juridictions où elles étaient portées et par le

caractère des discussions qu'elles autorisaient ou qu'elles provoquaient, M. Mesnard avait su intervenir pour y porter toute la lumière et tout le mouvement qu'elles pouvaient recevoir, pour en tirer tout ce qu'elles renfermaient de vie et de chaleur. Une grande sûreté de jugement, ce qu'il était permis d'appeler une remarquable agilité de l'intelligence et une heureuse adresse de l'esprit, l'éclat modéré et contenu d'une imagination qui ne perdait jamais entièrement ses droits, l'aidèrent à prêter une animation singulière, un relief saisissant, une couleur imprévue à des matières examinées sous un point de vue plus abstrait, pour humbles et pour arides qu'elles fussent; telles, par exemple, les questions qui se rattachent aux servitudes et aux actions possessoires, et qui, à l'occasion de débats souvent mesquins, mettent en jeu des principes délicats dont les déductions ont peine à se faire jour à travers les incidents variés, les modes d'action, tantôt brusques et interrompus, tantôt calculés et persistants, au milieu des incertitudes, des équivoques, des conflits incessants qui viennent fréquemment troubler la source, altérer le caractère, contrarier la manifestation et compliquer la preuve des droits que la loi reconnaît à l'homme sur une part considérable des biens qui sont susceptibles d'une appropriation matérielle.

Grâce à la position élevée où se trouve placée la savante compagnie à laquelle appartenait M. Mesnard, et à raison du principe même de son institution, c'est par la comparaison assidue de la volonté du législateur avec les décisions rendues par les magistrats, que doivent se résoudre les difficultés qui lui sont proposées; ainsi mise en contact direct et en rapport intime avec la loi, les arrêts qu'elle rend empruntent à la loi elle-même quelque chose de sa froide et sévère majesté. Si l'office du juge, exercé dans de telles conditions, ne se confond point avec l'office du législateur, du moins l'intervalle qui l'en sépare semble s'amoindrir, et le passage est plus facile et plus naturel de l'un à l'autre. Aussi, lorsque, par une ordonnance royale en date du 23 septembre 1845, le titre de pair de France fut conféré à M. Mesnard, les travaux auxquels il avait consacré en dernier lieu ses efforts et par où s'était affermie chez lui l'habitude ancienne et constante d'éclairer l'application, de fixer l'interprétation, de ressentir et d'inspirer le respect des lois, lui rendirent facilement accessibles et bientôt familiers ces autres travaux qui ont pour objet de préparer et de fonder les monuments de la législation. Dans le courant de l'année 1846, il prit part à plusieurs discussions importantes, notamment à celle de deux projets de loi, l'un

sur les eaux minérales, dont il fut rapporteur, l'autre sur les marques de fabrique, qui tous deux ne devaient arriver au terme de leur élaboration que plusieurs années après[1]. Dans les discussions auxquelles ils donnèrent lieu, M. Mesnard montra comment des connaissances pratiques approfondies peuvent s'allier aux considérations générales les plus élevées; il témoigna notamment de l'importance qu'il attachait, et qui doit être toujours conservée, à deux principes qu'il est de la sagesse du législateur de ne pas perdre de vue, à savoir qu'il ne faut pas imposer légèrement des sacrifices considérables à la propriété privée, et qu'il n'est pas bon que des libertés inoffensives soient soumises aux exigences d'une réglementation inopportune ou exagérée. La proposition de modifications à introduire dans la perception des droits d'octroi sur les bestiaux trouva M. Mesnard également prêt à descendre dans les détails techniques qui se rapportaient aux innovations particulièrement débattues alors et à signaler les points par lesquels elles se rattachaient à d'autres intérêts et à d'autres appréciations, spécialement à ces importantes

[1] La loi relative à la conservation et à l'aménagement des eaux minérales porte la date du 14 juillet 1856; celle qui régit les marques de fabrique est du 23 juin 1857.

CONSIDÉRATIONS

SUR

J.-J. ROUSSEAU

A voir un ascendant impérieux exercé sur cette terre, par une âme, une intelligence, une parole humaine, il y a, certes, et il faut espérer que, dans l'avenir, l'on cherchera encore un attrait supérieur en même temps que le plus instructif des sujets d'étude et le plus captivant des spectacles. C'est que, vis-à-vis, à l'encontre des puissances souvent brutales et subalternes, à coup sûr irrésistibles qui s'appellent le fait, le chiffre, l'épée, une telle attention prêtée, ou tel hommage rendu par l'homme qui est, avant tout, une âme, un esprit, à ces

vite derrière le polémiste et le moraliste. Sous les noms d'Alceste et de Philinte, c'est le bon et le méchant, ni plus ni moins, qu'il se propose de représenter, mieux encore, c'est lui-même d'un côté, et, de l'autre, tout ce qu'il ne peut pas supporter chez les hommes. Pour qu'on ne puisse en ignorer entre les traits qu'il fait ressortir avec complaisance sur celle des deux figures que Molière a rendue la plus agréable en apparence, il se plaît à accentuer cette marque morale ou, si l'on aime mieux, ce repoussoir, l'insouciance de l'aristocrate sans cœur, en face des misères du peuple. Par contre, chez son misanthrope idéal, il suppose, pour lui en faire honneur, le détachement de soi-même, l'oubli de tout intérêt propre ; ne se doutant pas de la façon dont, par là, il donne prise et provoque des représailles sévères qui, en effet, ne lui furent pas épargnées.

Pour garder la vraie mesure, il valait mieux, peut-être, interroger, en dehors de lui-même,

---

« dans laquelle il est impossible de vivre sans fausseté et « sans légèreté superficielle. » (Conversations de Gœthe, recueillies par Eckermann, trad. Délerot, t. II, p. 364).

Impossible de mieux dire, quant au personnage de Molière, et en même temps (inconsciemment) quant à la misanthropie de Rousseau prise par le bon côté, sinon vue en beau.

quelques-uns de ceux dont une disposition à beaucoup souffrir, parce que l'on a beaucoup attendu et trop espéré, fit d'illustres victimes de leur propre génie. Elle est si naturelle, cette disposition fatale, chez les plus grands de ceux qui, ayant touché la limite et comme l'insuffisance des affections et des ambitions humaines, en sont venus enfin à leur retirer leur confiance. La trahison signalée d'un Pascal envers la raison veut-elle dire qu'il commence par aimer médiocrement cette raison, sacrifiée depuis à une foi aveugle? Un Dante en vient à maudire sa patrie. Pour que, renié par elle, il eût à combler la place qu'elle laissait vide dans son cœur, et à épuiser les heures d'exil qu'il lui devait, il lui fallut quoi? Rien de moins qu'éterniser le souvenir d'un amour d'enfance, et l'horreur toujours vive de l'injustice; il fallut qu'avec cette lumière et cette ombre, il créât un poème, un monde : Était-ce donc l'avoir faiblement aimée? Si, dans une région morale tout autre, il arrive que, mal payé des flatteuses imaginations dont il para la nature humaine, un grand écrivain la prenne pour objet de ses dépits, de ses rigueurs, de ses colères d'esprit au moment de le juger, et avant de le condamner sans recours comme un ennemi de l'humanité, le moins qu'on lui doive n'est-ce pas de se dire : Même dans l'esprit d'un Pascal, même dans l'âme

d'un Dante, oui, jusqu'à de telles hauteurs, il est des antipathies spécieuses qui, s'expliquant par ce qui leur est le plus contraire, prêtent à l'erreur. Qu'il s'agisse de la raison, de la patrie, de la nature humaine, s'il arrive qu'un grand penseur, un grand poète, un grand écrivain se retourne contre celle-ci ou celle-là, la traitant avec la dernière rigueur, pour n'avoir pas obtenu ce qu'il en attendait, ce qu'il méritait peut-être (qui sait), est-ce qu'il appartient au premier venu, s'arrogeant le droit d'apprécier ce cas rare, de tout ramener à l'injustice et à l'ingratitude ?

Avec le nom de misanthrope, il en est un autre qu'on lui aura couramment appliqué, c'est celui d'utopiste. S'il est bon à cet égard de se souvenir qu'il eut à se mesurer, non sans avantage, avec plus d'un faiseur d'utopies avéré, ce n'est pas une raison pour lui accorder pleine réparation due à cet adversaire, à ce vainqueur des sophistes, suspecté lui-même de sophisme, qui fut Socrate.

Il n'est que juste, tout au moins, de faire en quelque sorte le tour entier de ses pensées, sans négliger les restrictions, les effaçures qui viennent atténuer ou corriger ce que de prime abord, mis en face d'elles, on voit ressortir d'impérieux et de choquant.

Rêveur systématique, l'utopiste proprement dit vise à un but circonscrit et propose des moyens

d'y atteindre qu'il se vante de faire juger praticables ; il s'abandonne sur la pente de ses illusions sans être tenté, un seul instant, d'en remonter le courant, et cette constance qu'il garde, vis-à-vis de ses idées, est comme un gage personnel qu'il ajoute pour appeler et retenir la confiance à laquelle il prétend en leur faveur. Mais afficher tout d'abord avec éclat telle formule hardie ou choquante, et quand on s'est mis à la suivre, tantôt courir jusqu'au bout sans hésiter, sans se croire en faute, tantôt se donner le mérite de lui demander bien moins qu'on n'en pourrait obtenir, et après s'être livré à sa pensée, se reprendre jusqu'à hésiter et trembler devant elle, si bien que des traces d'effaçure, des repentirs restent visibles, indélébiles, sur ce que l'on a commencé par souligner avec force et d'un seul trait, de tels procédés, de telles variations permettent-elles de ranger dans le commun des utopistes l'écrivain tour à tour si hautement provoquant et si porté à en rabattre ?

Le plus grand de tous les naturalisés que compte la littérature française, il garda des habitudes de style persistantes dans son pays natal, plus d'une marque d'origine qui reste reconnaissable, plus d'une imperfection qu'il maîtrisa pour s'en faire une qualité imprévue[1]. *Des argu-*

[1] ... « Des longueurs toujours excédantes, des *argu-*

ments ! des exordes ! Est-ce à un penchant défectueux, à une sorte de coutume locale qu'il obéit, ou ne serait-ce pas l'art d'écrire, dans toute sa force, qui triomphe, lorsque, tout à coup, se séparant de son élève imaginaire, lui-même, lui seul s'avance vers le public, et non moins reconnaissable, s'il est possible, sous le vêtement sacré dont il se couvre sans se cacher, qu'il ne l'était tout à l'heure sous l'habit du précepteur, et tire de son cœur qu'il sent battre, de sa conscience interrogée directement et sans détour, cette revendication des privilèges divins de l'homme et cette déclaration de ses devoirs qui n'a pas été surpassée ? *Exorde* encore, au meilleur titre, cette autre entrée en matière, lorsque, venant prendre à partie un des plus hauts dignitaires du sacerdoce catholique, un prélat qu'entourent et protègent toutes les dignités qui tiennent au rang et à la hiérarchie s'accordant avec la supériorité morale, il commence par s'incliner avec l'attitude respectueuse de l'inférieur en face de celui dont il se sent séparé par une distance infranchissable, avec

---

« *ments,* des *exordes,* un peu d'apprêt, quelquefois des « phrases, rarement de la légèreté, jamais de cette sim- « plicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée et fait « si bien valoir ce qu'elle dit. »

(*Nouvelle Héloïse,* partie 6e, lettre 5e).

l'ironie couverte et profonde de celui qui sait trop que la cause dont il se charge n'est pas la cause d'un seul, et que soutient l'invisible entourage d'une multitude d'esprits pour lesquels il porte la parole et que cette parole entraînera.

Quant à la *simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée,* pour la lui refuser, il faudrait commencer par s'arroger le droit d'effacer tant de pages si fraîches et si vives, écrites ici sous la dictée d'inoffensifs souvenirs, là, en l'honneur de souhaits sincèrement modestes ; il faudrait arrêter la marche ni précipitée ni languissante, inséparable des plaisirs dont il semble qu'elles aient à jamais fixé le charme rapide, de ces phrases à la cadence légère, à l'animation expansive qui prêtent au détail le plus mince, le moins extraordinaire, un agrément imprévu avec des airs d'aventure.

De la langue française qu'il mettait au nombre des langues ingrates (ingrat lui-même, après tout ce qu'il lui devait!) il sut faire, la maîtrisant péniblement[1] pour en obtenir tant de clarté, de

---

[1] « ... De là vient l'extrême difficulté que je trouve à « écrire. Mes manuscrits raturés, barbouillés, mêlés, in- « déchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée... »

Confessions, 1re partie, liv. III.

force et d'émotion, comme un miroir qu'il crut fidèle, autant que celui de la vérité même, le miroir ardent où il concentra tous les feux du sentiment, en même temps qu'il le colorait de toutes les teintes de son humeur et de ses passions, de ses goûts et de ses antipathies. Et quand il le faut, quand il le veut, ne devient-elle pas l'arme la plus tranchante et la plus sûre, dont il use pour l'attaque, et mieux encore, pour mainte défense qu'il rend victorieuse? Tour à tour, il la met au service de la persuasion à laquelle appartient ce pouvoir royal, presque divin, d'obtenir un acquiescement d'autant plus précieux que nul préjugé ne l'incline, que nulle vue intéressée ne le précipite, et il l'emploie à faire prévaloir la démonstration, dont l'autorité rigoureuse s'impose de vive force et subjugue les intelligences.

Veut-il qu'elle s'empare des esprits, il lui communique ce quelque chose qu'on appellerait volontiers *imperatorium* et *oratorium*, par où la langue latine, sa mère, fut souveraine. S'agit-il de la rendre maîtresse des cœurs, on dirait qu'il emprunte à la langue italienne, qui est sa sœur, ces grâces parfois un peu efféminées, par où s'amplifie, en se redoublant, l'expression des sentiments tendres, à peu près comme des consonnances faciles réunies en un brillant *crescendo*, reproduisent toujours avec plus de chaleur et

d'éclat la même phrase, le même thème passionné qui s'agite en quelque sorte sur place. Aussi bien l'Italie l'attira, et plus d'une fois, si le néophyte improvisé, si l'aspirant diplomate vite dégoûté demanda peu à la contrée des grandes traditions religieuses et politiques, si l'homme ne profita guère des enseignements contenus dans la destinée faite par l'union du génie avec la souffrance, à ces glorieux infortunés Dante Alighieri, Torquato Tasso, en attendant Léopardi, qui ne séparèrent jamais dans leurs œuvres et dans leur vie l'amour de la beauté sensible du culte de la beauté morale, il paraît bien que l'écrivain n'entendit pas impunément parler le langage qu'ils avaient ennobli.

De là, sans doute, il lui revint plus que cette inspiration musicale, heureuse mais unique, dont il se reconnaît redevable à l'auteur de la *Jérusalem délivrée*[1]. Sur le déclin de sa vie, au sortir de la brumeuse Angleterre[2], Venise, qu'il avait connue, lui sourit encore de loin, Venise, la ville où deux esprits aussi divers que Montaigne et Byron mirent leurs préférences, l'un parce qu'il la trouvait admirable pour y couler une vie

---

[1] *Confessions*, partie 2e, liv. VII, (1742).

[2] Lettre au marquis de Mirabeau, 22 mai 1767.

sombre, glissante et *muette*, l'autre, pour y avoir répandu plus qu'en nul autre lieu les agitations fougueuses de son génie.

Dire, comme on l'a fait, que son style peut sembler *bourgeois* en quelques points, est-ce pour que le mot soit imputé à louange ou à reproche? Ce serait plutôt un éloge, et un éloge mérité, si l'on entendait par là une aisance qui, tenue à égale distance de la gêne et de l'opulence affectée, fait valoir jusqu'aux plus simples choses; à une condition toutefois, c'est que cette aisance n'implique pas nécessairement l'abstention (dans un sens tout intellectuel) de ces deux sortes de luxe que lui-même désignait volontiers sous les noms de *luxe d'ostentation* et de *luxe de mollesse*. Surtout il ne faudrait pas entendre par là une sorte de couleur intermédiaire et neutre, transformée en ton dominant. Non, mieux vaudrait, pour caractériser et personnifier en quelque sorte des qualités littéraires diverses et parfois contrastantes, se souvenir de l'héroïne de roman que Rousseau montre tour à tour amante et dévote, châtelaine et ménagère, la même au fond sous ces personnages variés. Du temps même de Rousseau, cette expression de *bourgeois* servit à désigner certaines compositions dramatiques[1] dont les au-

[1] A propos de ce drame *bourgeois*, l'on a pu dire non

teurs, au risque de ne pas éviter la déclamation et l'emphase, tentaient de faire passer dans les conditions moyennes de la vie en leur prêtant le langage de la prose, des situations, des luttes, entre le devoir et la passion que la poésie avait consacrées et rendues comme inséparables de grands noms immortalisés par elle. Il faut reconnaître que, transportée avec une intention semblable, des fictions dramatiques aux fictions romanesques, l'épithète n'est pas toujours déplacée lorsqu'on l'applique à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*.

Entrer avec éclat dans la carrière littéraire en faisant campagne, et quelle campagne! contre les Sciences et les Arts, sans excepter les Lettres, quand on doit, plus tard, apporter sa pierre à ce monument que des esprits hardis se proposeront d'ouvrir, sous le nom d'Encyclopédie, à toutes les découvertes et à toutes les conquêtes de l'intelligence humaine, quand on doit faire cet honneur

---

sans esprit : « Entre ce genre tel que le vit naître le « XVIIIe siècle et celui que de récentes tentatives ont pré- « tendu mettre en honneur, entre cette épaisse couche de « sensibilité larmoyante d'un côté, et cette sécheresse « âpre et nue de l'autre, il y a comme la différence qui « séparerait une formation neptunienne d'un produit « *volcanique,* destinés, la première, à fondre, le second, « à se calciner, pour laisser en témoignage d'eux-mêmes, « là, un peu d'eau salée, ici, un peu de cendre. »

à l'art d'écrire, de l'exercer absolument comme si l'on avait charge d'âmes, c'est quelque chose de peu commun assurément. La rareté du fait deviendra plus piquante encore, s'il arrive à ce nouveau-venu dans la République des Lettres, y réclamant son titre de citoyen, une déclaration de guerre à la main, de trouver en face de lui, se portant défenseur de ces noblesses de l'esprit vis-à-vis desquelles il se donnait avec tant d'audace les premiers torts, quel étrange avocat? Un souverain en personne.

Il est, pour les têtes couronnées, trois façons de prendre souci des lettres sérieuses, les protéger, les cultiver personnellement ou les redouter. Ce n'est pas à la dernière que le bon esprit du prince dont il s'agit ici, avait donné la préférence, témoin l'établissement d'une Académie sinon française de naissance, au moins promise par sa destinée à la France[1]. Le nouveau-venu, lui, ce partisan déclaré, cet immortel représentant de la liberté d'écrire, devait se tenir soigneusement à l'écart de toute Académie. Bien plus, dans un de ses accès d'humeur noire, il devait infliger aux compagnies qui portent ce nom le reproche d'amollir les mœurs et le soupçon de

[1] L'Académie fondée à Nancy par le roi Stanislas.

transformer leur autorité en une sorte d'*instrumentum regni*[1]. Et pourtant, quelle Académie oserait lui garder rancune?

Rien de plus ordinaire, assurément, que le dépit de l'écrivain qui, aux heures de lassitude et de découragement, accuse la plume qui ne sert pas assez docilement sa pensée. Où Jean-Jacques Rousseau est sans pareil, c'est lorsqu'il met la plus étrange insistance à maudire, comme la cause de ses disgrâces, ce qui fut à la fois l'instrument de sa gloire et l'outil de son labeur mercenaire. Qui voudrait reprocher à sa mémoire le souhait qu'il exprima souvent d'être ramené par le sort vers les lieux qui l'avaient vu naître, d'y faire du livre toujours ouvert de la nature, qu'il comprit si bien, l'étude et les délices d'une vie non assujettie? Quoi de plus sincère que ce regret d'une condition modeste dans ce coin de terre privilégié, d'où s'échappent de temps en temps encore quelques pages tout imprégnées de l'air vif et du souffle fortifiant des hautes cimes?

---

[1] C'est ce qu'il laisse entendre au sujet de l'Académie fondée en Corse sous la domination génoise. Cela n'a pas empêché la Corse de faire *l'étonnement du monde*, suivant qu'il le lui avait prédit, mais dans un sens bien différent, tout à fait imprévu, il est vrai, et où les académies n'eurent rien à voir ni à faire.

on les a reconnus. Et si l'écrivain en vient à mettre au premier rang de ses droits la liberté, une liberté illimitée de dire sur lui-même, comme sur autrui, tout ce qu'il croit véritable, quelle orgueilleuse bravade! En vain alléguera-t-il qu'il use en quelque sorte de représailles vis-à-vis de tant de discordances clairement saisies, trop vivement ressenties, entre les dehors dont l'homme se fait un rôle, une parure et les *dessous* qu'il s'étudie soit à dérober entièrement, soit à voiler en partie. Dès l'abord il sera frappé de discrédit, s'il commence par se décerner de son autorité privée une sorte d'absolution générale, qu'il s'empresse d'étaler en avant des nudités choquantes d'un aveu public et sans réserves. Et que sera-ce, si cette absolution, servant d'abord de protection et de défense, change vite de ton, pour prendre celui de la bravade et du défi ?

C'est qu'il n'est pas plus aisé de s'isoler dans la divulgation hardie de toute sa vie que dans son existence même. De même qu'à prendre toute la liberté d'agir dans son intérêt propre, on risquerait à chaque pas d'empiéter sur les droits et le domaine des autres, de même le droit qu'on s'arroge de traiter le public en confident, après l'avoir convoqué comme un auditoire, d'aller jusqu'à lui livrer plus encore qu'on n'a l'habitude de livrer au confident le plus intime, implique une

autre sorte d'usurpation et couvre plus d'une atteinte portée à ce bien moral, à ce trésor précieux qui est la réputation d'autrui. Pour l'écrivain qui s'est assuré une telle immunité, la pente est glissante entre la prétention à une véracité sûre de faire même mesure de vérité aux autres et à soi-même et l'indifférence, difficilement excusable, à laquelle il importe peu de faire perdre aux autres encore plus qu'à soi. Qu'il s'agisse, par exemple, de ce qu'on peut appeler, après Pascal, *certains égarements à aimer en divers endroits*. Vainement l'auteur s'y mettra de moitié. Tel aveu, dont, en sa qualité d'homme, il croit pouvoir s'accommoder sans rougir, sera inséparable de telle imputation accablante pour l'honneur d'une femme. S'il est vrai que « ce sexe ait une sorte de « droit sur les aventuriers qui les lui rend en « quelque sorte plus intéressants[1] », l'aventurier, devenu grand écrivain, qui ne se fera nul scrupule de jeter avec un rayon de lumière indiscret, une ineffaçable offense sur les abris de la vie intime, sur la maison hospitalière, sur le foyer commun, n'en manquera pas moins au devoir; il n'en violera pas moins la loi non écrite, la loi morale qui les défend de la révélation véridique comme

[1] *Émile et Sophie,* lettre I.

du rapport mensonger avant que le législateur humain ait formulé, à son tour, la prescription salutaire qui interdit de se justifier de la calomnie, en faisant preuve de médisance.

Un traité d'éducation, qui se termine par l'ébauche d'un roman d'aventures demeure l'œuvre capitale de l'auteur d'un livre d'amour où, chacun tenant école ou faisant profession de perfection morale, la passion du devoir est exaltée par les mêmes bouches, avec la même ferveur, que les droits de la passion. Transformé en précepteur idéal, Rousseau se propose, disons mieux, s'impose pour recevoir l'enfant à sa naissance, pour le préparer à prendre à son tour dans la famille la place du chef, du père, et le malheur veut qu'on ne puisse prononcer ces noms de père et de fils sans grief pour la mémoire de l'étrange père de famille que fut Rousseau.— Comment oublier d'un autre côté que pour lui, pour son malheur, ce courant d'affections pures et profondes qui transmet des parents à l'enfant l'obligation morale de rendre autant qu'on aura reçu, avait été interrompu ou détourné tout près de sa source ? La confiance facile qui persuade au père que la vraie place de son fils est à ses côtés, sous sa direction, à portée de sa voix, de ses avertissements, de ses caresses ; cette confiance n'avait pas veillé sur son jeune âge ; elle ne l'avait pas retenu et protégé enfant ;

père, il ne sut ni ne voulut la connaître. Et si quelque chose peut faire comprendre que d'un sophisme injustifiable il se soit fait une règle de conduite motivée, c'est que ses souvenirs personnels ne lui laissaient apercevoir qu'une faible distance morale entre la destinée qui, peu après son commencement, est à peine disputée aux vicissitudes fortuites, et celle qui, dès l'abord, est abandonnée à la pitié publique. Prompt à reculer devant tout engagement qui coûte et qui dure, il contracte celui que la loi rend solennel entre tous et ne rompt qu'à la dernière extrémité quand elle ne le prétend pas absolument indissoluble. Il le contracte sans célébration solennelle, mais non sans réflexion; il lui donne pour raison d'être, au lieu d'une préférence justifiée, la confirmation d'une habitude vulgaire et lui refuse la dignité d'une consécration légitime. Laissant douteux pour la compagne qu'il s'est donnée le droit de se dire épouse, il lui retire ensuite celui de s'entendre appeler mère, comme si, pour n'avoir su, jadis, au temps des *Charmettes,* comprendre à quel point ce nom est moralement incommunicable, il lui était défendu de sentir au prix de quels douloureux déchirements, une fois justement acquis, il se perd ou s'aliène.

A deux sentiments qu'il appartient à la famille de revendiquer, mais qui peuvent néanmoins

exister en dehors d'elle, à l'amour et à l'amitié, il a demandé soit le calme momentané, soit la paix durable, pour un cœur également avide et incapable de repos... Le premier de ces nœuds de choix est sujet à se délier en un endroit pour se rattacher à un autre; Rousseau en fit l'épreuve sans avoir le droit de s'en plaindre. Quant à l'autre, il se persuada plus d'une fois qu'il ne tenait qu'à lui de le resserrer en le fixant, et, l'ayant vu se rompre, il gémit, il s'indigna comme d'une injustice. Lui-même, en s'indignant, était-il juste? Question encore incertaine et que bien des pièces produites et des plaidoiries écrites ne suffisent peut-être pas à résoudre ; question toujours délicate, à la prendre sous son aspect le plus général, délicate comme le commerce moral lui-même formé par l'exacte correspondance des mouvements de deux cœurs, de deux esprits, qui s'accordent pour donner gratuitement ce qu'ils ont de mieux. Combien elle devient plus scabreuse encore lorsque les parties intéressées sont de grandes dames et des hommes de lettres! Nouveau surcroît d'embarras, encore, pour faire la part des incompatibilités qui rendent les séparations inévitables, et celle des torts qui rendent les ruptures inexcusables, si l'homme illustre qui a jeté autour de lui et porté jusqu'à la postérité les accusations de duplicité et de trahison, multiplie en les aggravant

toutes les causes de disproportion capables de s'interposer dans les relations affectueuses pour les prévenir ou les corrompre ! Disproportions sociales et conventionnelles d'abord. Il veut qu'elles constituent autant d'obstacles infranchissables à l'amitié, érigeant ainsi en théorie absolue une disposition personnelle à se révolter également contre tout ce qui pouvait lui faire trop sentir qu'on le laissait à sa place, dans sa condition, ou laisser percer l'intention de le mettre au niveau de conditions supérieures à la sienne... Disproportions morales et discordances intellectuelles. Quoi de plus propre à les exagérer, à les exaspérer, qu'une sensibilité tour à tour très impétueuse et très concentrée, qui s'offre à toutes les blessures, les irrite et les empêche de se cicatriser !

Ce n'est pas tout, d'ailleurs. On peut avoir commencé par reconnaître dans la pitié, dans cette pitié qui a part à toute sympathie recueillie par la faiblesse, (que cette faiblesse soit celle de l'enfant, de l'opprimé ou du fugitif), l'un de ces sentiments primitifs qui éclairent l'aurore de l'Humanité ; on l'aura même exaltée, comme la dernière voix intérieure qui, écoutée du malheureux tenté de quitter la vie, lui persuaderait d'assigner encore à cette vie un but et un prix. Puis on aura cru qu'il suffisait d'accuser chez soi je ne sais quelle ingra-

titude naturelle[1], pour tenir fermée cette autre ouverture du cœur, correspondante à la pitié, par où s'établit l'égalité morale entre le bienfaiteur et l'obligé. Celui qui aura eu le malheur ou commis la faute de vouloir accorder sur ce point, à son bénéfice, une telle indulgence pratique avec un respect tout théorique, restera justement suspect d'avoir franchi rapidement l'intervalle qui sépare la fierté répugnant à souffrir l'ombre même de l'obligation et la susceptibilité maladive prompte à devancer le moment où, par une onéreuse interversion, le lien inoffensif d'abord qu'offrit l'ami de la veille se fait sentir comme une lourde chaîne tenue par un protecteur intéressé.

Hâtons-nous d'ajouter que rien ne suppléa, d'ailleurs, pour le bonheur ou pour la tranquillité de Rousseau à ce qui lui échappa ainsi, à ce que des craintes si ombrageuses lui firent rejeter. Ni compensations, ni consolations ne lui vinrent de l'éclatante renommée qu'il avait conquise. Fut-il toujours aussi indifférent à la renommée littéraire que le donnerait à croire certaine comparaison, doublement singulière dans sa bouche, qu'il appliquait après coup, au sort d'un faible ouvrage de jeunesse[2]. Il est permis d'en douter, mais il n'est

---

[1] Lettre à M. de Malesherbes.

[2] « Les lettres ont été l'amusement de sa jeunesse ; il

que juste de lui faire honneur du désintéressement qui caractérise les ambitions purement intellectuelles. Sans doute, la gloire telle qu'il la rêva ne fut autre que « cet *amour déguisé* » dont parle le poète[1]. Que dire de la gloire à double face qui fut en réalité la sienne ? Pour caractériser ce qu'elle eut de fallacieux, il a des expressions auxquelles il n'est pas permis de se méprendre, tant la sincérité y déborde[2] ! Et, en effet, quels étranges contrastes ! Ici l'intervention officieuse de quelques-uns des premiers de l'État, impuissante à détourner de lui le stigmate d'une réprobation légale ; là de haineuses démonstrations populaires allant, s'il faut l'en croire, jusqu'à ces violences contre lesquelles la loi donne recours, non seulement au citoyen, mais encore à l'étranger. La rébellion prétendue contre les institutions religieuses et poli-

---

« n'y attache aucune importance... Enfants illégitimes « que l'on caresse encore avec plaisir, en rougissant d'en « être le père, à qui l'on fait ses derniers adieux et que « l'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embar- « rasser de ce qu'ils deviendront. »

(Préface de *Narcisse*.)

[1] Fame is Love disguised. (SHELLEY.)

[2] ... L'âcre fumée de la gloire qui fait pleurer. (Lettre au marquis de Mirabeau.) ..... un cœur caché, enfoncé, forcé de se retirer au-dedans de soi. (*Essai sur l'origine des langues.*)

tiques, considérées comme le fondement de l'ordre social, devenant pour ses œuvres, pour sa personne, le principe d'une autorité si nouvelle et si diversement invoquée; ces appels adressés de tant de côtés, avec une confiance parfois crédule, soit par des âmes en peine, soit par des peuples en détresse, qui l'invoquent, les unes comme un directeur bénévole de conscience, les autres comme un législateur *consultant*. Malgré tout, quoique pouvant se rendre le témoignage que sur la religion, sur la patrie, sur la famille, il s'était prononcé dans toute la sincérité de sa pensée et avec tous les élans de son cœur, il apparaît frustré des biens moraux qui sont le partage des fidèles d'une même communion, des citoyens d'une même nation, des membres d'une même famille. Une impossibilité de trouver près de soi, à côté de soi, à qui parler et de qui se faire entendre, une privation où les anciens se figuraient réunis le mal de l'exil et le mal de la servitude, la privation des épanchements familiers où ils mettaient la jouissance élémentaire, le privilège suprême de la liberté [1], telle fut sa profonde souffrance, tel fut

---

[1] JOCASTE.

Perdre sa patrie, est-ce un grand mal?

POLYNICE.

Très grand, et plus grand à l'épreuve qu'on ne peut l'exprimer.

son indéniable malheur. Il l'exagéra jusque-là que tout retour vers la réalité lui devint hostile et fut pour lui comme une expatriation, car au-dedans, il s'était fait une solitude animée par l'imagination. L'atmosphère épurée qu'il y respirait était un autre air natal, délicieux d'abord, délétère ensuite, lorsque, à la place des belles apparitions évanouies, se pressèrent les ombres offusquantes et les nuages épaissis à plaisir.

Pour ce « quelque chose qui cherche à briser les liens qui le compriment » le droit s'ouvre-t-il, quand cette compression est extrême, de s'affranchir volontairement et de se donner issue même par la violence? Il l'avait énergiquement nié, en règle générale, tout en ayant soin de réserver l'hypothèse où la prison qui enferme l'âme serait

---

JOCASTE.

En quoi consiste-t-il, et que souffrent les exilés?

POLYNICE.

Une souffrance horrible; ils n'ont plus la *liberté de parler*.

JOCASTE.

Ne pouvoir dire ce qu'on pense! C'est la condition d'un esclave.

(EURIPIDE, *Les Phéniciennes*).

On sait qu'Athènes accorda, par exception, le bienfait du *franc-parler* aux esclaves et que ce ne fut pas le moindre témoignage de la douceur de ses mœurs et de l'esprit libéral de sa législation.

dégradée au point de sembler inhabitable. Exception contestable en principe, exception qu'il est difficile de limiter. Car il est deux sortes de maux physiques. Les uns, par un échange qu'une âme généreuse ne trouvera jamais désavantageux, font payer en souffrances les nobles efforts, les travaux méritoires que, par une sorte d'héroïsme, elle se sera imposés. Les autres viennent d'abus purement corporels par suite desquels les fonctions vitales peuvent être altérées jusqu'à leur source; elles sont humiliantes comme une punition infligée par un vil instrument, comme une vindicte partie de bas. S'agit-il des premiers? La dignité même de leur origine empêchera celui qui doit les supporter de chercher une délivrance où il verrait une lâcheté. Si celui qui est victime des autres est tenté de leur échapper en disposant de lui-même, il s'arrêtera le plus souvent, lui qui aura perdu, d'une manière ou d'une autre, la possession de soi-même, devant cette singulière et suprême façon de la reprendre en apparence.

Infidèle, cette fois, à Platon, pour se rapprocher de Sénèque, Rousseau avait réservé l'exception. Aussi put-on supposer (à tort sans doute) que lui-même, si enclin à se placer dans l'exception, s'en était, en si grave occurrence, ménagé le funeste bénéfice. On l'a fait, en allant même non sans quelque raffinement de cruauté envers

sa mémoire, jusqu'à lui dénier, quant à ses souffrances physiques, la créance que, grâce à ses propres aveux, il était impossible de refuser à ses défaillances. C'est pourquoi, à une vie sinon « sublime et rampante, pleine de force et de puérilité[1] », du moins inégalement composée de faiblesses et d'ardeurs, de timidités et d'audaces, d'inconséquences et de louables obstinations, devait mettre fin un genre de mort laissant prise à la controverse.

A bien d'autres controverses était voué l'héritage intellectuel laissé par lui, sorte de succession perpétuellement ouverte, portant avec elle aux esprits avides d'en recueillir les bénéfices l'obligation de distinguer ce qu'il est essentiel d'en conserver ou nécessaire d'en déduire, ce qui doit rester à la charge de celui qui la transmit ou constituer le profit des générations suivantes, d'en dégager enfin, pour le bien de tous, l'actif net et le précieux reliquat. Tant d'éléments la composent : elle se forma d'un tel mélange de sagesse et de passion, d'observation et d'imagination, de rigueur dans la proposition et d'instabilité dans les doctrines ou de relâchement dans la conduite ! D'une part c'est l'organisation sociale jugée et condamnée, mais

[1] *Nouvelle Héloïse.*

condamnée tout à la fois par comparaison à un état idéal qui l'aurait précédée et lui serait préférable, et au nom des principes d'éternelle justice les plus capables de la légitimer en la soutenant. C'est la lutte morale qui est au fond de l'homme, résolue, simplifiée par l'intervention pacifiante du sentiment, c'est-à-dire d'un arbitre souvent imprudent et aveugle, devenant parfois un entremetteur dangereux, lorsque l'on confie à lui seul la dignité de l'homme, l'influence que la femme doit au charme naturel de sa faiblesse, ou bien au péril de ses fragilités, et l'honneur de la famille qui veut une garde plus sûre... Mais aussi c'est l'idée de Dieu, l'idée de l'immortalité, ce patrimoine sacré du genre humain, appuyées sur le témoignage irrécusable de la conscience, sur la garantie unique de la raison. C'est l'arrêt sans réserve, prononcé contre ces sciences, ces arts, ces lettres, qui sont l'occupation nécessaire ou le couronnement glorieux de l'intelligence ; mais, à côté, c'est plus d'un gage donné par lui-même à titre d'inventeur, de compositeur, de juge non exempt de partialité, tantôt au plus vague des beaux-arts, qui approchait alors de son âge d'or et touchait à ses triomphes suprêmes, tantôt à une science aimable entre toutes celles qui ont la nature pour objet. Enfin, au sein de cette nature et devant le spectacle de

la création, c'est la recherche passionnée de la jouissance courte et intermittente d'une paix telle que les hommes ne sauraient la donner, et de ces bienfaits de la solitude, reçus ceux-là seulement sans efforts et sans scrupules, célébrés avec transport lorsque, du fond de la retraite où il s'est représenté, goûtant avec ardeur les premières délices de l'étude, avec calme les prémices de la volupté, il s'est jeté presque subitement dans le tourbillon social le plus agité. Qu'est-ce que Rousseau y apportait pour son compte et qu'y trouvait-il autour de lui? Ni la place toute faite qu'assure la naissance ou la fortune; ni l'énergie capable de suivre sans en dévier la route une fois prise, afin d'emporter le succès; ni cette résignation de l'esprit qui n'est pas toujours la compagne de la modération des goûts. Mis en mesure de beaucoup observer, et n'étant pas de ceux qui ferment volontiers les yeux, que vit-il autour de lui ou plutôt au-dessus de lui? Car il avait eu de bonne heure l'habitude de lever la vue de bas en haut sans illusion, sans éblouissement, vers les privilégiés de l'ordre social. Des loisirs que leur laissaient la vie publique absente et la vie de famille trop négligée, que faisaient ces privilégiés? Pour emploi favori ils leur donnaient le plaisir, et, au-dessous du plaisir, quand il y avait place, des projets, des rêves de réforme sociale,

fille du Ciel. Issue de l'administration, absorbée par elle, elle naîtra et se formera sous les auspices de la Bureaucratie discourante, sœur cadette, d'aucuns diraient sœur bâtarde, de l'Éloquence politique, et toujours prête à se subroger à son aînée, en ses honneurs, en sa réputation, en sa fortune, et en attendant, si habile à se mesurer avec elle, en lui opposant le poids de son épaisse armure toute bardée de faits et de chiffres. Que conclure de là ? Rien contre le respect dû à la loi; mais beaucoup, quant au danger qu'il y aurait à le compromettre et à en dégoûter, si l'on faisait dépendre sa légitimité de ces bienvenues fortunées au monde et à la vie que Rousseau rêva pour la loi elle-même.

En ce qui est de l'accession régulière de tous à tout ou partie des avantages sociaux que l'on a vus accumulés à titre de privilège sur un petit nombre de têtes, le principe ainsi posé ne comporte-t-il pas, lui aussi, ses réserves pratiques, si l'on continue à se placer au point de vue de Rousseau? Par la plus gratuite des suppositions, Rousseau avait imaginé que le *mérite personnel,* l'*estime,* dans l'état sauvage, étaient l'unique mesure des distinctions individuelles[1]. Par la plus

[1] Préface de *Narcisse,* etc.

juste des prévisions, il avait annoncé qu'à cette influence qui devrait, en effet, primer toutes les autres, une civilisation de plus en plus matérielle tendrait à en substituer une autre, celle de la richesse. Adversaire intraitable plutôt encore que victime d'un ordre social qui répugnait à une juste égalité, il avait prétendu retrouver l'injustice et l'usurpation jusque dans les fondements de la société. Moraliste et juge du cœur humain, tantôt sévère, tantôt attendri, il avait fait son procès moins à la richesse même qu'à l'usage faux et dépravé de la fortune. Tout en réclamant comme un équitable bénéfice de l'organisation sociale le droit ouvert à chacun de s'élever honnêtement au-dessus de sa condition, il avait vanté avec un charme persuasif la modération des désirs qui engage à ne pas vouloir de ce côté tout ce que l'on pourrait, à rester sans regrets, sans envie, ce que l'on fut d'abord, être cette modération qui oppose un contrepoids efficace aux empressements extrêmes et aux poursuites sans trêves. Les profonds changements, les renversements surprenants par où devait s'inaugurer la venue de temps nouveaux, auraient pu désintéresser en apparence les griefs du précurseur politique. Ceux du moraliste, fondés sur quelques-unes des dispositions de l'esprit humain des moins sujettes à varier, n'eussent pas été d'aussi facile composition. Que la propriété, après avoir fait trop

étroitement acception des personnes, se communiquât avec plus d'aisance et de libéralité, que la richesse s'étendît en prenant de nouvelles formes, ce n'était pas assez pour leur donner le change, quelque important que dût paraître le changement, sinon la transformation.

Un coin de terre, occupé pour la première fois par l'homme qui s'en empara et le garda, voilà le lieu où Rousseau inscrit la condamnation définitive sans appel de toute possession privative. Un coin de terre entouré de soins, pourvu d'embellissements par son maître, de manière à devenir digne de la félicité domestique qui s'y enferme, voilà ce que Rousseau décrit avec une complaisance trop marquée pour ne pas emporter l'absolution du propriétaire, mieux que cela, une sorte de glorification de la fortune judicieusement employée[1]. Le temps, en précipitant sa marche, allait bientôt, sinon découvrir, du moins relever avec éclat d'autres aspects de la propriété, de la fortune, la frapper en quelque sorte à l'effigie de tel âge nouveau dont elle est appelée à concentrer les recherches, à résumer les besoins ; ses titres principaux allaient accorder les qualités, contraires en apparence, de ce qui est le plus largement collectif, et de ce qui est le plus étroitement indi-

---

[1] *Nouvelle Héloïse,* 4e partie, lettre XI.

viduel. Agglomérée en masses où elle se concentre, et néanmoins répandue, découpée en parts divisibles à l'infini, éparpillée en feuilles volantes, nous la voyons se prêter au jeu des opérations les plus fugitives, sans répugner aux nécessités et sans se refuser aux avantages des longues possessions. Elle constitue ces vastes mécanismes, ces amas de *capitaux,* qui, demeurant impersonnels, si on les prend en masse, admettent, en détail, de nouveaux possesseurs, incessamment provoqués, s'offrent à tous, sont tous les jours, à toute heure, ce qu'est le domaine, la terre qu'on affiche et dont l'écriteau appelle un maître. De tels biens de fortune sont doués d'une sorte de vie factice, laquelle a ses fonctions régulières, ses mouvements compliqués, ses pulsations vibrant à chaque instant du centre aux extrémités, et aussi ses troubles et ses maladies. Elle étend son action et ses secousses jusqu'aux plus éloignés et aux moindres entre les détenteurs de ces biens. Par les variations d'un perpétuel encan, d'une mise à prix incessamment renouvelée, par le retour certain de périodiques incertitudes,

... The certain hazard
Of all incertainties [1].

[1] Shakspeare; *Winter's tale,* act. 3, sc. v.

elle fixe leur attention, les excite au changement, fait naître en eux le germe de résolutions qui se perdent, de velléités capricieuses qui avortent, d'entreprises qui, poursuivies, aboutissent bien ou mal, transmet de celui-ci à celui-là l'excitation contagieuse d'une fièvre à accès réglés et redoublements périodiques. Engagés dans un mouvement qu'il ne dépend pas d'un seul d'entre eux de ralentir ou d'accélérer, et libres tous ensemble de s'en retirer et de s'y soustraire, ils sont victimes à la fois de la nécessité qu'ils subissent et des tentations de la liberté qui leur reste. La plupart ne songent plus à ce qu'ils ont, à ce qu'ils possèdent, ils pensent qu'ils perdent ou qu'ils gagnent, et, en effet, chaque jour leur apporte sinon la réalité, du moins l'image, la possibilité d'un gain ou d'une perte. Beaucoup en viennent à ne plus chercher ni assiette, ni temps d'arrêt fixe sur le terrain mouvant où ils glissent. Si le sentiment de la sécurité leur manqua d'abord, c'est ensuite le désir et le goût de la sécurité qui leur font défaut.

Certes, la vue de tels entraînements, avec le trouble qu'ils apportent et l'instabilité qui les accompagne, n'eût pas amoindri, aux yeux de Rousseau, les motifs de distinguer entre l'amour légitime de la propriété et les passions désordonnées qui lui empruntent son nom pour entreprendre

sur la considération qui lui est due. Quel intervalle, en effet, ou plutôt quel abîme profond les sépare ! La force, la légitimité de cet amour ne lui viennent-ils pas de ce qu'il peut s'attacher à des biens certains et reconnaissables ? Au possesseur de ces biens il appartient de se faire une prédilection qui exclut toute tentation de comparer, qui par le mieux entendu des retours sur ce qu'on a y trouve des avantages, des qualités que rien autre ne vaut et ne saurait remplacer.

Usque adeo quiddam proprium notumque requirit [1].

Ces passions, elles se prennent à cette opulence composée de biens qui, faisant même figure sous la main de n'importe quel possesseur, lui laissent une envie sans fin d'en faire commerce pour y gagner. Celui qui les garde ou les vend a beau faire ; ayant pris le moyen pour le but, il n'est le maître ni de lui ni de sa fortune.

Oui, répétons-le : que l'on considère le partage des bien matériels ou les influences exercées sur les caractères et sur les esprits, il est bien permis de dire de la civilisation, cette fortune des nations, que ses bienfaits les moins contestables ne sont pas gratuits et qu'elle aussi

... Vend ce qu'on croit qu'elle donne.

---

[1] Lucrèce, *De Naturâ rerum*, liv. 2.

Nul ne le sentit plus profondément que Rousseau ; mais nulles déclamations, pour généreuses qu'elles soient, ne sont destinées à prévaloir contre la force des choses. Rousseau aura passé ; bien des institutions auront croulé. Au bout de tant de chutes, il est un article de la morale sociale qui reste debout, présidant imperturbablement à la marche précipitée des sociétés nouvelles. Et lequel ? Celui qui décide qu'à négliger son avantage particulier, on se montre indifférent au bien commun ; que chaque individu est grevé d'une sorte d'obligation de s'enrichir, sauf à faire profiter autrui de son enrichissement, et de considérer ce qu'il a gagné non comme un terme où il convient de s'arrêter, mais comme un instrument de gain qu'il ne doit cesser d'employer encore. Des temps sont venus où tout concourt à changer, entre les mains de chacun de ceux qui possèdent, la nature, le genre de produit des biens dont il jouit, avec la même efficacité qu'à d'autres époques tout s'accordait pour favoriser la conservation de certains biens déterminés, non seulement à un même possesseur, mais à une même lignée de possesseurs. Des gouvernements prodigieusement actifs ont surgi, se donnant pour mission d'ôter tout intérêt, de refuser tout encouragement au repos, bien plutôt que de garantir la stabilité à ses intérêts positifs, sur lesquels ils se font fort

de s'appuyer, en les aiguillonnant sans cesse. L'habitude s'est établie de voir payer par de larges et faciles profits personnels le service, fût-ce le plus équivoque, rendu au public. Les hommages prodigués aux spéculateurs habiles et heureux, déguisés en bienfaiteurs de la société, ont éclipsé la bonne, mais modeste renommée des citoyens simplement et tranquillement laborieux. Sommes-nous bien loin du moment où ces derniers, ces braves gens d'autrefois devront s'estimer fort heureux si l'opinion qui domine la bataille sociale, ne les relègue pas dans la catégorie des *non-valeurs* et des bouches inutiles, si l'on se contente de les tenir pour une réserve inactive de la grande armée pacifique, de les estimer et de les grader en conséquence?

Chose assurément digne de remarque; s'il arriva parfois à Rousseau de trouver supportables ces rapprochements nécessaires qui mettent l'homme en contact avec ses semblables, ce fut dans la société d'un fort petit nombre de ses contemporains, pour lesquels la fortune était un avantage de plus ajouté aux supériorités de la naissance, du rang et de l'éducation. Dans la multitude démesurément accrue de ceux qui, les anciennes barrières une fois mises à bas, ont actuellement ou le mérite de s'élever par un labeur obstiné, ou le tort, trop aisément racheté, d'arriver au même

point par des moyens autrement rapides, autrement allégés de scrupules, qui oserait affirmer que la misanthropie effarouchée du philosophe de Genève eût fait aussi aisément ces quelques rencontres favorables qui, pour quelque temps du moins, la mirent presque à l'aise?

Enfin, cette égalité de tous dans l'exercice du droit et l'accomplissement du devoir qui vont à diriger les affaires publiques et à participer de plus près et sur plus de points à la vie sociale, que l'Évangile politique de Rousseau consacre comme le dogme démocratique par excellence, affirmé aussi nettement que le fut, dans cet autre Évangile qui ne change ni ne vieillit, l'égalité des âmes devant Dieu, l'auteur du *Contrat social* lui-même, en face d'épreuves si diverses, l'eût-il maintenue sans conditions, sans concessions? S'il réclamait la participation de tous aux affaires publiques, c'est qu'il tenait cette participation pour effective et pour efficace. Parce qu'il la voulait effective, il ne dissimulait pas sa préférence pour les petits États où l'exercice en est aussi facile que sérieux, et il s'appliquait en même temps à signaler les modes d'agir les plus propres à garantir ces petits États de tout péril d'absorption. Parce qu'il la croyait efficace, sous sa forme la plus simple, dans sa mise en œuvre la plus directe, il repoussait ces délégations, faites à des assemblées pu-

bliques qui constituent le *système représentatif*[1], pour prendre le mot dans son acception la plus compréhensive. C'était se montrer trop confiant, trop optimiste d'un côté et pas assez de l'autre. Trop confiant quant aux ressources sainement conservatrices qui peuvent appartenir aux petits États[2], pour conjurer soit les effets de certaines forces d'attraction morale irrésistibles, soit les abus de la force pure et simple; trop défiant quant aux propensions dangereuses qui peuvent entraîner des corps délibérants issus de la volonté nationale vers l'abus ou la violation de leur mandat.

Supposez Rousseau entendant parler d'un état social, d'une période historique que signaleraient les caractères suivants : un partage de l'Europe

---

[1] Toutefois, si l'on passe du *Contrat social* au *Traité d'Économie politique,* on s'aperçoit que Rousseau n'est pas sans mettre à son juste prix l'intervention de représentants de la nation en matière d'impôts. Il est vrai qu'il se flatte d'obtenir par là l'établissement d'un système de contributions publiques qui, sous couleur de réparer les injustices sociales, viole ouvertement le principe de l'égalité proportionnelle.

[2] Ces moyens se réduisent à la formation de confédérations ou d'étroites alliances; mais encore faut-il supposer à cet égard des conditions de voisinage dans lesquelles il y a une sorte de pétition de principe à croire ces moyens efficaces ou même praticables.

civilisée en un fort petit nombre de divisions nationales formant autant de masses plus ou moins exactement équilibrées; chacune d'elles couverte de multitudes savamment organisées pour l'attaque et la défense, suivant des lois qui n'épargnent le service militaire à nul homme valide, et soumise à un pouvoir fort, centre d'une hiérarchie de fonctionnaires tenant lieu de toute autre aristocratie; des communions religieuses constituées ici par des hérésies ou des schismes solidement assis, là par une orthodoxie plus disposée à se porter de la liberté à la domination qu'à s'arrêter dans une indépendance soumise au partage, et mêlé à tout cela, un arrière-paganisme inhérent aux mœurs bien plus qu'aux croyances et se refaisant sur la corruption de ce qu'il aurait perdu en fait de dureté et de violence: l'humeur paradoxale du philosophe se fût-elle refusé la fantaisie de s'exprimer à peu près ainsi: « C'est « quatorze siècles qu'il faut remonter pour trou- « ver l'équivalent (moins l'armement général) « d'une semblable époque. L'Empire romain, « lorsque ses maîtres trouvèrent le fardeau trop « lourd pour un seul, l'Empire, avec l'arrange- « ment presque symétrique substitué à la vieille « unité romaine par la prévoyance d'un Dioclé- « tien, l'énergie d'un Maximien et les vertus d'un « Galère, avant que les Barbares vinssent gâter

« ce bel ordre ; voilà quelque chose qui se rap-
« porte à ce que vous voulez me faire entendre.
« Que n'ajoutez-vous pour que rien ne manque
« à cette peinture de l'Église et de l'État, le tour
« particulier des controverses religieuses se por-
« tant avant tout sur cette question fondamentale
« renouvelée d'Arius : Jésus ne fut-il qu'un hom-
« me, ou bien est-il Dieu ? et sur la légitimité
« de la prétendue donation de Constantin, c'est-
« à-dire de l'institution d'une royauté temporelle
« au profit d'un chef d'Église ; cette dernière
« question devenant le principe d'interminables
« discordes d'esprit et de luttes extérieures, où la
« religion et la politique ne peuvent que se com-
« battre ou se confondre jusqu'à se rendre res-
« pectivement méconnaissables. » La méprise de Rousseau eût-elle été absolument injustifiable? Ne voit-on pas que sur bien des points l'histoire excelle à mettre en action toutes sortes de paradoxes, à se faire en quelque sorte la complice des jugements les plus aventureux ? Pouvait-elle inventer un jeu plus bizarrement ironique que le partage d'un monde civilisé (sauf quelques fractions négligeables) entre une demi-douzaine environ de grandes *puissances*. (Les mots ont une sorte de magie secrète et comme ceux-là jurent avec l'accent doucement maternel de celui de *patrie !*) ; et cela, quand, à la base mouvante de

ces lourds colosses, s'exerce régulièrement la participation ostensible de tous ou de presque tous, à la vie politique? Aux réclamations impérieuses formulées par Rousseau en faveur de la souveraineté nationale, voilà ce que l'histoire a répondu, et voilà ce que l'Humanité, appelée à disposer de ses destinées, aura su trouver de mieux.

C'est que, suivant une conséquence nécessaire, mais nullement prévue par Rousseau, le suffrage universel ou quasi-universel devient impuissant à raison de son extension même. Dans tout grand État, il en est bien vite réduit à se prononcer sur des personnes plutôt que sur des idées, sur des mots plutôt que sur des choses. L'extrême faiblesse d'une initiative qu'il est beaucoup plus aisé de provoquer pour la forme que de mettre sérieusement en jeu, le condamne à répondre suivant qu'il est interrogé à se mettre en mouvement, suivant qu'il est mené, suivant qu'en use à son égard un certain art d'en tirer des réponses ou forcées, ou ambiguës, ou ineptes. Enfin, l'impossibilité matérielle où il se trouve de s'expliquer sur tout ce que les partisans de la souveraineté du nombre prétendraient ne faire relever que de lui, cette impossibilité sinon concédée formellement, du moins entrevue par l'auteur du *Contrat social* peut bien être cause d'une déviation

qu'il a moins clairement aperçue, en rejetant le corps social, le souverain (c'est-à-dire une majorité) vers ce qui devrait être considéré comme une impossibilité morale, nous voulons dire la désignation d'un seul comme représentant unique et perpétuel de tous.

Certes, ces autres déviations que Rousseau a déclarées inhérentes aux assemblées investies par une délégation populaire du droit de légiférer, ces faiblesses, ces trahisons sont dans la nature des choses. Une assemblée, confondant le pouvoir législatif avec le pouvoir judiciaire jusqu'à faire comparaître devant elle le dépositaire de la magistrature suprême pour lui infliger comme à un esclave infidèle et fugitif le dernier supplice, et cela fait, proclamant qu'il ne reste plus qu'à trembler devant elle; des assemblées permettant de confondre le rôle qu'elles se réservent et le traitement qu'elles reçoivent avec le rôle et le traitement qui sont propres à des fonctionnaires serviles, jusqu'à donner justement les mêmes raisons de ne plus les craindre et de se jouer d'elles, voilà non des hypothèses et des abstractions, mais des réalités que l'on a vues et que l'on peut revoir! Malgré tout, quelle que soit, au-dessus d'elles, la force immense du pouvoir qui les domine, quelle que soit, au-dessous, la masse des suffrages d'où elles émanent, c'est encore par l'union de la

que l'âme de Rousseau n'y eût jamais trempé ? Avec quelle horreur bien qu'une sensibilité offensée, révoltée, finalement saine, ne tourna pas une fois, après tout, vers la basse envie ou les tentations de vengeance, se fût dressé contre quiconque, ayant osé dire : à demain la pitié, à demain la liberté et le gouvernement régulier, exposé une nation à glorifier la clémence de ce gouvernement régulier, lorsque revenu dans la liberté, il se contente de supprimer les contradictions en laissant vivre les contradicteurs !

La réforme qu'une philanthropie généreuse ne peut se lasser de réclamer, l'abolition de la peine de mort, Rousseau, il est vrai, ne l'inscrivit pas au nombre des vœux qui lui étaient chers. Quant à ce rêve, qui est la suppression de la guerre, il laissa à une philanthropie fort peu clairvoyante dans son honorable optimisme le soin d'en appeler incessamment, pour réchauffer son zèle, à la philosophie, au sentiment religieux et même en désespoir de cause à ce goût immodéré du bien-être et des jouissances matérielles, si peu fait (quoiqu'on se vante du contraire) pour adoucir les mœurs en élevant les cœurs. Mais qu'il eût été loin d'admettre qu'un dogme politique quelconque pût justifier le sacrifice de vies innocentes ailleurs que sur les champs de bataille ! A Dieu ne plaise que l'on abuse contre lui d'une phrase

singulièrement malheureuse (il faut bien l'avouer) qui convertit en un hommage rendu à la pitié l'empressement féroce de la populace au pied de l'échafaud [1] !

C'est avec cette réserve qu'il conviendra de reconnaître, si peu de temps après la mort de J.-J. Rousseau, dans l'une de ces périodes tragiques de destruction et de transformation, où, rapidement durci au feu des évènements, l'argile dont les nations sont faites prend successivement tant d'empreintes presque aussitôt effacées ou brisées, plus d'un trait de cette physionomie morale si mobile, si inconstante, de philosophe et de réformateur, marquée au coin de l'histoire et en recevant un relief démesuré. Suscités avec une égale ardeur par la Révolution française et comme inséparables dans leur germe [2], deux sentiments, deux forces morales contradictoires vont surgir ensemble ; un prosélytisme généreux jusqu'à offrir au monde le bienfait d'un affranchissement universel, un patriotisme devenant si vite exclusif et absorbant au point d'accomplir et de

---

[1] *Lettre à M. Philopolis*, page dernière, t. IV, p. 350.

[2] Tout étranger qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'*Humanité* est admis à l'exercice des droits de citoyen français. (Constitution du 24 juin 1793, art. 4.)

proclamer rigoureusement juste l'asservissement de l'Europe entière au maître plus ou moins légitime d'une seule nation. En voyant mis en action si terriblement l'accord [illegible] factice contre nature, de ces deux idées, comment écarter le souvenir de cet autre drame, si réduit, purement personnel et psychologique, de ces difficultés que trouva Rousseau et des efforts qu'il fit pour concilier, dans la trame d'une seule vie et la suite d'une même œuvre intellectuelle, l'homme et le citoyen?

Les défaillances, les découragements de l'homme de désirs et de regrets que fut Rousseau, si souvent et à tant d'égards victime de sa sincérité et de ses illusions, n'apparaissent-ils pas transportés dans le domaine des faits dès la fin de la tempête sociale qui a mis aux prises l'intraitable attachement à ce qui fut, à ce qui, pour une grande part, ne pouvait plus être, et la recherche implacable de ce qui, pour demeurer trop absolu, risque de ne jamais être durable? Les voies se rouvrent alors à des souverainetés fort distinctes de celle du peuple, tantôt à celle qui se place hardiment au-dessus de toute loi, ressource extrême, que Rousseau, une fois au moins et par une passagère aberration, s'est laissé aller à trouver acceptable[1] ; tantôt à celle qui, forte de ses bonnes in-

1. Lettre au marquis de Mirabeau.

tentions, s'abstient de consulter fréquemment l'opinion nationale, tolérance que Rousseau n'a pas marchandée aux princes bien intentionnés[1], ou bien à cette autre, enfin, qui se couvre de la protection surhumaine dont il lui est arrivé de parler dans des termes qu'avouerait le partisan le plus décidé du *droit divin*[2]. Certes, il n'entre pas dans sa physionomie morale, ce trait odieux de la nature humaine, ce mauvais regard jeté de bas en haut, l'envie pour tout dire, l'envie si aisément triomphante, alors que le train normal des affaires du monde étant violemment dérangé, il se fait des coalitions imprévues entre deux fractions, deux minorités, que sépare d'ordinaire le gros de l'humanité, et qui sembleraient devoir se refuser à toute alliance; ici l'élite honnêtement amoureuse de progrès et de perfectionnement, là le nombre toujours trop grand d'esprits pervers,

---

[1] *Contrat social,* etc.

[2] Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. « Il était nécessaire au repos public « que la *volonté divine* intervînt pour donner à l'autorité « souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôtât aux « sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion « n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez « pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même « avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang « que le fanatisme n'en fait couler. »

avides de mauvais changements, où le sort peut recruter des maîtres d'un jour, les pouvoirs de hasard lignes que la plume vengeresse d'un Tacite les condamne à vivre. Mais une prompitude fatale à exagérer ce qui est, à supposer ce qui n'est pas, et à l'affirmer avec force, lorsqu'il s'agit de protéger son indépendance personnelle contre les entreprises d'un zèle qui lui porte ombrage, ces amers levains de défiance qui pour son malheur bien plus encore que pour le mal d'autrui, fermentent dans une âme irrémédiablement vouée au soupçon[1], ne les reconnaît-on pas, dans tel *rapport* adressé à la Convention nationale? dans tel acte d'accusation porté contre les alliés et les coreligionnaires de la veille, qu'il transforme en ennemis et en traîtres. Oui, ce sont les mêmes troubles morbides, mais élevés à quelle puissance et entraînant quelles conséquences! Cette fois l'aigreur préméditée est devenue un poison infaillible qui tue.

Pour s'en tenir à des analogies qui compromettent moins hautement la mémoire de Rousseau, le procédé particulier du polémiste religieux qui a soin de s'en prendre à Saint Paul, ce premier

---

[1] ..... *His mind*
Has grown suspicion's sanctuary
(BYRON, *Childe Harold*, ch. III).

ministre de la parole chrétienne, en laissant intacte une autorité plus haute, une telle attention ou une telle prétention à mesurer sa force, à limiter la portée de ses coups, que de fois, des controverses religieuses elle passera dans les luttes politiques !

Avant tout, par l'habitude d'opposer soit au présent, soit à un passé récent, les visions décevantes d'un passé démesurément reculé plutôt que l'apparition vaguement entrevue d'un avenir où les menaces se mêlent aux promesses, par ce penchant à faire pénétrer dans l'idée du progrès social la rénovation plutôt encore que la nouveauté, Rousseau oriente dans un sens tout particulier ceux que tente le rôle ou que sollicite la tâche de réformateur politique. Le terme principal de leurs efforts, il le leur montre plutôt sur la route déjà parcourue où restent encore tant de traces de ce qui ne doit plus se relever que vers les voies encore inexplorées où d'autres générations vont se suivre et s'entr'aider. Par là, il autorise une confiance singulière, où il entre à la fois quelque chose de l'assurance que l'on met à réclamer une restitution légitime et de l'ardeur avec laquelle on s'élance à la recherche d'un bien perdu. Entre les aventuriers que suscita, aux approches de la Renaissance du XVI^e^ siècle, la découverte récente encore de nouvelles terres,

beaucoup, dit-on[1], cédaient à l'espoir de trouver au loin les sources mystérieuses d'une éternelle jeunesse. Parmi ceux qui, vers la fin du siècle auquel appartient Rousseau, gouvernant parmi les tempêtes politiques, coururent de si terribles hasards et qui, sous des bannières, avec des devises empruntées au grand écrivain, prétendirent, eux aussi, forcer le passage d'un monde à l'autre, combien demandèrent à l'antiquité, dont ils tâchaient d'introduire les maximes et les exemples dans leurs discours et dans leurs actions, le secret de la régénération attendue ! S'il leur arrivait de se tourner vers la postérité, ce n'était qu'en vue de se justifier du mal infligé à leurs contemporains par des avantages incertains et futurs. On dirait que pour fuir les angoisses et les étreintes du présent, ils prenaient l'attitude de ceux qui, tour à tour, regardent en arrière pour un secours, en avant, pour un refuge !

Mais, dans la vie des nations comme dans celle de l'homme, la puissance fécondante de l'enthousiasme ne s'exerce que par accès, en quelque sorte, et remporte de courts triomphes. La libre explosion des forces morales, par où quelque chose de vraiment grand perce et se fait jour en soulevant

---

[1] Humboldt, *Tableaux de la Nature*, p. 310.

le poids des siècles, ne tient relativement pas plus de place dans l'histoire des sociétés que n'en prennent dans la généralité des existences humaines certains moments, valant et au delà le prix d'une vie tout entière, où cessent de prévaloir la rude résistance des calculs positifs, la molle inertie des routines vulgaires. Si ces énergies collectives ne s'épuisent pas soudain, du moins elles rabaissent leur élan, et transportent ailleurs leur effort. Des principes, des idées, voilà ce qui fut d'abord jeté, répandu par elles, mais pour s'affaisser bientôt : un courant impétueux d'intérêts, très pressé tout ensemble et très réglé, bruyant mais non désordonné, absorbant dans sa précipitation méthodique et dans l'unité d'une direction commune des mouvements confus et discordants en apparence, voici ce que, peu après, elles dirigent ou paraissent diriger. Alors, soit que l'harmonie entre des droits et des devoirs également reconnus et respectés fasse la sûreté et la grandeur de la vie publique, soit que le peuple qui a reçu la liberté politique la laisse partir sans trop de peine, comme on voit s'éloigner un hôte incommode qui commence à troubler la tranquillité du logis, s'il ne va pas jusqu'à l'éconduire comme un hôte remuant et impérieux qui attire à soi une trop grande part de l'activité domestique au détriment d'emplois clairement profitables ;

soit enfin que pour en avoir abusé, ils n'en conservent que l'ombre, un caractère profondément, uniformément empreint, marque d'un trait commun la physionomie des peuples dans ces temps sans repos. Ce trait saillant, c'est le développement de plus en plus étourdissant de l'activité sociale. Alors aussi le légitime désir d'améliorer peut devenir une passion aveugle de changement qui exige des satisfactions sans mesure et sans terme ; la disposition dominante des esprits avides de progrès est de réputer bon tout ce qui est nouveau par cela qu'il est nouveau, comme si la nouveauté à elle seule était la condition et la garantie du progrès. Enclins à forcer la pente des temps, parce qu'ils tiendraient à honte de la remonter pour faire honneur de quoi que ce soit au passé, ils estiment, ils tarifent suivant des données qui se formulent en chiffres les bénéfices du changement et le prix des découvertes faites ou à faire. Se rencontre-t-il encore quelqu'un de ces juges avisés des choses et des temps qui, tout en faisant gagner justement, par arrêt motivé, plus d'un procès au présent contre le passé, ce qui est nouveau contre ce qui est ancien, s'attachent à maintenir invariablement les droits imprescriptibles et la possession immémoriale de ce qui est permanent contre les prétentions usurpatrices de ce qui varie incessamment, jamais un si rare

et si précieux discernement n'aura eu, avec autant de matières où s'exercer, plus de peine et plus de mérite à se faire reconnaître.

Les sages du jour, les maîtres de l'avenir (ou du moins ceux qui croiront l'être) se garderont bien d'emprunter au bas-matérialisme, qui excita les saintes colères de Rousseau, son langage éhonté et ses négations dégradantes. Ils s'y prendront d'une autre façon pour obtenir des intelligences de tous côtés, et se ménager dans les esprits de faciles et larges naturelles ouvertures. Adversaires obstinés, eux aussi, de l'invisible et de l'indémontrable, ils ne feront pas à ces chimères l'honneur de les prendre au sérieux, de les combattre en face, afin de les mettre en fuite; mais ils chercheront à écarter d'elles les pensées des hommes. Contempteurs déterminés des hautes idées qui occupent les sommets de l'intelligence, ils éviteront de les rencontrer et de les affronter; ils aimeront mieux s'en détourner doucement et dédaigneusement. Ils iront insinuant que, n'ayant nul titre à l'attention, nul trait aux modernes usages, ces vieilleries manquent absolument d'emploi. Partisans déclarés des calculs exacts, ils mettront lestement hors de compte, au début de leurs opérations, bon nombre de vérités primitives et indiscutables, puis ils se vanteront de travailler scientifiquement à la composition d'*entiers* par le

rapprochement de fractions divisées, quand ils auront, au contraire, commencé par fractionner ce qui était entier. Promoteurs de la science, qui suivant le mot d'un contemporain de Rousseau leur devancier timide et incomplet[1], doit être, avant tout, une langue bien faite, ils ne se douteront pas qu'en se dispensant de dégager, d'affirmer comme nécessairement étranger à la matière, le principe de cohésion, de force, de vie, de toute vie, qui est à la fois vérité et mystère, ils se condamnent à remplir aussi peu les conditions de la science légitime et intégrale qu'un idiome privé du verbe, privé du pouvoir d'admettre, et de faire prononcer le mot être remplirait celle d'une langue composée de tous ses éléments. Poursuivants de découvertes, coureurs de progrès par voie de prétérition, ils accableront, sous le nom de spiritualisme, les idées morales du reproche d'être rebattues, improductives et de ne savoir point avancer et, les dépassant avec cette légèreté, ils ne songeront pas à se demander ce que deviendrait le voyageur avide de perspectives imprévues et rapidement emporté d'une région à une région nouvelle, s'il n'y avait là, contre les chemins qui mènent au loin, des sillons perpétuellement rou-

[1] Condillac.

verts aux mêmes endroits, pour reproduire, avec les moissons présentes et futures garanties par les moissons passées, l'aliment nécessaire, l'aliment quotidien sans cesse renouvelé au profit des intelligences; si, là aussi, ne restaient des hommes, patients ainsi que laborieux, recommençant au même lieu le même effort, pour semer le bon grain et le séparer de l'ivraie. Ennemis jurés de toute hypothèse, ils riront de bon cœur si l'on se permet de leur dire qu'un Leibniz, avec ses *Monades,* ses *Entéléchies*, noms renouvelés d'Aristote, noms barbares et qui sonnent aux oreilles juste comme les termes inventés par les antiques mythologies de l'Orient ou par la théologie scolastique, donnait moins à l'hypothèse qu'ils ne le font eux-mêmes. Ne riraient-ils pas encore plus si l'on venait leur dire en face que la vérité à laquelle l'homme peut prétendre est, elle aussi, en quelque sorte, corps et âme, et que pour celui qui l'aime, la recherche et la voudrait tout entière, le moyen d'en obtenir plus n'est pas de négliger, de dédaigner, et par la plus lourde des fautes d'omission volontaire de traiter comme s'il n'était pas ce qu'il y a de mieux et de supérieur en elle. Pour eux, la pensée pure, c'est la pensée stérile. Aussi de quel zèle ils s'emploient à délivrer cette victime cloîtrée, à la tirer des solitudes de l'intelligence, afin que de gré ou de force elle

entre en commerce avec les faits et les intérêts, et que les produits issus de ce rapprochement abondent en proportion de la rareté croissante des créations nées de l'alliance des esprits avec les belles vérités.

Ni nobles, ni peuple, ils formeront dans l'ordre intellectuel, entre les doctrines spiritualistes et le matérialisme grossier, comme une classe intermédiaire, un tiers état rempli d'une énergique activité. Ils en auront les avantages, les succès, les instincts d'enrichissement palpable et d'encaissement régulier. Telle sera leur ardente envie de grossir comptant la somme des connaissances acquises par des résultats vite obtenus, sinon instantanément atteints, par des progrès répondant à ceux que réalise, dans l'ordre de la production matérielle, l'emploi préféré au libre jeu des organes humains, de ces forces mécaniques, invariables dans leurs effets, exemptes de toute déviation, de toute distraction qui risquerait de les faire porter à vide ou à faux.

Dans la condition moyenne où elles se placent, ces doctrines, avec lesquelles conspirent toutes les impulsions fortes et originelles par où l'esprit est orienté vers le dehors, seraient bien capables de se réclamer jusqu'à un certain point de J.-J. Rousseau. N'a-t-il pas, en mainte occurrence, prôné l'*utile*? N'a-t-il pas conduit Émile dans les ateliers?

Mieux que cela, ne lui a-t-il pas mis un outil à la main? Soit. Et pourtant quels singuliers disciples du maître? Le moyen de se figurer que la tyrannie de l'utile tempérée par la recherche de l'amusant ait jamais pu apparaître à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Promenades* comme le régime intellectuel enviable entre tous[1]! S'il a, plus d'une fois, conseillé à celui qui veut se rendre compte des choses, de les voir, de les reproduire telles qu'elles sont, son style même et sa manière de l'écrire protestent contre ce qu'il a l'air d'enseigner ou ce qu'il se fait fort d'établir.

S'il eut l'illusion de croire qu'il appartient au premier venu de considérer et de rendre les choses tout comme elles apparurent à lui-même, l'erreur s'arrête à lui, partagée avec lui. S'il forma le dessein de développer un système de morale désigné par l'adjonction d'une épithète qui le définit en le particularisant[2], l'entreprise de fortifier la cause du devoir par l'attrait du sentiment dont

---

[1] Stolto che l'util chiede,
E inutile la vita,
Quindi giù sempre divenir non sente.
(LEOPARDI. *Il pensiero domi.*)

[2] J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage dont le titre était la *Morale sensitive* ou le *Matérialisme du sage*. (*Confessions,* partie 2, liv. IX).

on élargit la part sans en redouter peut-être assez les périls, n'en resterait pas moins profondément distincte de la proclamation de cette autre morale qui, sous la prétention de se suffire à elle-même, couvre le désir de réduire la place laissée à l'idée de Dieu jusqu'à n'y faire tenir qu'une hypothèse ou une *futurition*. Est-ce que, entre Rousseau et tous ceux à qui l'âme humaine dit si peu de chose et qui voudraient bien qu'on n'eût plus rien à dire d'elle, *la profession de foi du vicaire savoyard* n'élève pas une barrière infranchissable?

Il dut sentir un généreux tressaillement, l'astronome de génie qui, interrogeant tour à tour le ciel et sa pensée, en obtint cette réponse: Oui; des lois président aux révolutions des mondes, et ces lois sont fixes, immuables, éternellement obéies. A un philosophe spiritualiste tel que Rousseau, il appartient de ressentir, de rendre contagieux un tressaillement autrement fort, autrement profond, au contact de la loi morale qu'il trouve inséparable de la raison qui l'éclaire et du cœur qui bat dans sa poitrine. A la différence des lois qui imposent à l'univers inanimé leur frappante majesté, celle-ci est proposée aux générations qui, tour à tour, naissent, vivent, meurent, laissant si peu de traces! Contre elle, tout leur semble permis. Hors d'elle, quelle puissance tient vraiment ce qu'elle promet, et où est le bonheur? Ainsi, à

la surface de la terre, en vue du ciel, réapparaît incessamment avec chacun de ces êtres condamnés à ne savoir ni d'où ils viennent, ni où ils vont, ce problème de la destinée, que seule l'acceptation du devoir rend l'homme capable ou de résoudre avec sécurité ou d'envisager sans effroi. Ainsi les plus nobles d'entre nous, à tel des instants, à telle des actions dont se composent leurs journées fugitives, peuvent attacher une signification et mettre un prix qui balancent l'importance et la valeur de toute une vie. Ils trouvent qu'elle est merveilleuse, assurément, l'observation des règles qui combinent et compensent la marche et les mouvements des mondes; mais pour eux, de quel poids est l'enchaînement irrésistible, indissoluble, qui attire les astres vers les astres, les siècles après les siècles, en comparaison de cet autre témoignage éclatant, impérieux, qui crie au dedans d'eux-mêmes : le droit et le devoir se tiennent, la vertu et la récompense, la souffrance inique et la réparation s'attirent, se poursuivent; mais, entre elles, il le faut, il le faut absolument, la séparation n'a qu'un temps.

Belles découvertes! dit-on autour de Rousseau avec un accent ironique que l'on croit entendre encore, et c'était bien la peine de refaire des *cahiers de philosophie scholastique*[1]. Oui, certes,

[1] Expressions de Grimm et de Diderot.

c'était et ce sera toujours la peine, et de telles redites, éternel honneur, aliment nécessaire de la pensée humaine, lui conservent seules et à jamais la beauté féconde, en même temps qu'elles lui font porter les fruits d'une jeunesse perpétuellement renouvelée. Aussi longtemps que l'homme aura le triste avantage tantôt de s'assourdir jusqu'à ne plus trouver en soi que le silence, tantôt de faire assez de bruit au dehors pour se mettre hors d'état de s'écouter ou devenir las d'entendre parler de ce qui est vraiment lui-même, aussi longtemps que durera le double danger de s'oublier ou bien, dans ce monde,

Où l'homme tous les jours fait moins de place à Dieu,

de se perdre de vue dans ses propres œuvres, aussi longtemps il faudra que l'âme humaine s'affirme, se défende et varie ses manières de s'affirmer comme ses moyens de défense. A bien des reprises, la philosophie spiritualiste lui a donné la parole. Par plus d'un effort de courageuse abstraction, éliminant tout ce qui n'est pas elle, et d'elle-même ne voulant rien produire qui ne fût évident, elle a été la chercher dans les profondeurs de sa retraite, et l'âme lui a répondu par un de ses noms. Je suis la pensée, avait-elle dit à Descartes; je suis la force, disait-elle à Leibniz, au temps même où vivait Rousseau; je suis la vo-

lonté, devait-elle répondre plus tard à d'autres. Rousseau n'est pas, au même titre, philosophe de profession. Aussi n'est-ce point une de ces brèves et fortes paroles qu'il lui emprunte pour la définir; et par lui, cependant, elle ne se fait entendre ni moins haut, ni d'un moindre nombre. Réellement présente, dans son intégrité, c'est bien elle, avec des cris de joie et de triomphe, parce qu'elle se voit pénétrée d'une lumière qui vient du ciel, avec des plaintes et des gémissements, parce qu'elle se sent exposée à s'en détourner ou incapable de la suivre jusqu'au bout. Elle est invisible quoique distincte de tout ce qui l'entoure. Toujours comprimée et sans cesse débordante, elle est indivisible, et pourtant il se fait d'elle un partage mystérieux entre une vie organique à laquelle elle est liée si étroitement qu'on a pu la croire faite pour la diriger, et une autre vie supérieure qui l'attire. De la première elle ne ressent rien plus vivement que les dérangements qui viennent la troubler; elle ne pénètre jamais plus avant dans les secrets de l'autre que par certaines douleurs intimes qui lui appartiennent en propre, comme si son vrai privilège était de sentir qu'il n'est ni enseignement ni puissance révélatrice supérieure aux enseignements, aux révélations qu'elle tient de la souffrance. C'est l'immortelle captive qui a droit à la liberté, ne cesse de la revendiquer et ne

peut se résigner à y renoncer. C'est la sublime étrangère [1] qui habite au milieu de nous, la souveraine désobéie et difficilement maîtresse de la rébellion qui l'enveloppe de toutes parts. L'obligation de la dégager, de la mettre au large, n'est au-dessus ni au-dessous de personne, et ramène à l'égalité proportionnelle d'une loi commune la tâche imposée au dernier de ceux qui n'ont rien à prétendre hors d'eux-mêmes, et l'œuvre glorieuse attendue de ceux auxquels il appartient, dans quelque ordre que ce soit, de dominer les imaginations et de gagner les cœurs. Mais pourquoi reprendre des comparaisons jadis chères à la philosophie et à la poésie? Les temps nouveaux n'en ont-ils pas fait de ridicules banalités?

Éclatantes, indivisibles comme un triple rayon de la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, comme le triple jet qui, d'un même foyer intérieur, jaillirait et se répandrait au dehors, apparurent à notre philosophe ces trois certitudes où tient le monde moral tout entier: l'Ame, Dieu, l'Immortalité. Il met à les établir, à les défendre, tout à la fois l'ardeur que l'on met à protéger contre l'attaque et contre l'injure un bien propre que l'on a le droit et la volonté de garder précieu-

---

[1] *Und der erhabne Fremdling, der Gedanke.*

(SCHILLER. Poésies. *Die Künstler.*)

sement après l'avoir conquis, et la passion communicative qui s'emploie à soutenir le droit commun de l'âme contre toute tyrannie et tout privilège. Et quelle fortune morale, en effet, pourrait valoir cette participation à d'éternelles vérités, qui seule confère à l'homme le pouvoir et la liberté de faire tout ce qu'il peut, de devenir tout ce qu'il doit être? A côté de ceux qui, pour jouir en complète assurance de ces biens de l'âme et leur assigner tout leur prix, se laissent persuader qu'un mandat extérieur, une déclaration surnaturelle ont dû et doivent toujours confirmer ce que plus d'un homme de bonne volonté entend ou croit entendre suffisamment au-dedans, au plus profond de lui-même; à l'encontre de ceux qui s'en étant détournés de bonne heure ne daignent plus se retourner vers elles, l'attitude de Rousseau le rend comparable à un malheureux mis en possession d'un trésor que, pour rien au monde, il ne consentirait à perdre, le sentant bien à lui en même temps que trop considérable pour lui seul; et il se tient, le serrant contre son cœur, entre ceux-ci nés riches, et le restant sans le moindre effort personnel, et ceux-là, dénués, mais insoucieux de leur dénuement, ou même se targuant de leur détresse morale et prêchant d'exemple pour se faire des compagnons de misère.

Chez les uns, Rousseau voit du superflu, un superflu dommageable; aux autres, et par leur faute, manque le nécessaire. Pour arriver à les réunir dans ce milieu raisonnable qui s'obtiendrait en retranchant d'un côté, en ajoutant de l'autre, il a l'idée la plus naïve, il prend le parti le plus imprudent. Il s'avise de demander des sacrifices, des sacrifices de croyance, aux autorités gardiennes des articles de foi qui, suivant que l'esprit de tradition les a fermement retenus ou que l'esprit de réforme les a plus ou moins profondément amendés, sont imposés à titre de loi religieuse immuable à deux fractions de l'humanité, imposantes par leur nombre et leur état de civilisation. Y a-t-il lieu de s'étonner si le prétendu pacificateur est traité en renégat, en ennemi, et si les sacrifices, les *expropriations* morales qu'il propose pour le bien de consciences formées ou déformées à une tout autre école, scandalisent à l'égal d'un sacrilège? A l'Église, au sein de laquelle il naquit, il reproche de faire trop grande la part de l'Autorité, de ne pas dédaigner ce prestige des miracles dont elle n'eut pas besoin, selon lui, pour se former et s'étendre; il lui demande compte en même temps (par une sorte de contradiction) de la croyance toujours plus affaiblie en la Divinité de Jésus; il l'exhorte à prendre tous les avantages de sa situation en devenant une Église

ouverte à tous les vents de doctrine, pour rester fermée seulement du côté de l'Église plus ancienne d'où elle se détacha, et pour garder vis-à-vis d'elle, évidentes, ineffaçables, les marques de la séparation accomplie. A cette autre Église où le porta sa jeunesse errante, cet apôtre de la Morale éternelle, cet éloquent libérateur de la conscience humaine, qu'il n'a voulu dépouiller ni du ministère sacré, ni de l'habit imposé par le sacerdoce catholique, est chargé de signifier en son nom qu'à choisir entre les domaines religieux réservés, ce n'est pas vers elle que devrait se porter la préférence. Comment, de toutes parts ne se seraient pas élevées contre lui les accusations de désertion et de sacrilége?

Toujours ardent à maintenir pur et sans le moindre alliage de contradiction l'inestimable trésor de notions morales qui est le patrimoine commun des âmes, il cède à une étrange tentation. Il trouve qu'il est sage et il proclame qu'il est parfaitement possible de faire frapper ce trésor à l'effigie de l'État, de l'État dont peuvent bien relever les actions, mais nullement les croyances, de l'État pour lequel l'essentiel c'est de former de bons citoyens ou de compter des sujets fidèles, mais qui commet une usurpation monstrueuse au moment où il en vient à se poser en directeur des consciences, en régulateur des intentions. De

beaucoup moins précieux, loin de compenser la perte de l'autre, condamne et châtie le mépris qu'on en fait.

Quant à soutenir qu'il n'est rien de commun entre l'immense espérance qui réveilla le monde, dix-huit siècles avant Rousseau, et cette autre espérance qui devait le faire tressaillir moins de dix-huit ans après sa mort, nul ne l'osera parmi ceux qui, instruits par de solennelles expériences, voient clairement ce qu'il faut et ce qu'il en doit coûter pour que la seconde de ces espérances reçoive un accomplissement durable. Ils savent trop bien qu'arborer et faire présider aux grands mouvements qui renouvellent les institutions et les mœurs, la devise religieuse : « Tout pour l'âme, tout par le sacrifice », c'est choisir la bannière sans tâche, le mot d'ordre de l'honneur et du dévouement. Ils laisseront le triste avantage de professer la thèse contraire aux violents, ils le laisseront aux habiles qui, le lendemain des jours de licence, affectent d'adorer le Pouvoir ressuscité, après avoir été de tièdes croyants vis-à-vis du Pouvoir vivant, debout, mais menacé. On connaît trop l'empressement de ceux-ci à licencier, le jour venu, toutes les forces sociales levées en faveur des libres institutions, à les renvoyer dans leurs foyers en leur faisant entendre que le temps est venu de restituer aux soins pieux de la famille et

aux paisibles vertus religieuses ce que détournaient à leur grand dommage, les questions et les intérêts qui se débattent en public. Rousseau eût-il jamais autorisé ces violents à le tirer vers eux? Eût-il, pour se glisser parmi ces habiles, renié sa fierté et sa franchise?

Quant aux progrès que l'on se vante de voir incessamment accomplis vers l'union harmonieuse de libres et pacifiques activités, voudra-t-on les rapporter à des mobiles purement terrestres, et mettre hors de cause la religion dont la gloire est d'abattre la dangereuse puissance des passions humaines et de faire la loi aux puissants de la terre? Si on l'ose, que l'on craigne de trouver ailleurs de trop faibles garants, quels qu'ils soient, de l'empire, sans interrègnes violents, attribué ou promis à la fraternité universelle.

Il y a donc, dans les mots échappés à Rousseau, erreur et injustice manifestes quant à la portée sociale et historique des influences chrétiennes. De ce qui revient à ces influences, dans le calme de la conscience individuelle et contre les secrètes agitations qui le troublent, qu'a-t-il pensé, qu'a-t-il cru? Parvenu à ces sommets de raison où Dieu se montre si distinctement, mais infiniment éloigné de l'homme, il est tenté, comme le fut le grand disciple de Socrate, d'interroger cet

espace immense, de désirer, d'appeler quelqu'un qui l'aide à dépasser ces limites extrêmes, infranchissables à la seule faiblesse humaine[1]. Une vision moins incertaine que celle qui offrit à Platon l'image d'un homme vertueux expirant au milieu des outrages, lui découvre, au sommet d'une croix, le nom d'un juste qui a vraiment vécu, qui fut vraiment mis à mort. A la lueur de l'éclair qui le montre, il recueille ce nom avec transport et d'une main tremblante; il inscrit à côté l'expression la plus haute que l'on puisse appliquer à ce qui surpasse la nature humaine. Ce nom, ce mot, avec cet aveu, restent attachés au parallèle qu'il trace de deux morts mémorables, parallèle aussi éloigné de ressembler à ceux de Plutarque que le spiritualisme de Rousseau ressemble peu *à des cahiers de philosophie scolastique;* parallèle que l'on est un peu surpris de retrouver, en termes si approchants, dans Rousseau lui-même, alors qu'il s'agit pour lui, de mettre en regard, après Montaigne, deux fins de vie héroïques, mais purement humaines[2]. Que si d'autres, ou plus téméraires ou

---

[1] « Sa source (de la vérité) est trop élevée; quand les « forces me manquent pour aller plus loin, de quoi suis- « je coupable? C'est à elle à s'approcher. » *Profession de foi du vicaire Savoyard.*

[2] Celle de Socrate et de Caton (*Économie politique*) et Montaigne. (*Essais,* liv. II, chap. II.)

plus logiquement fidèles, suivent la trace lumineuse, s'y attachent jusqu'à trouver le mystère au fond de la vérité, ou plutôt jusqu'à trouver que la vérité approfondie se transforme en mystère; s'ils prétendent retenir fermement et à toujours, par une adhésion durable, ce que Rousseau laissa échapper, après une rapide et ardente approche, si les voies tracées, les directions consacrées par des traditions vivantes et des autorités visibles leur inspirent plus de confiance que les élans irréguliers et hasardeux, sera-t-il juste d'imputer aux croyances ainsi fixées un esprit d'intolérance implacable, persécutrice, comme la condition nécessaire du droit qu'elles s'arrogent de rester conséquentes avec elles-mêmes? Rousseau le donne à entendre, mais faut-il l'en croire? Le meilleur exemple à suivre dans l'ordre des sentiments religieux est-il bien celui d'une certaine facilité à se reprendre et à se retirer après s'être abandonné, à décliner, après les premières douceurs d'une séduction à laquelle on dérobe sa liberté, les longues et pénibles responsabilités de l'engagement décisif qui a la vertu d'enchaîner et de retenir? Et serait-il interdit de conclure que n'étant pas la seule à prendre elle pourrait n'être pas la plus sûre, la place que Rousseau a choisie devant cette figure mystérieuse du Maître irrésistible, inévitable, que l'on se représente sinon

sous des traits opposés, du moins avec une telle prédominance de certains traits particuliers, suivant qu'en face d'elle on a le triste courage de rester debout, on se prosterne sans hésiter ou l'on se contente de plier un instant le genou, à l'exemple du philosophe de Genève, pour se redresser bientôt après?

Est-ce Jean-Jacques qui a vu de préférence en lui « *le bon citoyen,* fidèle au prince comme à son « pays »? On serait tenté de le croire et de lui attribuer ces expressions hardies bien plutôt qu'au plus grand des orateurs chrétiens de la France célébrant la mémoire d'un ministre en qui l'intolérance religieuse trouva un très ferme appui[1]. Rousseau, lui, se borna et se plut à considérer l'homme « qui eût été le plus aimable des « mortels, quand il n'en eût pas été le plus sage, « l'homme de bonne société, dont la morale avait « quelque chose d'attrayant, de caressant, de « tendre, qui ne fuyait ni les plaisirs, ni les fêtes, « allait aux noces, voyait les femmes, jouait avec « les enfants, aimait les parfums et mangeait chez « les financiers[2] ». Il traçait ainsi comme l'esquisse d'un portrait destiné à être repris et achevé

[1] *Oraison funèbre de Le Tellier.*

[2] *Lettres de la Montagne,* partie 1re, lettre 3, page dernière.

plus tard, à côté de nous. Le même charme des belles origines qui porta Rousseau, admirateur par instinct plutôt qu'interprète éclairé des langues parlées aux lieux voisins du berceau de la jeune humanité, à reporter sa pensée près de la fontaine visitée par les patriarches, devait engager un autre que Rousseau à suivre la même route en vue d'explorations plus lentes et plus sûres. A ce nouveau-venu il appartenait de chercher près du lac, fréquenté par ces pêcheurs transformés en conquérants des âmes, tous les reflets que laisse encore l'aube évanouie du christianisme, si l'on écarte du front de son fondateur le rayon de l'auréole surhumaine. Et sous la main du plus exempt de tout mélange déclamatoire entre les écrivains de génie invariablement sincères quelle interprétation trop aimable pour n'être pas en bien des points fidèle allait se prendre, dans l'intention de la préciser, à la figure qui, fugitive, mystérieuse, avait attiré les yeux et le cœur de Rousseau[1] !

Par le précepte d'ailleurs, comme par l'exemple,

---

[1] « L'historique de ce saint livre (l'Évangile), de ses « auteurs, du temps où il a été composé, rentre dans les « discussions de critique où la preuve morale est ad- « mise. »

Lettre à M. de Beaumont.

l'auteur d'*Émile* avait permis d'interroger à fond, avec une liberté respectueuse, l'inoubliable révélateur, que les dehors de sa destinée avaient montré revêtu et dépouillé de bien des sortes et dans bien des sens, depuis sa transfiguration légendaire que trois témoins seulement purent contempler, jusqu'à ces dérisions finales qui, avant de mettre à nu son corps mortel pour le supplice, lui imposèrent ces marques d'une royauté dont naguère la foule, entraînée sur ses pas, prétendait en vain l'honorer. Et combien de défigurations encore, de retranchements et de surcharges allaient subir, durant des siècles, dans le souvenir à la fois persistant et variable des hommes, sa parole toujours vivante! Que, dans la sincérité de son âme, quelqu'un remonte à la source de cette parole, heureux retour, murmureront tout bas quelques voix; restitution dans son intègre pureté de ce que le cours des temps avait corrompu par plus d'un mélange. Déplorable égarement; dangereuse altération de ce que consacra une autorité légitime, s'écriera-t-on de toutes parts. Débats périlleux en tout cas, sur lesquels, tant que l'homme saura dérober aux tyrannies du présent, pour les porter plus haut, un peu de réflexion, un peu d'imagination, flottent et ne cesseront de flotter ces mirages des lointaines origines destinés à surprendre

d'autres esprits encore que celui de Rousseau !

L'honneur comme l'habileté de la grande littérature religieuse et philosophique du siècle de Louis XIV avait été de donner des gages supérieurs de pacification intellectuelle soit dans le rapprochement des solutions qui ressortissent à la raison et de celles que la foi proclame, tels que l'avaient consacré, avant tous, l'auteur du *Traité de l'existence de Dieu* et celui du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même ;* soit dans cette abstention respectueuse exigée de la raison sur les matières de foi, dont l'auteur du *Discours de la Méthode* avait donné l'exemple. Il y avait eu là, dans un tel accord ou dans une telle réserve, comme un équilibre (plus ou moins artificiel) entre l'importance de l'idée d'un Dieu créateur et celle de l'intervention d'un divin médiateur. Cet équilibre étant venu plus ou moins rapidement à se rompre, il y eut risque pour des esprits très fermes et très sincères, comme pour des âmes très simples mais quelque peu éclairées, de faire en quelque sorte à chacune de ces deux figures extra-terrestres sur lesquelles avait porté, en les illuminant, la notion du divin, une part inégale d'ombre et de lumière.

D'un côté, il parut naturel de réserver des hommages exclusifs au créateur de l'univers et de l'humanité, sans trop considérer l'abîme qui

doit le séparer lui-même de l'homme, et sans être trop pressé du besoin de recourir à un intermédiaire capable ou de supprimer entièrement cette séparation, ou de prendre au moins sur cette distance infinie. D'un autre côté, en vertu d'une sorte de réaction, on tendit à s'absorber dans la contemplation de l'œuvre merveilleuse, désignée sous le nom de rédemption, en laquelle on persistait à croire et dont le salut de l'humanité était censé l'unique objet. Il n'y avait pas loin de là à négliger jusqu'à le laisser tomber en désuétude cet exercice de l'intelligence, cette sorte de dialectique devenue presque banale à force d'avoir été recommandée, qui consiste à chercher Dieu et à l'apercevoir par les yeux de l'esprit au-dessus de cette autre œuvre sublime des six jours où l'humanité, venue tard, fort tard, ne figure qu'à titre de portion très réduite, pour ne pas dire infime, jusqu'à sembler imperceptible, de cet univers dont un point seulement, un point insignifiant, est ou semble livré à sa connaissance. Toute attention intérieure, par suite, comme toute gratitude, devaient, prenant une direction favorite, se tourner vers cette intervention unique de la divinité agissant à un moment choisi au beau milieu des temps, dont la valeur infinie allait à déprécier sinon à faire paraître vulgaires ces autres glorifications de la divinité, où le

genre humain n'est intéressé que partiellement et de fort loin[1]. Attitude religieuse justement comparable à l'attitude morale que prendraient des sujets qui, personnellement favorisés par le souverain, entreraient dans un sentiment respectueux de ses bontés à ce point borné au privilège qui les concerne, qu'il ne laisserait nulle place à la reconnaissance et à l'admiration élargies tenant aux autres bienfaits (nullement étrangers à eux-mêmes), répandus sur toutes les parties de son empire. Comme la nature, interposée entre Dieu et l'homme, avait bien pu dérober Dieu à l'homme au lieu d'en être une preuve visible, un vivant reflet. Comme aux yeux de plusieurs dont le nombre avait été assez grand pour former secte et fonder une autorité doctrinale, le Dieu biblique armé de foudres vengeresses avait pu reparaître, pour l'éclipser, en avant du Dieu plein de man-

[1] De nos jours, on peut se rendre parfaitement compte de la progression que l'on pourrait dire logique qui (la société de Jésus y aidant si puissamment) devait finir par fixer exclusivement presque toute adoration sur l'Eucharistie. Nous disons presque; car une autre adoration démesurément accrue (elle est si bien faite pour séduire toute imagination féminine, pour exalter tout féminin orgueil), celle de la Vierge immaculée, suivie de près par le culte de saint Joseph, allait devenir l'autre élément intégrant de la dévotion néo-catholique.

suétude de l'Évangile ; de même (s'il est permis de comparer l'erreur avec l'abus des vérités saintes), le charme du guide, du consolateur qui rapproche les cieux de la demeure des hommes, ce charme, assez fort pour attirer tout ce qu'il promit d'enlever avec lui, peut agir sur les âmes de manière à les rendre comme insensibles à la grandeur, attestée par tant d'œuvres merveilleuses, de celui vers la droite duquel une religieuse attente porte de loin leurs regards.

Si, au XVIII^e siècle, l'équilibre risquait d'être rompu, dans l'ordre des idées et des sentiments, au détriment du souverain Créateur[1], ce n'était pas dans le sens qui vient d'être indiqué. Le danger se montrait, la menace éclatait, à l'extrême

---

[1] Il est curieux de voir un homme d'esprit, de l'esprit le plus aimable et le plus piquant, caractériser cette tendance telle qu'il la constate en pleine littérature religieuse du XVII^e siècle et la caractériser en termes qui impliquent aussi indirectement certaines circonstances atténuantes de la doctrine favorite de Rousseau admise par le juge certes le moins suspect de partialité :

« Les Jansénistes ont trop d'horreur de la Nature qui « est cependant l'œuvre de Dieu. Dieu avait mis en elle « plus d'*incorruptibilité* qu'ils ne le supposent, en sorte « que l'infection absolue de la masse était impossible. Ils « ôtent au bienfait de la création pour donner au bienfait « de la rédemption, au père pour donner au fils. »

J. JOUBERT. *Pensées*, tit. I., CXXXVI.

opposé de toute mysticité. — Rousseau, le prenant de bien haut avec de viles et corruptrices doctrines, sut témoigner vis-à-vis des choses saintes le plus sincère des respects, en même temps que le plus méritoire par sa hardiesse. Aussi, une part de son incomparable puissance put se communiquer, après coup, à des efforts et à des œuvres qui, portant sur des points divers, l'attaque ou la défense, devaient contribuer soit à élargir les séparations déjà ouvertes, soit à reconstituer, en le resserrant, le faisceau divisé des vérités morales et religieuses. S'approchant du sanctuaire qui protège les objets du culte de l'homme de bien, de ce sanctuaire vers lequel des mains irrespectueuses se portaient déjà, en attendant les mains violentes et destructives, Rousseau avait distingué entre ces objets et ceux qu'il choisit, il les avait tirés de l'ombre favorable qui les enveloppait pour les exposer au grand jour de la raison. Qu'arriva-t-il lorsque le génie des lettres, remis au service du christianisme, ramena du dehors, dans l'enceinte de l'antique croyance, avec tout ce qui lui avait appartenu sans partage, des sentiments de beautés morales et intellectuelles plutôt adoptées et légitimées par elle que nées d'elle-même et

..... *Qu'en son sein elle n'a point* portées?

Dans ce retour, dans cet *exode* littéraire où s'introduisait ainsi quelque confusion couverte par les magnificences du langage, le groupe sacré laissa reconnaître, avivées encore et brillant d'un éclat redoublé, les couleurs dont Rousseau l'avait déjà revêtu... Plus tard, non plus au temps où il s'agissait de réintégrer ce qui avait été dispersé, mais alors qu'il s'agissait de prévenir des divisions menaçantes, une voix éclata près de cet autel même où Rousseau, dans un accès de défiance exaltée vis-à-vis des hommes, avait songé à déposer furtivement sa justification en présence de Dieu seul. Cette voix, qui eût bien étonné Bossuet, lorsqu'elle osa faire entendre que le plus précieux hommage qui puisse être rendu à la foi, lui vient des cœurs qui aiment aussi la liberté, cette voix d'un moine éloquent n'exerça jamais plus sûrement sa puissance que dans les moments où elle toucha, pour s'emparer des esprits, les endroits tendres si bien connus de Rousseau, où l'on pénètre mieux en faisant appel à l'émotion que par le recours à l'autorité, tant elle sut faire revivre et se rencontrer à l'usage de convictions viriles et austères l'enthousiasme de la jeunesse et l'aimable docilité de l'enfance !

Ces deux âges, celui qu'on nomme excellemment l'*âge tendre*, et celui qui, venant immédiatement après, détermine l'épanouissement moral

d'où sort l'homme fait, ont bien des caractères et bien des dons qui devaient séduire Rousseau et le retenir. Lui, le théoricien trop porté vers l'absolu, lui, l'apôtre du sentiment, comment n'eût-il pas aimé à étudier, à suivre sur leur première pente ces inclinations de l'âme, ces courants que tant de souillures attendent? Et quel spectacle attachant devaient lui offrir ces deux périodes initiales de l'existence humaine, l'une avec ce besoin d'être aimé auquel correspond une égale et heureuse facilité à se rendre et à se faire trouver aimable, l'autre avec cette vive et ardente manière d'aimer qui en est l'incomparable privilège! A qui veut bien mériter de l'enfance et de l'adolescence, il est nécessaire d'observer avec une affectueuse simplicité, puis de savoir diriger avec rectitude et à-propos, en montrant et en dissimulant tour à tour la main qui dirige. Peu de chose manquait à Rousseau pour remplir l'une de ces conditions. Pour satisfaire à l'autre, il ne fut pas aussi dégagé qu'il le faudrait de certaines préméditations systématiques.

Un témoin plus ému, plus clairvoyant des mouvements inoffensifs, des progrès non contrariés de ce courant limpide et doucement agité d'abord, bientôt grossi et impétueux, à mesure qu'il reflète plus d'objets et rencontre plus d'obstacles, on aurait peine à se le figurer. Mais quand le

moment arrive de régler ce flot qui menace de déborder, il est justement suspect d'exagérer tantôt l'assurance du maître, tantôt la confiance que lui inspire son élève, et de laisser voir dans ce champ d'action plus restreint, tout comme dans l'organisation du gouvernement des peuples, combien il est malaisé de faire respectivement à la liberté et à l'autorité leur part légitime. Il n'en pourrait être autrement. En ce qui est de la nature humaine, considérée soit au fond et dans son principe même, soit par rapport aux circonstances et aux influences qui viennent la transformer en l'altérant, telles étaient ses opinions qu'alternativement porté à s'y abandonner sans réserve et conduit à les modifier tout le premier pour en revenir à la droite raison et ne pas trahir la vérité, il ne pouvait suivre l'une ou l'autre de ces directions sans devenir suspect d'aveuglement volontaire ou d'inconséquence forcée.

Faut-il professer avec lui que la nature de l'homme, de chaque homme, douée d'une sorte d'infaillibilité originelle et assurée de la conserver tant qu'elle ne dépend que d'elle-même, ne peut être, si on peut le dire, viciée de bonne heure que par le dehors, et, pour rester intègre et indemne, doit se faire de bonne heure une nécessité de se défendre et non une obligation de se vaincre? Faut-il en conclure, avec lui encore, qu'il lui faut se garder

de la pensée, de la réflexion[1] comme d'exercices dangereux, ou tout au moins d'acquisitions onéreuses, qu'il est loisible de décliner si l'on estime qu'elles coûtent trop cher? Admettez le singulier excès d'optimisme où donne en cela votre misanthrope; supprimez, par hypothèse, la lutte intérieure; supposez absente cette résistance *native* qui impliquerait, comme un correctif nécessaire, le recours à une assistance supérieure, il ne s'agira plus, dès lors, pour que l'être humain soit le meilleur possible, que de le mettre en état de se conserver tel, absolument tel qu'il fut d'abord. Telle est bien, en effet, la théorie proposée par Rousseau; ne pouvant se soutenir qu'à la condition de laisser méconnaître que le problème de l'origine de l'humanité et celui de l'origine du mal

---

[1] Tantôt Rousseau dirige ses inculpations contre la pensée même, la pensée sans distinction, qu'il accuse de dépraver l'homme et dont il exige qu'on s'abstienne; tantôt accordant à la pensée une sorte d'absolution partielle, il se borne à prohiber la *réflexion*. On dirait qu'il donne à ces deux expressions des sens correspondant à ceux qu'attacha aux mots *logos* et *logismos* un théoricien spiritualiste auquel on a pu reprocher d'exagérer non pas tant à l'exemple de Rousseau, l'excellence primordiale du principe spirituel, que son action prédominante sur la vie organique où il se trouve engagé. Nous voulons dire l'auteur de l'*Animisme*, Sthal.

moral restent étroitement dépendants l'un de l'autre, et que, ni pour ceux qui se vantent de les résoudre, ni pour ceux qui les proclament insolubles, il n'y a moyen de les séparer. A refuser de croire qu'une fois au moins, en tête des innombrables générations destinées à commencer par l'enfance, un être humain, doué dès le principe de toute sa force virile, dut se lever et se tenir debout sur cette terre, il y a une audace de négation faite pour effrayer le simple bon sens. A repousser l'affirmation théologique d'après laquelle une fois, une fois seulement, cette intégrité morale que Rousseau imagine indéfiniment renaissante et se perpétuant d'elle-même, appartint en propre à la nature humaine pour être immédiatement et à jamais perdue, la raison pure, assurément, n'a guère de peine. Mais après? Qu'il en soit ce qu'on voudra de l'une et de l'autre élimination, en sera-t-elle plus avancée, cette même raison, pour découvrir le pourquoi de tant d'existences successives, tour à tour inclinées, avec si peu de résistance, sur cette pente de dépravation et de corruption où glissent et l'homme et les sociétés formées par lui? Qu'elle se tourne vers un Créateur. N'est-ce pas lui faire tort que de lui attribuer le renouvellement incessant de ce don singulier, une liberté primitivement intacte et généralement pervertie ensuite?

Qu'elle en revienne au genre humain [illegible] l'honorer assez que de le supposer [illegible] explication, sans cause pour [illegible] dénaturer et tourner en une faiblesse [illegible] table le privilège gratuit [illegible] (mais chez un si petit nombre !) d'une [illegible] originelle, de recommencer toujours [illegible] d'en finir par là ?

Mais que sert d'insister sur ces [illegible] nomies ? Ne suffit-il pas, pour y porter quelque lumière et y trouver quelque [illegible] appeler de Rousseau à Rousseau lui-même, c'est-à-dire d'opposer à l'insuffisance [illegible] rence de certaines de ses [illegible] fondamentale de ces trois termes [illegible] récompense, dont [illegible] l'accord parfait de la vie [illegible] propre nom, d'ailleurs [illegible] Rousseau lui-même ne [illegible] soin de le contredire et de le [illegible] exemples seulement. De la [illegible] l'amour, du charme [illegible] ces deux mystérieux [illegible] la pure et infaillible nature [illegible] honneur ? Il s'en fait [illegible] l'inspirer à Émile [illegible] de conserver à Sophie [illegible] ou un avantage obtenu de la [illegible].

ou bien une victoire remportée sur la nature corrigée, soumise. Et cet ensemble harmonieux de qualités où le précepteur d'Émile s'applaudit de reconnaître le succès de ses efforts, lorsqu'il va le présenter, sortant de la famille, à ses semblables réunis en société[1], qu'on l'appelle d'un seul mot, *naturel,* si l'on veut, mais qu'on veuille bien remarquer que naturel ainsi entendu ne saurait se confondre avec la nature. Elle est *acquise,* n'en doutez pas, cette aimable facilité à se communiquer, tout à fait comparable à celle que l'auteur de *Télémaque* avait opposée tout ensemble à la misanthropie amère et à une philanthropie molle et intéressée[2].

S'il montre à l'élève près duquel il se substitue presque en tout au père et à la mère, peut-on oublier que pour en venir là il aura pris plus d'une route où l'un comme l'autre eussent hésité à l'accompagner? Entre ces connaissances essentielles dont il se fait le révélateur vis-à-vis d'Émile, prenons, par exemple, la justification de la propriété telle qu'il la propose à une jeune intelligence; prenons l'idée de Dieu telle qu'il se prépare à la faire apparaître à une âme encore

---

[1] V. *Émile,* liv. IV.

[2] Fénelon. XVIIIe *Dialogue des morts,* entre Socrate, Alcibiade et Timon.

neuve. Est-ce que le père, même le plus fermement convaincu que des chaînes d'or et d'argent ne sauraient être le lien le plus précieux, le plus sûr par où les générations doivent tenir l'une à l'autre, sera prêt à s'accommoder d'un enseignement fait pour apprendre à son fils qu'il est riche par la grâce de ceux qui, n'ayant rien, s'abstiennent de réclamer de lui leur part, bien plutôt que grâce au travail, aux soins, aux sacrifices de celui qui, lui ayant donné la vie, s'efforce à lui en épargner les privations et les rudesses, surtout en vue des jours où il est destiné à lui manquer? Et la mère que, fort heureusement, ni Rousseau, ni aucun de ceux qui, armés d'une autre puissance, prétendirent, après lui, la rendre complice de la même erreur, ne devaient réussir à faire rentrer sous l'empire d'une de ces législations empruntées à l'antiquité pour lui imposer la religion de la cité ou celle du maître de la famille, la voyons-nous, chez nous, disposée à retirer sa confiance (une confiance le plus souvent excessive, hélas!) à ce livre qui s'appelle le catéchisme? Pas plus que nos civilisés à outrance ne sont portés à laisser là, suivant les exhortations de notre philosophe, toute lecture (s'ils lisent encore!) pour s'en tenir à ce livre unique, l'Évangile!

Elle que Rousseau trouva, d'autres fois, si do-

cile à ses conseils, a bien pu s'étonner, reculer devant cette déclaration, tardive et soudaine à la fois, du Dieu de la raison, substituée à la connaissance plus tôt et plus longuement préparée du Dieu de la révélation. Ce qui se décidait ainsi par l'une ou par l'autre initiation, n'était-ce pas l'avenir moral de l'enfant porté dans son sein et nourri de son lait ? N'y allait-il pas de la sauvegarde réservée à cette jeune âme couverte jusque-là de la protection maternelle, pour les lendemains d'inévitable indépendance ? Aveuglée plus qu'éblouie par le grand jour sans aurore sur lequel l'auteur d'*Émile* compte pour rendre l'éternelle vérité instantanément éclatante, la mère a continué de préférer que la lumière se fît, non sans solennité, mais avec une solennité autrement ménagée, qu'entre cette lumière et une vue encore toute faible et incertaine, le voile du mystère s'interposât. C'est son moyen à elle, le seul qu'elle réclame, pour prémunir le fils qu'elle aime contre les entraînements qui doivent le porter sitôt à écarter tous les voiles, pour réserver quelque durée à l'alliance encore aisée des facultés amies de la certitude et des facultés amies du mystère que les jeunes âmes concilient. Osera-t-on lui contester le droit de parler, en cette occasion, plus haut que Rousseau lui-même, quelque éloquence que Rousseau y ait mise ?

Où, par compensation, elle eût suivi Rousseau de son plein gré (non sans lui reprocher une fois, à un moment décisif, d'empiéter sur l'un de ses plus délicats offices), c'est dans la recherche faite avec une attentive sollicitude de cette compagne dont la rencontre devait élever le disciple de Rousseau à la vraie noblesse des sentiments du cœur, comme la venue de l'idée de Dieu dans son esprit lui avait déjà conféré la suprême dignité morale de l'être intelligent et libre. Et pourtant, le tranquille bonheur du père de famille, du citoyen, actif et respecté, dans un état sagement ordonné et honnêtement libre, ce bonheur, couronnement naturel des efforts de tout précepteur digne de son nom et de sa mission, Rousseau, par un singulier détour, le dérobe de son élève. Il avait tout fait pour le préparer à l'action généreuse et féconde; touchant au terme, il aime mieux, sacrifiant la destinée dont il pouvait disposer à son gré, le montrer capable de tout souffrir, et par ses affections les plus chères et par la privation de ce bien inestimable qui est la liberté. Mais quoi! Même en décidant que l'adversité serait la plus forte, Rousseau avait encore le choix des coups, c'est-à-dire des épreuves. Les prodiguant d'une main si rude, il pouvait s'abstenir des circonstances cruellement aggravantes par où le sens moral risquait d'être choqué. Les regrets, les douleurs que laisse

nir avant la vingtième année, le biographe, le juge impartial de Rousseau est tenu, lui, de se souvenir à sa place. Et pour lui, se souvenir c'est d'abord, être juste, c'est ensuite retrouver sous l'image que sa mémoire ravive, quelques-uns des traits vraiment ineffaçables de la physionomie morale du grand homme qu'il étudie.

Aurait-il respiré, flottant encore dans l'air du pays où il faisait ainsi une première halte si décisive, quelque souffle de ces doctrines dangereusement séduisantes, qui, recommandées par la grâce d'une femme sous le voile d'apparences théologiques, avaient bien pu, non pas égarer, mais tenter un Fénelon? Fallait-il que là encore, le *sentiment,* avec tout ce qu'il peut exercer de puissance et encourager de faiblesse, tendît, pour prendre de nouveaux avantages, ses invisibles pièges? Sous d'autres formes, était-ce la même inconsistance, par où se mêlent et se brouillent la foi avec l'amour terrestre, le cœur avec les sens, tolérant tant de défaillances d'un côté, autorisant tant de chimériques exaltations de l'autre? Ne croit-on pas le reconnaître, ce même guide fallacieux des âmes, maître de les détourner des sécurités moyennes et tempérées? Appelé à diriger les consciences, il franchit lestement l'intervalle qui sépare l'abandon sans réserve à Dieu de tous autres abandonnements. Inspirateur de théories

philosophiques, il revendiquera, en faveur de l'intégrité prétendue de la nature opposée aux préjugés sociaux, une confiance non moins suspecte que celle qui, au-dessus des scrupuleuses rigueurs de la loi morale, s'en reposerait sur l'infaillibilité de la Grâce.

Ce n'est pas seulement entre les générations unies par les liens de la chair et du sang que des conformités souvent profondes se font reconnaître. Il se forme aussi des familles d'esprits où s'accusent plus ou moins visiblement comme des influences héréditaires. Rousseau devait être le chef d'une ces familles, et dans sa nombreuse descendance, on peut observer plus d'un exemple singulièrement frappant de ce genre de transmission intellectuelle.

Il n'avait pas trouvé incompatible même avec le ministère des autels ces doutes qu'il sut exprimer tour à tour sous une forme si humble et avec des accents tellement hautains, et voilà qu'un demi-siècle après lui, à l'appel de ces mêmes doutes, très aggravés, répond le génie changeant et révolté d'un prêtre.

La pêcheresse justifiée à laquelle il avait ouvert l'asile de la maternité légitime et apporté les secours de la dévotion, s'expliquant sur la chasteté sacerdotale, s'était servie d'expressions dégagées de toute réserve, libres de toute incertitude ; l'on

saire leur séparation habituelle dans des tâches dissemblables. Pour lui, il n'a rien d'infranchissable, l'abîme ouvert en apparence, entre le rêve et la réalité, entre... les rocs stériles de Meillerie et le domaine qui sur la rive opposée admet l'activité réglée d'un ménage sans discorde, les jeux des enfants, les épanchements de l'amitié, les fantaisies d'un goût habile à relever par de sobres ornements les beautés de la nature.

Question grave et loin d'être encore résolue, celle de savoir et de fixer ce qui, de l'avoir intellectuel et moral apporté par chacun des époux, doit rester propre ou devenir commun ! Si Rousseau mérite sur ce point embarrassant une approbation sans mélange, c'est pour avoir compris et enseigné que la culture de l'esprit occupe une des premières places parmi les biens qui, entre époux, ne doivent pas demeurer exclusivement réservés à un seul. Réunissant dans les mêmes mains, dans des mains qui ne semblaient nullement obligées à les tenir ensemble, l'outil et le livre, il avait eu le mérite de faire entendre que l'un et l'autre sont un symbole et un instrument d'égalité, qu'il est toujours bon de les voir se rencontrer par en haut, par en bas, soit que l'outil remonte vers le livre, soit que le livre descende pour venir se mettre à côté de l'outil (et si le livre ainsi répandu était Virgile, Virgile lu dans l'original, où

serait le mal?) Quant à la femme, Rousseau ne lui demande pas de savoir le latin, tandis que Fénelon, plus exigeant que cela[1], lui avait conseillé ce complément d'éducation, non pas tant comme une délicatesse d'esprit, qu'à titre de ressource utile pour défendre ses droits positifs et ses intérêts domestiques. En revanche, il ne semble pas avoir partagé les appréhensions qu'inspirait à l'auteur de *Télémaque* une autre langue, ce doux parler italien si mélodieux et si tendre, tant il lui demande de poétiques citations, pour les mettre sur les lèvres de ses héroïnes chéries, en parer leurs confidences, achever de donner le ton de leurs pensées et la note juste de leurs sentiments. N'avait-il pas, d'ailleurs, permis à la jeune fille la lecture du roman dans lequel un prélat chrétien avait fait passer de si doux reflets de l'antiquité; et n'avait-il pas mis dans cette permission autant de confiante indulgence qu'il mettait de juste sévérité à lui interdire un autre roman, celui-là même dont il était l'auteur?

Par là comme par bien d'autres côtés encore, il rendait témoignage de ce culte pour les grands représentants littéraires des anciens âges où le ramenaient toutes ses admirations littéraires. De

---

[1] *Éducation des filles.*

la part de n'importe quel écrivain supérieur, ce genre de respect tient à une cause toute naturelle, à celle-là même qui rend compte du sentiment que Cicéron, Virgile et Horace éprouvaient déjà eux-mêmes à l'égard de ceux qui, pour eux, étaient tout à fait ou peu s'en faut des *anciens*. Elle n'est autre que la conscience plus ou moins claire de leur supériorité personnelle qui engage de tels hommes à élever leurs préférences intellectuelles au niveau de leur grandeur propre. Comme ceux, en fort petit nombre, qu'ils ont le droit de traiter sur le pied d'égalité, se montrent, épars, à travers les âges, il faut bien que l'homme de génie ou de goût remonte au delà de son siècle à lui, pour embrasser toute la glorieuse série. A le bien prendre, quand, de ces renommées consacrées ils ramènent, ils envoient vers la postérité leur pensée avec leur génie, cette pensée change plutôt de direction que de nature et d'objet. Elle suppose chez eux, plus ou moins enveloppé, le très noble désir d'être appelés à leur tour, du même nom, au même titre, et de laisser leur mémoire en aussi bon lieu, en aussi haute compagnie qu'ils auront placé, pour leur compte, leurs souvenirs et leurs hommages. Seulement (on le comprend sans peine) à cette raison commune qu'ils ont d'aimer et de respecter leurs égaux qui les ont précédés, viennent s'ajouter, pour la fortifier, des raisons

particulières conformes à leurs tendances, à leurs caractères, à leur manière d'écrire. C'est ainsi qu'à un Montaigne il appartient de rendre libre et familière, à force d'en user, la société qu'il entretient avec ses chers anciens, de parler d'eux et de leur donner incessamment la parole, sans compromettre un instant sa piquante originalité. A la littérature du XVII^e^ siècle, il convint de se tenir tout près d'eux, par la ressemblance des sujets ou des idées, tout en restant dégagée par une indépendance incontestable jusque dans l'imitation. Un enthousiasme de jeunesse exalté encore par la complaisante contemplation ou plutôt par le rêve chimérique d'un âge primitif, antérieur à tous les raffinements, étranger à tous les préjugés de la civilisation, bien plutôt que l'assiduité tranquille d'un commerce suivi avec des modèles favoris, voilà la disposition morale qui resta à peu près inséparable des préférences littéraires avouées ou professées par Rousseau. Rien d'étonnant si on le voit, autrement réservé vis-à-vis des anciens que l'auteur des *Essais*[1], y ap-

[1] Montaigne (*Essais*, liv. III, chap. III), s'était étendu non sans complaisance, sur les tardifs mais sûrs dédommagements que procure la compagnie des livres admise après deux autres *commerces*. Ayant éprouvé, mieux encore que Montaigne, ce que ces deux-là peuvent avoir de

porter, au lieu d'une large et abondante facilité, d'un continuel à-propos, un certain apprêt, quelque gaucherie même, comme s'il revenait de plus loin lorsqu'il se hasarde à les mettre en avant. Les noms de Rachel et d'Agrippine transportés dans une description de vendanges, dépaysés sur les bords du Léman, ceux de Coriolan[1] et de Henri IV évoqués d'une façon hasardeuse quand il cherche dans le passé à qui se comparer, ce sont bien là des dissonances de pensée encore plus que de langage, qu'il y aurait lieu de relever avec une moindre insistance, si dans notre histoire littéraire et dans l'application qui allait bientôt se faire de la littérature à la politique, elles n'avaient la valeur d'une date, d'un point de départ.

Quoi qu'il en soit, il est beau de voir ce plébéïen de génie rester fidèle, dans l'ordre intellectuel, à cette religion des ancêtres, que de nos jours bien

---

séduisant et d'illusoire, Rousseau ne chercha pas, en dernier lieu, du même côté le même supplément précieux. Lui aussi pourtant eut bien son troisième *commerce,* mais avec la Nature; et celui-là, Montaigne n'avait pas songé à le faire entrer en compte.

[1] Pour s'en tenir à une comparaison toute littéraire, il est assez curieux de voir Fénelon placer dans la bouche de Coriolan, qui veut justifier ses ressentiments, des maximes qui, si elles n'anticipent sur le *Contrat social,* en sont du moins comme une visible et vive ébauche.

(*Dialogues des morts,* XXXIV.)

des fauteurs d'apostasie littéraire ont accusée tantôt de se rattacher à des doctrines ou à des institutions politiques incompatibles avec la civilisation moderne, tantôt de n'être qu'un legs du moyen âge sentant son origine aristocratique et que la souveraine du Monde moderne, du Monde de la Démocratie, l'Égalité, commande de répudier. On chercherait vainement un écrivain, un penseur, à la fois moins suspect et plus compétent, quand il s'agit de la revendication des titres non de noblesse mais de filiation légitime qui rattachent la langue que lui-même illustra à celle qu'avaient parlée Cicéron, Virgile et Tacite[1]. N'est-elle pas doublement précieuse venant de lui, cette affirmation d'un principe sainement conservateur en matière intellectuelle qu'il importe plus que jamais d'opposer aux tentatives insidieusement réformatrices comme aux théories hardiment révolutionnaires? Maintenir dans ces honneurs passés qui leur sont dus toujours et partout, et

---

[1] « Il faut apprendre le latin pour bien savoir le français. « Il faut étudier et comparer l'un et l'autre pour entendre les règles de l'Art de parler. » *Émile,* liv. IV.

Qui oserait, grâce au *Progrès* moderne, soutenir cette thèse avec une telle netteté sans encourir le ridicule? A cet égard le Progrès a fait de grands pas depuis 1867-1890.

dont les novateurs pourraient bien réussir à effacer toute trace, jusque dans l'orthographe, la pensée et la parole humaine, n'est-ce pas sauvegarder en même temps leur dignité future assaillie par tant d'efforts et de menaces ? L'application patiente et bornée, l'habileté correcte, irréprochable, qui s'emploie soit à présenter clairement des séries de faits, comme on juxtapose des séries de chiffres, pour en tirer tout ce qu'ils renferment, par voie de déduction, ces facultés que la volonté, toute volonté trouve disponibles et prêtes à entrer à son service, on est sûr de les reprendre, quand il le faut, telles qu'on les laissa, sont-elles destinées à devenir *le tout* de l'intelligence humaine ? Il n'y a que trop de raisons de le croire ; et quand il en sera ainsi, il n'y aura plus rien à dire. Peut-être est-il encore permis d'avancer qu'il serait bon de les mettre, de les maintenir à leur place qu'il n'est pas question de leur disputer, mais qu'il n'est pas moins légitime de faire encore un sort, un sort quelconque, en leur ménageant tel ou tel moyen d'existence, à ces pauvres facultés d'un ordre différent jadis accoutumées à occuper un rang presque souverain ? Mais comme l'on sent déjà que pareille thèse est difficile à soutenir sérieusement ! Ces facultés-là, avec leur habitude de prendre droit de leur bon plaisir et de leurs caprices, de réserver au repos une part variable

d'elles-mêmes et d'en abandonner une autre au superflu, avec ce train de noblesse qui les accompagne parfois, et je ne sais quel air de se réclamer d'une sorte de droit divin, ont de quoi paraître si terriblement surannées et, ce qui est pis encore, si authentiquement inutiles ! A elles, il appartenait de recueillir, de s'approprier, si on peut le dire, la meilleure part du culte voué aux anciens. Elles de moins, en réalité ou seulement par hypothèse, que nous reste-t-il à nous autres, modernes, pour faire cas de l'exemplaire fidélité gardée par Rousseau et à elles et aux anciens, lorsque, pour rehausser et faire valoir la pensée, il lui faisait un don, ni ancien ni nouveau, fort rare tout simplement, le don de cette couleur juste et de cet éclat non fardé, que la civilisation de notre temps, celle de notre pays surtout, est en train d'altérer par des excès de raffinement subtil et de grossièreté soutenue qui sont incontestablement nouveaux ? Et cela, sans compter les conquêtes, les usurpations de certains procédés courants qui suivent le train des intérêts et des affaires. Ne les dirait-on pas destinés à faire passer dans la littérature les avantages superficiels, l'absence de tout relief, propres à cette invention qui, mêlant fort peu d'art à beaucoup d'industrie, emploie la lumière naturelle pour dérober aux objets leur image précise, étendue en

surface, grossie à volonté, mais sans relief, sombre, éteinte, vêtue de noir? Des deux parts, en effet, mêmes empreintes rapidement saisies plutôt que vivement accusées ; plus d'exactitude stricte que de profondeur; tout enfin, uniformément décoloré et, nonobstant, même affectation de se faire croire apparenté, ici avec les grandeurs de la pensée, parce qu'on en mène le deuil, là, avec les beautés de la Nature, parce qu'on le leur fait porter.

Faire honneur de telles leçons à un détracteur des lettres, des sciences et des arts aussi fameux que le fut Rousseau, c'est étrange, assurément, et pourtant ce n'est que justice. Il faut espérer qu'à cet égard les réfutations vivantes et parlantes de tant de paradoxales exagérations auxquelles son nom reste attaché ne manqueront jamais, quel que soit l'état de la société, et quoiqu'elles puissent varier avec cet état lui-même. A côté de Rousseau, l'un des hommes qui représentait le mieux l'esprit et les tendances du siècle, un philosophe, un savant, plaidant la cause des lettres, ne trouvait rien de mieux à dire en leur faveur que de leur reconnaître qualité pour *rendre la société aimable*[1]; et devant une société comme

[1] D'Alembert. *Discours préliminaire de l'Encyclopédie.*

celle du XVIIIe siècle, quel argument proposer qui fût plus opportun et plus sûrement persuasif? Des moyens apologétiques, que recommande une valeur tout autre, n'étaient pas de mise alors, comme ils le sont devenus depuis et à bon droit. Nous voulons dire ceux qui se tirent des belles et fécondes alliances formées, pour le bien des nations et l'honneur de l'esprit humain, entre les qualités littéraires qui font l'écrivain et l'orateur, et les autres qualités qui rendent l'homme d'État capable d'imprimer aux grandes affaires du monde une direction honnête ou simplement habile. Grâce à elles, les talents et les caractères reçoivent des empreintes déterminées, ineffaçables, ils se groupent en familles intellectuelles, trop vite épuisées parfois, mais dont la dignité et la renommée survivent aux vicissitudes aveugles du sort par où la disgrâce succède à la prospérité, la retraite au pouvoir, le loisir prématuré à l'action énergique et bienfaisante.

Dans cette France où la parole écrite de Rousseau exerça une sorte d'empire, les institutions politiques, les perfectionnements de l'état social ne comportaient pas encore de tels exemples. Au milieu d'un siècle à la fois vieilli, si on peut le dire, avant le terme, et avide de rajeunissement, où se concentraient, en se résumant, les influences plus ou moins manifestes qui anticipaient sur les

grands et prochains changements ? Dans les curieux rapprochements et dans les luttes courtoises d'opinions dues à ce qu'on appelait justement alors la vie du monde, la vie de salon, à ce qui, sous les mêmes noms, est devenu généralement le contraire.

Le metteur en œuvre intellectuel le mieux fait, chez nous principalement (nous parlons du passé), pour faire la fortune des idées supérieures, généreuses, destinées à changer le fond et la face des sociétés, en attendant qu'il lui reste, s'il se peut, le triste honneur de prétendre à consoler de leur défaite, c'est, dans un sens particulier du mot, dans un sens surtout mondain, l'esprit. A lui d'entretenir le jeu de la conversation, d'en régler la mêlée, de sorte que nul n'ait trop à y perdre. A lui d'exercer un pouvoir qu'il ne convient ni de dédaigner, ni de redouter, à la condition que, relevant et abaissant légèrement tout ce qu'il touche, il laisse leur vrai prix à d'autres biens, à d'autres emplois de l'intelligence, moins brillants, moins mobiles que lui, mais plus féconds et plus sûrs ! Et quels sont ceux-ci ? La pensée sérieusement exercée, l'imagination qui ne s'échappe pas follement, la sensibilité sans affectation et sans feinte ? Eux-mêmes devraient invariablement annoncer la présence et garantir l'usage de ces richesses morales plus précieuses encore, qui

sont la fermeté du caractère, la volonté mère des actions utiles et belles.

Ainsi, dans une tout autre sphère ouverte aux commerces humains, se montre d'abord, offrant la mince surface qui porte imprimée sa valeur de convention, la monnaie qu'autorise et fait circuler pour la facilité des échanges ce parti-pris de confiance qui est le crédit. Elle figure en passant les valeurs, nullement fictives, qui se dérobent derrière cette commode suppléante, de même que la monnaie, qui n'est pas seulement fiduciaire, à son tour suppose les forces productives moins fréquemment étalées au grand jour, les vraies richesses dont la circulation est moins usuelle et moins apparente, et sur qui, néanmoins, tout le reste porte. Des deux côtés, si on voulait tout à coup percer jusqu'au fond et *réaliser* en masse les valeurs représentées, quelles déceptions, quels embarras et que de déconfitures!

On le voit trop bien quand, la scène étant vide des belles illusions qui ont touché jusqu'aux larmes et porté l'enthousiasme jusqu'au ciel, l'esprit survient, et seul joue son rôle sans autre but que d'égayer et de faire oublier. Il ne reste plus, après cela, qu'à le voir congédié à son tour par le rire qui en vient à se passer de lui, comme l'esprit lui-même s'est trop habitué à se passer de tout ce qui vaut mieux que lui; que cette heure

d'abdication et de décadence, marquée par le succès sans partage de toute frivole grimace vienne à sonner, et parce que au lieu d'errer de désert en désert, flairant une piste et cherchant une proie, on vaguera de salon en salon, de cohue en cohue, pour quêter des sensations et des amusements; parce que, à la finesse native des organes qui s'exerce au grand jour on substituera les raffinements sensuels que ramènent les nuits éclairées artificiellement, on se croira tout le contraire du sauvage, et, pour preuve, on appliquera ce nom, comme un reproche ou une moquerie à tel qui mènera un genre de vie tout différent. Et pourtant, aux deux extrémités de la civilisation, ces deux états se ressembleront plus qu'on ne serait porté à le croire. Là, au sens physique, ici au sens moral, il s'agit de renouveler sans cesse les agitations, les poursuites propres à sauver de l'inanition. A un plus haut degré de sociabilité correspond un nouveau degré de dénuement. Il en est comme d'une balance dont l'un des plateaux s'abaisse à proportion que l'autre s'élève, et quand il touche terre, autrement dit quand on en vient à se mettre à la merci et au-dessous du premier venu par la nécessité d'implorer son secours pour échapper à soi-même, comment appeler ces habitudes errantes de l'esprit, sinon un état de vagabondage qui tient à la pire des misères?

Ce n'est pas à des habitudes vulgairement mondaines, et à de prétendues jouissances sociales de cette sorte que Rousseau eut à opposer la fuite, la retraite en soi-même, la sauvagerie enfin dont il fut taxé. Non ; l'abus des rapprochements superficiels n'avait pas encore à ce point appareillé les hommes, effacé les caractères, établi cette uniformité générale qui autoriserait à dire, en renversant les termes de l'adage, sans en ôter la vérité, *qui s'assemble se ressemble.* L'esprit n'avait pas quitté la partie, mais l'esprit livré aux aventureuses improvisations de la parole, n'était pas celui qui pouvait contenter Rousseau et le provoquer à y mettre du sien[1]. Il savait trop qu'à re-

---

[1] Rien ne manque au portrait que le roi de Pologne semble avoir tracé, par avance, de Rousseau, devenu *homme du monde* malgré lui. Rien de trop, si ce n'est un mot, celui de *savant :* remplacez-le par ceux-ci : *homme sensible, et d'une sensibilité maladive.*

« L'amour de la solitude, le goût des livres, le peu « d'envie de paraître dans ce qu'on appelle le beau « monde ; le peu de disposition à s'y présenter avec « grâce; le peu d'espoir d'y plaire, d'y briller; l'ennui « inséparable des conversations frivoles et presque in- « supportables pour des esprits accoutumés à penser : « tout concourt à rendre les belles compagnies aussi « étrangères pour le *savant,* qu'il est lui-même étranger « pour elles. Quelle figure ferait-il dans les cercles ? « Voyez-le avec son air rêveur, ses fréquentes distrac- « tions, son esprit occupé, ses expressions étudiées, ses

cueillir sur le papier autant qu'on le peut des étincelles que jette en les faisant pétiller cet

---

« discours sentencieux, son ignorance profonde des « modes les plus reçues et des usages les plus communs; « bientôt par le ridicule qu'il y porte et qu'il y trouve, par « la contrainte qu'il y éprouve et qu'il y cause, il ennuie, « il est ennuyé : il sort peu satisfait, on est fort content « de le voir sortir. Il censure intérieurement tous ceux « qu'il quitte, ou raille hautement celui qui part; et « tandis que celui-ci gémit sur leurs vices, ceux-là rient « de ses défauts. »

(*Réponse du roi de Pologne au discours de J.-J. Rousseau* couronné par l'Académie de Dijon).

Le portrait, ou si l'on veut le tableau de genre est complet... Quant à la profonde peinture de caractère qui donne la physionomie intime et pour ainsi dire le mot de l'énigme morale, cherchez-la plutôt dans l'application faite à Rousseau des lignes suivantes :

« La natura benignamente come suole ha ordinato che « l'uomo non impari a vivere se non aproporzione che le « cause del vivere gli s'involano; non sappia le vie di « venire a suoi fini se non cessato che ha di apprezzarli « come felicità celesti, e quando l'ottenerli nongli puo « arreccare allegrezza più che mediocre; non Goda se « non divenuto incapace di Godimenti vivi. Molti si tro- « van'o assai Giovani di tempo in questo stato ch'io « dico, e riescono non di rado bene perchè desiderano « leggermente, essendo nei loro onimi anticipata da un « concorso di esperienza e d'ingeyno l'ita virile. *Altri non « Giungono al detto stato mai nella vita loro : e sono quei « pochi in cui laforza dei sentimenti è si grande in prin- « cipio che per corso d'anni non vien meno : i quali più*

esprit-là, on court risque de les voir se réduire à une pincée de cendres; il le savait si bien que, dans les moments où il se prononce avec le plus d'amertume contre les plus nobles occupations de l'intelligence, on se doute bien qu'il confond la partie avec le tout et le genre d'esprit préféré à une certaine époque, avec l'esprit de tous les temps. L'un de ses sophismes favoris est de tourner en griefs contre les lettres elles-mêmes les imperfections ou les vices de littérateurs contemporains dont la réputation fut soutenue par le succès du monde et de la conversation. Le goût effréné de se distinguer, l'ardeur de s'enrichir, l'insociabilité qui naît du dégoût ou du mépris des hommes, ces travers qu'il érige en arguments d'une portée générale[1] n'ont-ils pas tout juste, dans sa bouche, la valeur de *personnalités* indirectes ou involontaires? Quand de tous les emplois spéculatifs désintéressés de la pensée il proscrit les uns comme incompatibles avec la monarchie, les autres comme contraires aux principes républicains, comment ne pas se

---

« *che tutti gli altri Godrebbero nella vità de la natura*
« *avesse destinata la vita a godere. Guesti, per la con-*
« *trario, sono infelicissimi e bambini tono alla morte,*
« *nell'uso del mondo che non possono apprendere.* »

LEOPARDI, *Pensieri*, LXXIX.

[1] V. *Préface de Narcisse*, 1752.

demander ce qui resterait pour former un corps social ainsi découronné, et si, la société qui ne mettrait en relief que des fonctionnaires, des industriels, des soldats, serait vraiment la société selon le cœur de Rousseau[1] ? Quand, plus sévère que Platon pour la poésie, pour toute poésie, il dit d'un ton ironique *qu'il ne suffit pas qu'un poète ait cent mille livres de rentes pour que son siècle soit le meilleur de tous*[2], comment ne pas répondre que l'existence d'un poète millionnaire est chose trop peu ordinaire pour qu'on en tire

---

[1] Il ferait vraiment beau voir dans une société qui exclurait ou qui seulement cesserait d'honorer les gens de lettres, les philosophes, ceux qui cultivent les arts libéraux, le reproche que Rousseau leur adresse de fausser et dénaturer les rapports sociaux, tomber de soi-même, faute d'avoir à qui s'adresser. Les maladies morales que Rousseau signale comme endémiques, tout à coup guéries, dans la république des lettres et un surcroît de désintéressement, de cordialité, d'agrément, entrant ou rentrant dans les relations des hommes parce que la prédominance appartiendrait à ce qui est *mercantile* et à ce qui est *officiel,* vraiment cela vaudrait la peine qu'on en fît l'expérience. Mais si cette expérience faite montrait seulement le goût de se distinguer dégénérant en une fureur *d'avancement* et le désir de s'enrichir tourné en fureur de spéculation, il faudrait bien en revenir au mot de d'Alembert, et dire avec lui que, décidément, pour rendre la société *aimable,* il n'est rien tel que la culture littéraire.

[2] *Contrat social,* liv. III, chap. IX. *Note.*

un argument sérieux? A tout le moins, cas rare pour cas rare, on serait bien tenté de lui opposer, en preuve éclatante des services positifs que le poète peut rendre à son pays, telle crise suprême où, pendant des heures et des jours, mieux que cela, pendant des mois infatigablement employés, il s'agira, en face d'un peuple soulevé et suspendu aux lèvres d'un seul, de protéger par la puissance de la parole, non un innocent menacé par l'injustice, non un souverain en butte aux haines populaires, mais une autre cause, la cause du salut public, une autre cliente, la société même. Et par une singulière faveur de la destinée, il se pourra encore que... ce poète, cet orateur, ce maître des passions humaines soit celui-là même qui, dans un langage incomparable, après Rousseau, autrement que Rousseau, aura dévoilé ce que la robe du prêtre peut couvrir de douloureux combats, faits pour mettre un prix infini aux sacrifices du cœur; qui, rapprochant une foi non entamée par le doute, et une tendresse humaine victorieuse des sens, leur aura donné, pour se défendre l'une l'autre, l'une de l'autre, quelque chose d'irréprochablement pur et quelque chose de vraiment sacré. Lui aussi, à son tour, mais dans un tout autre sens, n'aura-t-il pas su rendre des noms de femmes et un nom de prêtre inséparables de ces montagnes, de ces eaux toutes droches des Char-

mettes, comme pour réconcilier à la poésie chrétienne les temples de la nature que la philosophie religieuse avait faits siens et remplis du retentissement de ses accents.

Combien d'objections d'un caractère plus général ne suscite pas la thèse soutenue par Rousseau au sujet des arts, des sciences et des lettres ! Le moindre reproche qu'on puisse lui faire, à titre *préjudiciel,* c'est d'avoir sous ces trois noms indistinctement désigné quelque chose comme l'intervention fatale d'un malfaisant génie. Vraiment, il n'est pas besoin d'une puissance d'analyse très pénétrante pour s'apercevoir que ces trois ordres de manifestations intellectuelles, quelque rapprochés qu'ils soient, obéissent pourtant à des Lois qui ne se confondent pas entièrement et que l'une ou l'autre de ces influences, suivant qu'elle domine, marque des directions différentes aux époques qu'elle caractérise, aux individus qu'elle contribue à former. — De découvertes en découvertes, suivies, continuées, répandues par les esprits à qui se manifestent ses secrets, le génie des sciences marche, avance, progresse. D'apparitions en apparitions, successives, interrompues, le génie des Lettres, le génie des Arts passent à travers les personnalités révélatrices de leurs mystères, éclatent, s'élancent, prennent et reprennent leur essor. Ce sont comme des guides distincts qui

ouvrent aux esprits des carrières différentes, quoique voisines. Il serait bien étrange que celle-ci ou celle-là aboutît également à un même terme qui ne serait autre que la corruption et l'erreur. Grande et forte raison pour exiger de quiconque attache une marque de défaveur, mieux encore, la présomption d'un péril et d'un piège aux progrès accomplis dans l'une ou l'autre de ces directions et, plutôt que de séparer et de classer les griefs, en multipliant les enquêtes, les témoignages, enferme tout dans un acte d'accusation sommaire qui emporte de plein droit le jugement et la condamnation.

Ces mots, jugement et condamnation, nous amènent à signaler une disposition d'esprit féconde en préventions et en méprises. Nous voulons dire celle qui tend à faire prédominer, dans l'appréciation des développements intellectuels de l'humanité et de l'individu, les sentences impérieuses et décisives portées par le moraliste. Cette disposition se trahit bien fréquemment chez Rousseau. Assurément, on ne saurait le dire trop haut, tenir pour sœurs, pour des sœurs qui ne veulent pas toujours il est vrai se reconnaître entre elles, les croyances avouées par la raison, les vertus et les belles œuvres, sous quelque forme qu'elles se produisent, si ce n'est en vérité, c'est au moins la plus opportune, nous allions dire la

plus nécessaire des illusions. Oui encore; le goût cet arbitre exquis du vrai et du beau, naît et se perfectionne comme s'affermit la vertu, comme s'épure la conscience, par la résistance opposée de concert aux instincts inférieurs, aux tentations basses, par une haine commune de l'ignorance aussi bien que des conventions artificielles que multiplie une civilisation menteuse[1]. Oui enfin, cette antiquité dont Rousseau fut, à tant d'égards, l'admirateur non moins sincère qu'éclairé, nous montre, entre ces vertus publiques qui sont l'achèvement de la dignité morale, et le génie capable de créer des ouvrages immortels, une alliance étroite ou plutôt une sorte d'indivisibilité dont on dirait bien que notre philosophe ne se doute pas, là où il prétend emprunter aux anciens leurs institutions tout en répudiant leurs chefs-d'œuvre, qu'eux aussi, ils avaient méconnue, mais dans un autre sens, ces ardents esprits du XVI^e^ siècle si empressés à recueillir, dans ce magnifique héritage, les chefs-d'œuvre de l'esprit plutôt que le génie des institutions et le trésor des mœurs viriles. Mais ce rapprochement légitime entre les

---

[1] « A power of distinguishing *right* from *wrong*... applied to works of Art, is denominated *Taste*.

(REYNOLDS, *Seventh Discourse*. 10 december 1776.)

victoires morales qui relèvent de l'idée du bien et les conquêtes intellectuelles qui font éclater le beau et le vrai ne doit pas aller jusqu'à effacer entre les unes et les autres toute limite. Comment l'Esthétique et la Morale peuvent se rencontrer et se soutenir mutuellement, ce haut et délicat problème, bien fait pour tenter les plus fortes intelligences, devait rester étranger à Rousseau faute de compétence. Il ne pouvait à plus forte raison pénétrer et saisir aucune des nuances enveloppées sous la distinction fondamentale que nous allons chercher à établir.

Les prescriptions de la morale, toutes fixées dès le principe et demeurant en petit nombre, sont à la mesure et à la portée de toutes les âmes; emplissant la plus profonde, elles peuvent tenir tout entières dans la plus humblement rétrécie. En tant qu'elles président à des manifestations innombrables de l'activité humaine, leur expansion se montre indéfinie, tandis que, prises en elles-mêmes, elles resserrent en une courte série d'axiomes et de préceptes ce viatique nécessaire que chacun doit porter avec lui dans les différents chemins de la vie. Comme leur office consiste à suffire aux premiers, aux éternels besoins de la nature morale, il est naturel qu'elles durent dans le même état, se conservent sans embarras et sans complications, et s'accommodent, si on peut le

dire, d'un espace restreint. En est-il de même de la connaissance, du sentiment et de la jouissance de ce qui est beau et vrai, à prendre ces mots dans leur plus large, dans leur plus libérale acception? N'y a-t-il pas là, plutôt que le nécessaire de toute âme, le plus désirable des superflus accordés à quelques-unes? Si le bien se manifeste incessamment dans le monde, c'est qu'il se multiplie, si on peut le dire, par reproduction naturelle et par répétition. S'il doit y avoir toujours du beau et du vrai, c'est qu'à l'un et à l'autre il appartient de varier leurs voies et leurs effets, sans redites et sans copies. Ainsi le bien se recommence, le vrai se conquiert successivement, le beau, considéré comme le principe de l'expression artistique, se renouvelle par d'inévitables et heureux changements. Dans le bien, quelque chose de plus exclusivement humain réside, car le bien naît et se perpétue en chacun de nous suivant la même loi que l'humanité elle-même reliant entre eux ses représentants successifs par des facultés, des formes et un organisme similaires. Placés hors de nous par leur principe et par les objets auxquels s'applique ce principe, mais provoquant et autorisant mainte révélation individuelle, mainte de ces traductions libres et personnelles, les unes sur lesquelles le passé s'est fermé, les autres à qui s'ouvre l'avenir, le beau et le vrai

tiennent de plus près à cet ordre universel dont l'humanité ne forme qu'une partie, ou, si on l'aime mieux, sanctionnent, sans jamais en épuiser les manifestions, la mystérieuse alliance établie entre le génie humain et la nature.

Tous les cœurs qui sentent le bien battront également à la vue d'une bonne action, et l'admiration qu'elle inspirera à chacun des témoins dignes de l'apprécier sera portée au même degré. Mis en présence d'un chef-d'œuvre de l'art, des connaisseurs intelligents n'auront ni tous, ni toujours les mêmes yeux pour le juger. Ce bien, qui est sans cesse tout proche, à notre disposition, que nous pouvons produire à toute heure, en mainte occasion, se résume en règles succinctes, tient tout entier dans le texte sacré d'un formulaire immuable. Quelle encyclopédie ouvrirait des cadres assez larges, assez souples, pour contenir les manifestations variées de l'art, les certitudes successivement conquises par la science ? Alors même qu'elle ne resterait pas au-dessous de la prétention peu modeste d'analyser tout le passé, elle laisserait nécessairement vides les pages sans nombre que doit peu à peu couvrir un avenir fécond en découvertes, en rectifications, en *errata*. Autour des pôles fixes où le bien attire et retient les âmes, se meuvent les sphères qui sont le domaine du vrai et du beau, ayant, elles aussi, leurs

lois, mais des lois moins simples, qui ne sont que posées au commencement et pour une seule fois. De son séjour terrestre, l'humanité n'apercevra jamais qu'un nombre restreint de ces foyers lumineux, mais à ceux qui furent distingués et nommés les premiers, bien d'autres, doués d'un éclat propre ou brillant, d'une clarté ou reflet, seront ajoutés et s'ajouteront successivement, sans compter certains météores, qui, traversant à l'improviste le ciel de l'art, viennent frapper les regards comme autant d'oppositions dont rien n'annonça le passage.

Pour mesurer équitablement, dans leurs principes et dans leurs résultats respectifs, ces forces intellectuelles qui se manifestent soit par les arts, soit par les lettres, soit par les sciences, il faut donc une souplesse et une pénétration d'esprit que Rousseau ne put ou ne voulut jamais exercer dans ce sens et de ce côté. Rester, vis-à-vis de ces dons précieux de l'esprit, sans mesure dans ses dénigrements, ou sans discrétion dans ses exigences; prononcer hardiment que, par eux, tout se perd, ou que, par eux, tout doit être infailliblement réformé; mettre à leur charge toutes les corruptions et toutes les décadences, ou bien ne prétendre à rien moins que leur donner charge d'âmes: ce sont là deux genres d'erreur opposés, entraînant des conséquences également fausses.

On sait trop vers lequel de ces deux extrêmes Rousseau se précipita.

Quoi de plus dérisoire que de s'adresser, pour obtenir une théorie du beau dans l'art, à ce singulier détracteur des lettres, resté complètement étranger à la connaissance des arts plastiques ! Tour à tour il semble l'ébaucher, cette théorie, en disant, comme si c'en était le premier et le dernier mot : « Hors de l'Être existant par lui-« même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est « pas[1] », et il en revient au principe pur et simple de l'imitation, comme s'il lui était défendu de comprendre que ce principe est juste en tant qu'on l'oppose à ce qui est factice et conventionnel, mais devient étroit et faux lorsqu'on s'arme de lui pour combattre la liberté des interprétations personnelles. Il était arrivé à deux esprits aussi contrastants que ceux de Pascal[2] et de d'Alembert[3] de commettre la même erreur, à laquelle un compatriote de Rousseau devait porter,

---

[1] *Nouvelle Héloïse,* partie VI, lettre VIII.

[2] « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admira-« tion par la ressemblance des choses dont on n'admire « pas les originaux ! » (Pensée LXXXIV, édition Faugère.) Voilà bien qui s'appelle parler sur l'Art non en grand homme, mais en enfant.

[3] Discours préliminaire de l'*Encyclopédie.*

d'une main légère, le coup de grâce[1]. A cet égard encore, visant trop haut et vers l'inaccessible, pour trop se rabaisser tout de suite après, il aura méconnu la place légitime et perdu de vue la vraie mission du génie et de l'art. A l'art, comme à la nature, pour combattre le temps qu'ils ne peuvent vaincre, appartient le pouvoir de recommencer perpétuellement, en variant ses productions; seulement, la liberté intelligente qui manque à la nature est l'apanage de l'art. De lui, pas plus que d'elle, rien d'impérissable ne sort. Mais, entre les agitations de la vie, qui passent sans retour, et le calme permanent des objets éternels de la pensée où l'homme ne peut tenir directement et constamment fixé le regard de son esprit, l'un et l'autre remplissent un office de médiation, sauvent les contrastes, multiplient les degrés, ménagent les approches, ne se lassant pas de faire gagner quelque chose, peu ou beaucoup, sur l'espace immense qui sépare le rêve de la réalité.

Le regret de n'avoir pu être l'amie, la consolatrice de la *Grande âme en peine* toucha l'âme de M^me^ de Staël[2]. Si cette mission était échue en

---

[1] Topffer. *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois.*

[2] Expression appliquée à Rousseau par M. Saint-René Taillandier.

réalité à l'illustre auteur de *Corinne*, elle aurait eu tout à faire pour prouver à Rousseau que les jouissances procurées par l'art ne sont pas un privilège de luxe et d'ostentation, et s'offrent à tous, sans autre différence que celles que mettent entre les hommes la nature et l'éducation. Mais aussi, à qui eût-il appartenu de lui faire voir plus clairement tout ce que de si belles admirations peuvent communiquer de calme ou d'ardeur, et apporter de diversions salutaires à des passions autrement difficiles à contenter, autrement soumises, dans leur objet, aux chances contraires du sort? Des influences plus hautement pacifiantes encore ont la même origine. Pour les sentir sera-t-il nécessaire de remonter jusqu'aux chefs-d'œuvre suprêmes? Il n'en faut pas tant. Que par exemple, à Venise, sur quelque paroi de cette église de Saint-Marc, où Rousseau dut entrer plus d'une fois, telle mosaïque, au milieu de tant d'autres, œuvre d'un inconnu peut-être, offre au regard, des deux côtés de Jésus, deux femmes, deux mères; l'une, la Chananéenne, celle qui, d'après le premier des évangélistes, reçut ce témoignage : *O mulier, magna est fides tua;* l'autre, la veuve de Naïm, celle pour qui le second évangéliste fait dire à Jésus : *Adolescens, tibi dico, surge;* qu'ainsi le Christ paraisse, entouré comme il aimait à l'être, et rencontrant, à sa droite, à sa

gauche, ces yeux maternels où il se plut à changer en pleurs de joie et de reconnaissance les larmes répandues sur des infortunes qui n'attendaient plus de consolation terrestre ; c'en est assez de ce facile rapprochement, par la main de l'artiste, du bienfait, du miracle, divisés par le temps et destinés à l'être bien autrement dans les opinions des hommes, pour enseigner, avec une muette éloquence, qu'il est une région, entre toutes celles où la pensée trouve accès, qui lui est ouverte quand elle veut se remettre des luttes soutenues, oublier les pénibles discordances et, restant toute éveillée, se donner le soulagement du repos et le charme du rêve. Mais Rousseau ne devait pas lever les yeux de ce côté. Entendre avec une émotion vague des mélodies religieuses chantées par de belles voix de femmes, ce fut à la fois la jouissance la plus sérieuse qu'il dut à l'art chrétien, et le plus relevé entre les plaisirs dont Venise devait lui laisser le souvenir.

Pourtant, à l'art sévère qui anime le marbre et l'oblige à rendre les formes humaines, Rousseau demanda une fois de l'inspirer. La fable antique lui avait prêté le nom de l'une des productions les moins dignes de vivre où s'essaya sa jeunesse[1] ;

---

[1] *Narcisse.*

premier indice, si l'on veut, légère image de cette jalouse préoccupation de soi-même qui eut une si grande part dans ses souffrances. Plus tard, il réveille, il ranime une autre fiction, de celles encore qui appartiennent à l'antiquité, et, dans cette légende de l'art païen, il est permis de saisir le symbole, sinon la révélation peu déguisée d'une autre sorte de tourment moral. Il arrive à l'imagination de le connaître et de le subir lorsque, devenue créatrice au prix de beaucoup d'efforts, elle se prend à croire que, pour obtenir le juste prix de ses peines, il ne lui faudrait pas moins que voir vraiment vivre, qu'entendre vraiment parler telle forme, telle figure où elle aura mis ses complaisances. Rousseau avait-il à chercher son modèle bien loin et fort au delà de lui-même, quand il représentait Pygmalion épris de l'œuvre née de sa pensée, de son rêve, levant peu à peu le voile qui la couvre, et, à mesure que d'une vue plus libre il embrasse ces formes parfaites, agité d'un désir passionné d'y ajouter une âme, implorant cette faveur de Vénus (est-ce la *Vénus Uranie, mère du divin amour,* ou la *Vénus bâtarde, mère d'un amour aveugle*[1] ? avec Rousseau on ne lisait jamais bien), puis, quand la parole éclate aux

[1] Leibniz. *Nouveaux Essais,* liv. III, chap. x.

lèvres de la fille de son génie, recueillant, avec ces mots : « C'est encore moi ! » l'aveu et la preuve qu'elle ne sait pas se distinguer et ne peut se détacher de son auteur ?

A coup sûr, le souhait de Pygmalion ne contient rien des légitimes, des suprêmes ambitions qui animent le grand artiste ! Celui-ci ne se déclare ni jaloux ni amoureux à ce point de la réalité. Il laisse au-dessous de lui la fiction qui s'en tient à la reproduire servilement. Il ne songe, d'ailleurs, ni à se plaindre ni à se désespérer, parce que la vie réelle ne saurait pénétrer effectivement dans l'œuvre qui a reçu l'empreinte de son génie. Arbitre d'une certaine magie qui supplée la vie, il ne regrette pas le prodige par où ses conceptions divines s'incarneraient dans une existence humaine. Donnons à ce grand artiste, pour le rapprocher autant que possible de Rousseau, une de ces complexions morales qui se peuvent dire féminisées, parce que, à la même source d'où vient à leur génie le charme inspirateur, leur caractère puise certaines suggestions troubles tenant à une altération de la virilité, à une impuissance relative. Appelons-le André del Sarto. Assurément les traits de la femme qui encouragea ses défaillances et qui ternit sa gloire d'un mauvais renom, renaissent souvent, renaissent comme d'eux-mêmes sous son pinceau ; mais, pour ses

créations, tantôt inclinées vers une si délicate tendresse, tantôt relevées jusqu'aux apparences de l'austérité, se fût-il jamais avisé de regretter le souffle, la parole, le mouvement, tous les attributs enfin d'une vie purement passagère?

En revanche, le vœu incomplètement exaucé qui trahit la prétention téméraire de Pygmalion met au jour la cruelle leçon qui attend le théoricien passant à l'action et maître d'embrasser sa chimère. Que la puissance d'aimer n'est pas la puissance de faire vivre, vraiment vivre, il le saura trop, ce disciple cruellement fameux de Rousseau, qui du maître aura hérité la froide dépouille laissée à terre, non le char de feu, le véhicule ardent de la parole où passent les exaltations de la pensée et les transports d'un cœur agité. Lui aussi, ce contempleur des affections, des tendresses, des pitiés humaines, lui, dévoué aux abstractions jusqu'à la mort, il l'apprendra autrement, il est vrai, que le commun des hommes qui livre à ces tendresses une si grande part, la meilleure part d'eux-mêmes. En vain l'aride logicien, le rhéteur implacable invoquera sous le plus terrible de ses noms, une divinité puissante, la Révolution qui, afin de lui échapper lui-même, se retournera vainement vers le dieu de Rousseau. Il lui faudra donner sa vie pour prix de ses crimes et de sa tardive résipiscence, et il ne lui restera, au dernier jour,

comme il ne restera à ses futurs panégyristes, qu'un moyen de justification tiré de ce que, son sort et le sort de l'œuvre soutenue par sa main sanglante étant inséparables, cette œuvre, *c'était encore lui.*

En fait d'art, il y a moins de risques à rester purement théoricien. Rousseau se plut à l'être, à l'égard d'un seul entre les beaux-arts, de celui qui n'est ni le plus précis, ni le plus austère, non sans joindre à ce titre le renom de l'inventeur, du compositeur. Il avait rêvé de construire en l'air sa cité idéale en lui donnant pour fondement des rapports de proportion existant entre le souverain, le prince, le peuple[1]. L'art qui eut ses préférences, disons mieux, le seul qu'il comprit, garde en propre des élans suprêmes qui atteignent, s'ils ne les dépassent, les derniers sommets de la poésie, tandis que, par sa base strictement mathématique, il repose sur les lois rigoureuses des nombres, leur obéissant à la fois par ces égales divisions du temps qui sont le principe de la mesure tempérée par le rythme et par l'exacte observation d'intervalles proportionnels qui constitue l'échelle tonale. Rousseau céda aux charmes de cette muse qui proclame les plus beaux secrets

---

[1] *Contrat social,* liv. III, chap. 1.

de l'amour, de cette sirène qui chante ses plus délicates séductions, de cette Diotime révélatrice familière de ses mystères, ayant de quoi plaire à ces deux familles d'esprits désignées par Pascal sous les noms d'esprits *fins* et d'esprits *géomètres*. Elle le berça de ses courants aériens, de ses fluides invisibles à l'approche desquels tout ce qui repose d'inexaucé, d'inexprimable, au plus profond des âmes, s'émeut, tressaille, s'élance comme vers l'objet d'une suprême attente, puis soudain retombe comme frustré. Et pourtant du ravissement fugitif ne reste-t-il pas quelque chose comme serait l'accompagnement, présent à volonté, d'une mélodie chérie, bien que lointaine et indéterminée, qu'il rappelle sans parvenir à l'évoquer?

Il est des temps où la musique tient, mais en apparence seulement, une grande place dans les habitudes sociales et dans les plaisirs de l'imagination. Il faut se féliciter de ce qu'elle prend sur des distractions tout à fait vulgaires; mais doit-on se réjouir en voyant ce qu'elle usurpe sur des jouissances d'esprit plus sérieusement intellectuelles? Et puis elle-même n'en vient-elle pas alors, à exercer une sorte d'influence que l'on peut bien dire démocratique, avec tout ce que le mot comporte d'acceptions controversables? Avons-nous encore quelque chose à apprendre en ce qui est des funestes condescendances qui, la

puissantes et parfois si hardies. Une fois, s'adressant justement à lui, il fit ressortir en termes conciliants la nécessité de faire concourir à la perfection des chefs-d'œuvre lyriques ces trois éléments distincts, qui sont la mélodie, l'harmonie et le rythme, sorte d'alliance heureuse, sous forme de triade encore, mais d'une triade plus nettement définie, entre l'ordre, la liberté et le mouvement mesuré, qui peut être scellée par la production d'œuvres accomplies. Il était déjà né, quand Rousseau s'exprimait ainsi, celui qui devait consacrer si pleinement cette alliance[1], il avait même dépassé déjà la moitié de sa trop courte vie. Ils existaient aussi, les deux immortels amis[2] auxquels il était réservé d'illustrer une autre scène que la scène lyrique, et de transformer la capitale d'un petit État allemand en une quatrième patrie du grand art dramatique, à côté de ces trois autres qui purent se glorifier de Sophocle et d'Euripide, de Shakspeare, de Corneille suivi de Racine et de Molière, prochain et vivant démenti destiné à réfuter les défiances immodérées, les sombres prédictions que Rousseau avait portées dans la question des spectacles. Procédant par

---

[1] Mozart.

[2] Gœthe et Schiller.

voie d'interdiction absolue ou de tolérance illimitée, suivant qu'il s'y croyait autorisé par les différences de l'état social, les degrés de la civilisation, et ce qu'on pourrait appeler les variations du climat moral, il avait, autour de sa ville natale, opposé comme un cordon sanitaire infranchissable à l'invasion des représentations théâtrales. Pour mieux préserver de toute souillure l'innocence des âmes, il avait prescrit à chaque sexe un honnête divertissement intellectuel où il devait se borner exclusivement. Renvoyant les hommes aux cercles, il avait autorisé les femmes de porter leur curiosité et de satisfaire leur besoin d'expansion dans des conversations où elles seules seraient admises ; il leur avait ainsi ouvert une porte du Gynécée intellectuel, ne préjugeant pas avec quelle facilité des entretiens ainsi bornés dégénèrent jusqu'à mériter des noms plus vulgaires. Mais, ailleurs, il ne voyait nul remède à une dépravation du goût qui ne se contentait pas à moins de *quatre* théâtres. Un tel mal était trop avancé pour que la recommandation de veiller à ce que ce palliatif nécessaire ne pût être dangereusement adultéré, fût encore opportune : singulières conséquences, ou plutôt extrême inconséquence ! A Genève, l'auteur du *Misanthrope* sera déclaré trop peu sérieux pour obtenir le droit de bourgeoisie, mais par contre, dans telle grande

capitale qui aura le malheur de jouir d'une civilisation autrement perfectionnée, il ne vaudra pas la peine de raisonner avec ceux qui, au théâtre comme partout, donneraient volontiers exclusion à tout ce qui ne divertit pas grossièrement, à ceux dont l'Esthétique aurait pour formule ce vers autrement restrictif que le vers connu :

Aucun genre n'est bon, hors le genre amusant.

On laisserait triompher sans objection, sans mesure, une certaine facilité qui s'arrange de tout, ne sait résister à rien de ce qu'elle rencontre de plaisant, s'accuse par la quantité et la confusion sans choix de tout ce qu'elle accepte, sorte d'indifférence active, sœur et alliée de l'ignorance, pire peut-être que cette autre indifférence, inerte et passive, qui ne trouve rien où se prendre et s'estime en quelque manière au prix de tout ce qu'elle dédaigne et répudie. Il faudrait se résigner à voir une société fourvoyée,

Che poi divora, con la lingua sciolta,
Qualunque cibo, per qualunque luna[1],

s'imaginant qu'elle va aux jouissances de l'esprit à travers les impressions des sens, s'arrêtant en route parce qu'elle se croit arrivée, en

---

[1] Dante. *Paradiso,* chap. XXVII.

sorte que, dans cette promiscuité sans déréglement peut-être et sans éclatant désordre, mais sans le moindre usage du discernement vrai qui fait les légitimes préférences, le mieux qu'on peut dire d'elle, c'est qu'elle s'abstient d'accorder le pas au détestable, au médiocre, sur le bon et l'excellent, mais donne indistinctement à l'un comme à l'autre son tour et sa place. S'il arrivait que tel favori de la popularité, fraîchement débarqué d'outre-Rhin, mît en action et en musique certaines théories germaniques, au nom desquelles Molière est déclaré suspect d'infidélité envers la comédie pure, pour avoir introduit illicitement le sérieux dans le domaine propre de la bouffonnerie, il n'y aurait pas lieu à protester. On devrait écouter en silence les acclamations parmi lesquelles la foule lui décernerait une couronne dont les fleurons burlesques seraient découpés dans des feuillets lacérés et salis d'*Homère* et de *Virgile,* fables surannées, en effet, textes usés et voués à l'oubli, s'il n'y avait pas là, pour les relever, l'agrément imprévu de ces notes, de ces commentaires, tranchons le mot, de ces caricatures et de ces chansons à la marque du bon faiseur.

Que l'auteur de la *Lettre à d'Alembert* n'a-t-il pu voir plus tôt comment les hautes affections, les sentiments universels de l'humanité, et, au premier rang, le dévouement à la patrie terrestre

[illegible]
[illegible] à
[illegible] dignité, en
[illegible] ni trop
rapprochées par [illegible] pour réveil-
[illegible] ni trop recu-
[illegible] l'intérêt
[illegible] pour la modeste
[illegible] de Werther, [illegible] un danger public.
[illegible] retour, sous
[illegible] plaisir offert par
[illegible] composé sans ac-
ception de personnes et sans triage préalable ?
[illegible] bien peu du moins de ses *anciens* ou de ces *marquis* que, d'après Rousseau, l'office du théâtre serait de proposer tour à tour comme modèles, de ces personnages qui concourraient à faire de l'art dramatique « *une invention admirable pour enorgueillir notre amour-propre de* « *toutes les vertus que nous n'avons plus*[1] », ou si quelque *marquis* se trouvait en jeu[2], celui-là choisi de telle sorte qu'à moins de se méconnaître étrangement, Rousseau se serait dû de le mettre à part de ces grands qu'il déclarait ne pouvoir

---

[1] Essai sur l'origine des Langues. (Note.)
[2] *Posa*, dans le *Don Carlos* de Schiller.

souffrir, et cela, bien que la scène fût à la cour d'un roi, de quel roi ! et que l'auteur d'*Émile* ne se fût compromis une fois, avec le théâtre, jusqu'à lui devoir un franc succès, qu'en y portant une opérette villageoise.

Peu de jours, sans doute, dans la vie de Rousseau, valurent celui où il put jouir de la représentation de cette œuvre légère donnée en présence de la cour de France. Des larmes coulant de beaux yeux, de grandes dames s'attendrissant sur des amours champêtres, le triomphe de la mélodie, autre succès personnel, voilà plus qu'il n'en fallait pour faire vibrer chez Rousseau plus d'une corde sensible. Ce fut peu, cependant, en comparaison d'un autre spectacle, sans applaudissements, celui-là, sans bruit, sans grand concours de spectateurs, quoique, pour en jouir pleinement, il suffise, ce semble, d'avoir des yeux et de les ouvrir. Mais « nous sommes tellement occu-« pés de nous et de nos semblables, que nous ne « faisons pas la moindre attention à tout le reste, « quoique sous nos yeux et autour de nous[1] ». Il n'est donc pas trop étonnant qu'avant Rousseau nul écrivain français n'ait senti la nature avec une pareille intimité, que, depuis Virgile, nul poète

[1] Vauvenargues. *Réflexions et Maximes,* CLXIII.

[illegible] possible-[illegible]

[illegible] l'attention. [illegible] accessible aux [illegible] de l'homme. [illegible] satisfactions [illegible] sans liberté, [illegible] sans jouissances et sans [illegible] satisfactions peuvent aller jusqu'à [illegible] l'avilissement les [illegible] à la vie de [illegible] une condition [illegible] contemplateur passionné [illegible] pour demeurer invaria-[illegible] en esprit [illegible] l'exhor-tation [illegible] muette, par où elles [illegible] en ce qui est de lui. [illegible] qui est la loi [illegible] les existences douées [illegible] de la liberté. [illegible] trop faciles, [illegible] invisible théâtre, que pour en être le témoin et la victime, et non pour s'en être rendu l'auteur. Par là seulement, [illegible] de perdre de vue

ce qu'il lui est bon d'oublier, et de distinguer mieux ce qu'il est nécessaire de se rappeler toujours ; il évite le risque, redouté par toute âme généreuse, d'accepter le bienfait en récusant l'obligation. Combien, en revanche, imaginent qu'ils se rapprochent vraiment de la nature parce qu'ils y cherchent le reflet de leurs passions, en font le pis-aller de leur loisir, ou bien lui donnent le rebut de leur santé ! Combien la traiteront d'amie, et ne redouteront rien tant que de se trouver seuls, en face d'elle, ne la traitant pas autrement que ces *connaissances* banales de qui l'on n'attend rien de mieux qu'un entretien borné, insipide, languissant, si bien que l'on n'est pas fâché de se sentir en nombre quand il faut en passer par le vide de leur société, afin de se ménager la certitude rassurante d'une conversation générale ! Qui comptera les échappés de nos grandes villes, dont l'innocente manie sera de regagner chaque soir, non sans fatigue, la maison avec jardin qui les attend hors des murs de l'immense geôle, ne voulant faire tort à leur amour de la campagne d'aucune des nuits qui séparent leurs journées encombrées d'affaires ou dissipées en riens ?

D'un autre côté, ainsi que toutes les autres passions, celle qui a la nature pour objet, est sujette à de trompeuses exagérations, sans compter les

scrupules et les délicatesses affectées. Il y a moyen de s'y oublier jusqu'à prêter à tous les détails de la création un langage, des formes, des expressions, qui se confondent presque avec le langage, les formes, les expressions purement humaines ; comme si l'on prétendait, par cette sorte d'hyperbole, atténuer les effets de l'inévitable différence d'âge qui va croissante entre la nature à qui la jeunesse revient toujours, et l'humanité qui vieillit sans retour et change en vieillissant; comme si l'on aimait à reporter artificiellement à l'une toute la part de fraîche et neuve spontanéité, d'élan sans contrainte morale que l'autre perd et voudrait en vain recouvrer. Par contre, il y a moyen, à propos de la libre union de l'alliance de choix qu'un tel goût consacre entre les beautés créées et l'imagination humaine, de se formaliser, de verbaliser, de multiplier les interdictions, les menaces de pièges, autant qu'on multiplie les divisions et les défenses afin de garantir l'assujettissement matériel de la terre aux besoins de l'homme, et pour conjurer les séductions dangereuses des objets extérieurs, de les réduire à un seul emploi intellectuel qui serait la comparaison, la parabole.

Littérairement parlant, cette dernière tendance avait pu, durant le grand siècle qui venait de se terminer lorsque Rousseau naquit, et au temps

même de Rousseau, recevoir un encouragement particulier de ce qu'il y eut de malsonnant dans la double acception successivement donnée au mot de nature. Une littérature hautement chrétienne l'avait chargé d'exprimer le fond toujours vivant, toujours résistant de l'être moral, qui se prête inégalement aux influences et aux grâces divines; une littérature soi-disant philosophique l'employait à son tour pour désigner, hors de l'homme mais encore par opposition à Dieu, un ensemble, ou mieux, un chaos de combinaisons purement matérielles et fortuites. Il lui en était resté comme l'empreinte d'un double maléfice, qui le condamnait à prêter quelque chose de précaire, de précautionné ou de factice aux sentiments même simples et inoffensifs qui se réclamaient de lui. Le plus naïf des écrivains contemporains de Louis XIV, le plus disposé à regarder du côté des champs, n'avait pas été un poète comme Virgile, mais un fabuliste venu après Œsope et Phèdre pour les faire oublier. Ce qu'il avait écrit, avec une grâce incomparable, ce n'était pas des *Géorgiques* ou des *Églogues,* mais bien de petits récits fictifs où la nature inanimée est subordonnée à l'animal, où, chez l'animal lui-même, tout est ramené aux défauts, aux qualités, aux finesses, jusqu'aux traits de la physionomie de l'homme; récits qui aboutissent à la moralité,

en vue de laquelle ils furent composés, comme le sentier rustique tourne vers l'habitation où il mène. Avant lui, près de lui, sensible aux beautés de ce monde extérieur si réglé dans ses mouvements, si varié dans ses formes, Fénelon avait préféré en elles, si on peut le dire, ce qui relève de l'ordre, de la loi, à ce qui représente la liberté, l'abandon d'une fantaisie féconde jusqu'à sembler inépuisable. D'autres défenseurs des doctrines spiritualistes avaient moins regardé, moins distingué encore, en dehors de l'homme, ou même avaient à peine permis à leurs regards de se porter dans cette direction.

Descartes, lui, avait eu sa manière à lui (qu'on peut bien dire radicale), de montrer le peu de cas qu'il faisait de l'univers matériel tout entier. Il avait nettement déclaré qu'il ne croyait à son existence que parce que Dieu lui enjoignait d'y croire. Aveuglement volontaire, fort significatif, entre ceux auxquels fut trop sujet ce philosophe si étrangement surfait, qu'une outrecuidante manie de régenter (justement comparable à celle de Despréaux), rendit l'auteur du plus étroit, du plus aride des catéchismes de philosophie théologique faits pour exclure en tout point l'imagination et le sentiment, et, en un certain point, le bon sens par surcroît! Aveuglement qui, disons-le en passant, sert pour une assez grande part à

expliquer la bonne intelligence qui n'a jamais cessé d'exister entre la doctrine de l'auteur du *Discours sur la Méthode* et la théologie orthodoxe. Se pouvait-il, en effet, que l'hypothèse tant redoutée, et pour cause, par cette théologie, le panthéisme, fût préventivement écarté par une réfutation plus commode, avec son sans façon prodigieusement naïf? Et d'un autre côté, cette mise en doute, cette mise en cause de l'évidence oculaire à l'endroit de cet infini en étendue qu'elle révèle, n'appartenait-elle pas, après tout, au même ordre d'absurdités que cette autre manière de fermer les yeux sur ce que deviennent tant de millions de corps humains condamnés tout le long des années et des siècles à la plus manifeste des destructions progressives et définitives, qui, seule, peut autoriser et transformer en dogme ce que l'Église appelle la résurrection de la chair? Il est inutile d'insister sur ce que, par suite de cette manière de considérer, ne fût-ce qu'hypothétiquement, le *Cosmos* comme une quantité négligeable, depuis le brin d'herbe jusqu'aux astres sans nombre deviennent logiquement et en fait le sentiment et l'admiration de tout ce qui, en fait de manifestations de l'être, se trouve hors de l'homme, sans se rattacher directement à l'idée de Dieu. Comme cette claustration arbitraire, artificielle, de la raison humaine, fait

juste mesure. de la lumière et de l'ombre, y fassent deviner aisément l'aurore d'une journée qui sera claire, l'évanouissement d'une journée qui fut nuageuse. Prenant la plume au lieu du pinceau, notre écrivain n'en use guère autrement. Il tempère, il ménage, lui aussi, ses couleurs, de sorte que ses paysages solitaires, ou bien animés par quelques figures, font bien sentir l'harmonie momentanée de ses émotions personnelles avec les progrès naturels de l'âge qui marquent le matin, le plein midi, le soir de la vie. Tout d'abord, c'est l'enchantement printanier que, par delà les mois, par delà les ans, sa mémoire rapporte à une date de fête gardée avec une fidélité religieuse. C'est la promenade faite à deux le jour de la Saint-Louis. C'est plus loin encore, dans le passé, avec le hasard charmant mis de la partie pour arranger une rencontre plus piquante que le simple et affectueux tête-à-tête, la promenade de la semaine après la Saint-Jean. Il les raconte, et l'on croit, à l'entendre, les avoir faites, jadis, comme lui, et l'on n'en goûte que mieux le plaisir de les recommencer en idée avec lui. Plus tard, une autre séduction l'attire, la séduction de la *vie universelle* (comme il dit), avec tout le bien d'un absorbant, d'un salutaire oubli. La pensée sans nuages, sans ombres, d'un Dieu créateur n'en est point absente ; bien mieux, l'esprit du promeneur

solitaire remonte vers l'éternel objet de cette pensée aussi naturellement qu'embrassant une vaste contrée, le regard se relève de l'horizon terrestre vers la voûte immense qui le domine[1]. Qu'on l'appelle « *tristesse attirante* », « *vide inexplicable que rien ne peut remplir* », ou bien « *élancement du cœur vers une sorte de jouissance dont on n'a pas l'idée*[2] », il est bien là aussi le sentiment plus vague qui se perd dans l'infini, aussi loin d'atteindre un terme toujours fuyant que la terre reste éloignée du ciel; même à ce point extrême où l'erreur de nos yeux nous la figure le touchant. De même, enfin, qu'un certain aiguillon de volupté enveloppé, inaperçu, avait relevé la saveur des moments fortunés d'autrefois, une pointe d'amertume, reste des longues expériences humaines, perce au travers de la tranquillité inerte des jours avancés. A cet automne moral, qui précède de peu l'hiver prochain, se rapportent, voisines sans discordances, la description

---

[1] L'épigraphe poétique la mieux appropriée aux pages de Rousseau qui peignent la Nature, ne serait-elle pas le vers si expressif d'un auteur qui fut son contemporain :

« God made the country, and man made the town. »
(COWPER, the Task, liv. I, v. 750.)

Dieu créa la campagne et l'homme fit la ville.

[2] Troisième lettre à M. de Malesherbes.

exacte sans sécheresse, tout en restant très particularisée, de quelque vallée du Jura, et les émotions plus vagues dues aux eaux et aux rives agréablement boisées de l'un des moindres lacs de la Suisse. Ainsi, vers le soir, au déclin de la lumière, les objets prennent un plus vif relief, avant que, sous les voiles du crépuscule, leurs apparences pâlissent et se brouillent.

Indifférences faites de dégoût ou de satiété, admirations banales et de commande, admirations hautaines qui se réservent et se retirent si haut qu'elles en deviennent presque inabordables, autant de faiblesses et de complaisances toutes personnelles qu'en face de la nature, lui ne connut jamais! Il chérit, il regretta jusqu'à la fin le lac qui sépare Clarens de Meillerie, ce Léman dont les bords virent, plus tard, l'auteur d'*Obermann* passer, s'arrêter, libre d'y chercher le repos, désespérant d'y trouver le bonheur. Il n'en rend pas moins justice (plus que justice peut-être) à la colline de Montmorency, proclamant la vue qu'on y découvre « la plus belle du monde ». Si son attention, rebutée par la monotonie sans accents des plaines, est accablée par l'uniformité agitée de la mer, si la majesté sauvage de l'Océan répond aussi peu à son attente que la sérénité lumineuse de la Méditerranée ou de l'Adriatique, il ne songe pas à le dissimuler;

c'est aux mouvements modérés, aux jeux limités des eaux qu'il réserve une prédilection avouée. A ceux qui, transportant sur les plages la vie mondaine tout entière avec ses charmes éventés et ses agitations factices, trouvent que la rumeur mesurée ou irrégulière, proche ou commodément distante des flots, accompagne bien les mille murmures des conversations qui ne disent rien, le flux intarissable des paroles qui passent sur les lèvres laissant moins de traces dans le souvenir que l'ondulation d'une vague sur la grève où, sans cesser, elle vient et revient, à ceux qui ferment volontiers l'oreille aux redites de cette voisine assez ennuyeuse à ses heures, pour les ouvrir aux sons de l'orchestre et au bruit cadencé des danses, à ceux-là Rousseau laisse l'avantage et le droit de se plaindre que, décidément, les montagnes sont tristes et cachent beaucoup trop du ciel. Quant à lui, il sait bien où trouver, loin des horizons plats et des visées bornées de la vie commune, les excitants bons pour toute torpeur morale, les calmants souverains à opposer à tant d'ardeurs stérilement épuisantes qui usurpent le nom de plaisir.

Avec la lumière égale qui s'étend sur elle, avec les verdures à peine variées dont elle se revêt au plus beau de l'année, que peut obtenir de l'homme la nature assujettie des plaines? un goût fait sur-

tout d'intérêt matériel ou d'habitude, si ce n'est un attachement banal, passager, de ceux qui ne durent un temps que pour s'interrompre dès que douce saison et riant aspect ne sont plus là pour les fixer. Avec ces reliefs puissants qui se prêtent si bien pour en marquer le passage et en diversifier les couleurs, aux saisons successives, faisant valoir l'un par l'autre ce qui reste nu et ce qui ne redevient austère qu'au temps marqué, les splendeurs éclatantes des frimas et la sombre gravité des forêts aux feuillages persistants, que mérite d'inspirer la nature des montagnes qui défend encore sa liberté? une passion sans déclin, tenace, pour laquelle tout est égal de ce qui l'entretient et l'accroît au dehors, douceurs et rudesses, faveurs et disgrâces, fêtes et deuils; tant le caprice même des objets préférés change et multiplie par le changement les raisons de sa fidélité! Telle fut bien celle que Rousseau conserva jusqu'à la fin, lui devant, longtemps après, les ardeurs les plus pures de sa jeunesse, l'unique consolation de sa vie finissante. En comparaison des régions où la terre « *ni parée, ni défigurée* », où les eaux « *bien courantes* » se dérobent aux exploitations de l'homme et n'en proclament que plus clairement un maître supérieur à l'homme, comment supporter les combinaisons voulues, les embellissements calculés, prétentieux, où l'on

fait entrer à volonté ce que le règne végétal offre de beautés imposantes et de grâces délicates? Régularité froide, compartiments artificiels, assemblages forcés de plantes condamnées à l'exil que l'on vante pour la bizarrerie de leur feuillage, mais auxquelles, de par la mode et l'étiquette, il est interdit de fleurir; est-ce que, dans tout cela, il n'y a pas la trop visible apparence de ce que Rousseau, à si bon droit et si constamment, abhorra, c'est-à-dire de ces rapprochements arbitraires et stériles, de ces inégalités d'origine mal dissimulées, de cette sorte d'expatriation qu'expriment ces deux mots pris au sens moral : contrainte et captivité. Comme il eût fui, le simple et passionné botaniste qu'il était, ces prétendus jardins consacrés aux progrès de la *science* des plantes où se dressent en l'air tant d'étiquettes ressemblant à de mobiles abrégés d'épitaphes et devenant si vite des épitaphes pour de bon, qui désignent la tombe d'une exilée!

Ces beaux lieux dont les pentes escarpées et les reliefs tourmentés vous furent chers, Rousseau, jusqu'à influer si profondément sur votre génie, sont autrement fréquentés de notre temps que du vôtre. On les décrit, on les vante à plaisir. Que de regards les effleurent! Avec quel orgueil la science (toujours la science!) les interroge et, croyant pénétrer leurs secrets, répond pour eux.

Mais une page comparable à tant de pages que leur fréquentation vous inspira, demandez-la à ces curiosités frivoles, à ces lourdes recherches ! Quant à nous, demandons-leur, non sans quelque subtilité peut-être, en souvenir de vous, une image de ce que firent de nous des penchants trop peu réprimés et une destinée flottante.

Une force, une secrète vertu nous manqua, à tous partis de bas, pour atteindre à ce que le devoir sévère impose de froidement rigoureux. Élite faible en nombre, mais douée de l'énergie qui confirme par la constance des adhésions méritoires la portée des regards et la pureté des élans, quelques-uns peuvent non-seulement contempler de loin et tressaillir en les contemplant dans leur essence, mais observer dans toutes leurs suites obligées à travers les courants de l'action, les principes qui occupent le sommet du monde moral. Ils auront clairement vu que, fixes par une extrémité, capables de mouvement par l'autre, les vérités primordiales de ce genre doivent à un double privilége de rester immuables comme le roc, de se répandre abondantes et vives comme la source, de prodiguer, après les impulsions heureuses, les applications fécondes.

Loin de là, il est vrai, en bas, dans l'ombre, toujours avec plus de hâte et de rumeur, passe et repasse la foule pressée que possède une fureur

de prendre au court pour arriver au plus tôt. Portant en avant ses recherches, ses poursuites, se figurant que procéder ainsi sans répit, c'est le progrès, elle fait de l'existence humaine quelque chose qui tient à la fois d'un tâtonnement machinal, d'une course accélérée vers le gain et le plaisir, d'une fuite de soi-même à peine interrompue par quelque courte halte.

Dans l'entre-deux, mais bien plus rapproché de l'élite que de la foule, vous marchez et l'on vous suit à travers ces régions où des éléments qui contrastent et se heurtent, multiplient, avec les changements, les beautés et les surprises. Conduit par vous, on y admire les perspectives variées que vous désignez en les faisant valoir. On les admire non sans trouble, car souvent le vertige menace, les abîmes sont tout près et avec vous pour guide, on ne sait pas toujours si l'on est soutenu ou entraîné, en lieu sûr ou bien en péril d'égarement. Serait-ce pour exprimer, chacune à part autant que possible, la séduction légitime exercée par votre génie, la résistance non moins légitime provoquée par ses écarts, que pour vous désigner, deux noms devaient rester dans la mémoire des hommes, l'un, celui qui vous fut transmis par votre père et que vous auriez dû, à votre tour, faire porter à vos enfants, l'autre, appellation confiante et familière presque à l'égal de ce

trouvez bon qu'il ramène au foyer, c'est-à-dire au cœur, beaucoup de cette force et de cette chaleur morales qu'il est nécessaire, sans doute, de transformer en activité et en travail, mais qu'un excès de mouvement extérieur risque de dissiper et d'éteindre. Libre à des guides qui se croient et se font croire privilégiés de s'offrir en vue du mystérieux avenir, pourvu qu'ils ne s'imposent pas. Par contre faudra-t-il retirer toute bonne volonté et tout droit de faire exemple à l'homme de génie, de passion et de faiblesse qui, au milieu de ses propres et trop faciles défaillances, aura eu, avec le tort de ne pas assez s'humilier, le mérite de se redresser vers le témoin inévitable et le juge infaillible dont presque tous les hommes se passent si aisément, si allègrement? Et qui donc, à ce titre, nommer avant vous?

Il se trouva qu'au lendemain de l'un de ces désastres rares, faits pour ébranler l'optimisme le mieux affermi, votre émule en gloire et en popularité qui s'érigeait si volontiers, avec un peu trop d'étalage, en défenseur attitré des opprimés, en vengeur des innocents, prit comme une attitude marquée d'opposition vis-à-vis de ce gouvernement supérieur que, de nos jours, quelques-uns encore, dans toute la sincérité de leur cœur, nomment la Providence. Ce jour-là, vous, réputé à plus d'un égard le patron éloquent, le modèle

trop cher de ceux qui se dressent de toute leur hauteur en face des puissants de la terre, vous prîtes, avec une énergie singulière, la défense du pouvoir qui vous apparaissait au sommet de l'univers[1]. Il vous échappa un de ces cris de confiance audacieuse, nous allions dire téméraire, qui portent au delà de toute douleur et de toute iniquité sociale, multipliant en lointains échos l'assurance d'être écoutés et répondus ailleurs. Pour vous, pour toute souffrance pareille à la vôtre, il réclamait, avec quelle suppliante énergie et quelle ferme attente! le salaire mérité par la rudesse des journées terrestres. En vérité, le contraste qui éclate entre un tel accès passionné de croyance (et il n'est pas le seul dans vos écrits) et votre destinée personnelle tenterait de vous appliquer, en propres termes, sans crainte de profanation, la consolante promesse contenue dans ce livre qui vous parut digne de suppléer, lui seul, à tous les autres : « *Beati eritis, quum vos oderint homi-* « *nes, et quum separaverint vos, et exprobraverint* « *et ejecerint nomen vestrum tanquàm malum,* « *propter Filium hominis.* » Cette application, votre orgueil l'eût sans doute acceptée sans ré-

[1] Lettre à Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne, 18 août 1756.

serve. Est-il interdit d'en faire honneur, jusqu'à un certain point et par un retour légitime, à votre mémoire, alors surtout que le sentiment chrétien qui plus d'une fois vous visita, vous anima, vous transporta, visiblement vaincu, captif, entre les données pleines, mais abstraites, de la science, et les formules creuses du pharisaïsme catholique, également maîtresses de la civilisation présente et future, en France et ailleurs encore, quoique également dépourvues de toute prise sur les âmes, étouffe[1].

---

[1] L'auteur de ce faible écrit a entendu ne faire œuvre ni de panégyriste ni de détracteur. Nul n'est plus disposé à excuser les polémiques plus que vives qui pourraient s'engager encore autour de ces œuvres et de ces doctrines de philosophe de Genève auxquelles le plus remarquable de nos critiques littéraires, M. E. Faguet, vient de consacrer une étude dictée tout à la fois par un jugement si sûr, si fin, et par une irréprochable impartialité qui, loin d'exclure une franche sympathie, l'appelle, là, justement là où il faut. Il est pourtant certaines limites qu'à défaut de l'équité et de la modération le bon goût devrait empêcher de franchir. L'on doit regretter que cédant à des antipathies religieuses qui ressemblent bien à des haines de secte, un membre de l'Académie française (V. le *Correspondant*, numéro de novembre 1875) ait accolé au nom de Rousseau, comme un stigmate d'infamie le terme de *misérable*. Comment, à s'oublier ainsi, l'homme distingué, le grave historien qui fut M. de Champagny, ne s'aperçut-il pas qu'il y avait là de sa part et avant tout un manque de respect évident pour les lettres et pour lui-

Singulières révolutions des esprits, contrastes incompréhensibles entre des siècles qui se touchent par le temps, mais que les changements du climat moral font différer du tout au tout ! Là même où, de par la tyrannie de préjugés et de

---

même ? Lorsque, dans un article récemment inséré au *Journal des Débats,* M. H. Chantavoine reprenait pour son propre compte et lançait à son tour dans la même direction la même épithète, pour un tel acte diffamatoire, il n'y avait cette fois, pas l'ombre d'une excuse. Il était le fait d'un esprit des plus libres, des plus cultivés, nous allions dire d'un universitaire. Mais comment oublier qu'une secte composée de quelques-uns des représentants les plus brillants de l'Université française (hier c'était About ; aujourd'hui ce sont MM. Émile Deschanel, Chantavoine, etc.) a voué à Voltaire et à toutes ses œuvres un culte de lâtrie, un culte qui ne se contente pas à moins de proclamer et transformer en dogme l'Universalité et l'Infaillibité de l'objet de son adoration ; comme s'il n'était pas beaucoup d'esprit et non des moins élevés, et bien plus d'âmes encore et non des moins profondes qui se font honneur, non en frappant Voltaire de la réprobation banale et trop connue (il ne s'agit nullement de tout), mais en le trouvant plus que critiquable au fond à quelques égards, et bien plus souvent superficiel et absolument insuffisant. Il faudrait s'en soucier un peu de cette question devenue comme une question de paroisse, car pour ces esprits et ces âmes-là, si on veut leur imposer comme religion de la pensée le Voltérianisme pur, gare la tentation de se laisser tout bonnement attraper par le néo-catholicisme, qui, lui, saura bien leur épargner la peine de penser.

1890.

[illegible]

A vous, partisan déclaré, défenseur entraînant des goûts que la fortune ne satisfait pas et des contentements qui se passent d'elle, que doit

cette nation assez dupe d'elle-même pour se donner des airs de révélatrice, de prophétesse, parce qu'elle compte plus de propagateurs intéressés ou idolâtres de ces nouveaux ou *grands* principes (dont le dernier mot, décidément, est le culte du gain et l'adoration du plaisir sensuel), que de fauteurs aveugles ou hypocrites d'une religion vieillie? Quel cas pourrait faire d'une mémoire telle que la vôtre une France aux yeux fermés sur tout ce que la nature présente d'aimable, au cœur sec et oublieux de tout ce qu'il est bon que l'homme ne cesse jamais d'aimer, une France ayant mis à rien l'imagination et la sensibilité, et toute à l'ironie ou à la *pose*?

L'armure de glace qu'il est convenu, qu'il est enjoint d'opposer aux élans capables de diminuer ou de soulever le poids de la vie, qui la met à la disposition de chacun? cet artisan sans égal, ce bienfaiteur irrésistible qu'on appelle le progrès. Bien arriéré, en vérité, celui qui se ferait fort de trouver le défaut de la cuirasse pour atteindre et toucher les âmes, gagnées par le refroidissement, de tant de rabatteurs de chimères! O l'aventureuse et folle entreprise! A ces blasés fiers de l'être et redevenus comme barbares par l'effet d'une sorte de retour d'âge, il reste et il restera longtemps encore, il est vrai, en dépit de maint démenti infligé aux déductions rigoureuses du

raisonnement par de prétendus paradoxes de fait, une fidélité ou un faible pour l'utopie politique et sociale si féconde en mirages décevants. Aussi viendra le jour où, grâce à la persévérance d'un petit nombre, votre image se dressera enfin sur l'une de nos places. Il sera bon de parer à tout malentendu. Qu'elle se taise donc sur tant de déclamations généreuses et sur toutes vos œuvres, hormis une seule, l'inscription à graver sur le socle du monument : qu'elle vous désigne par cette brève dédicace : *A l'auteur du Contrat social.* Et encore il s'en faut (ô vanité des apostolats littéraires !) que cette part d'héritage ainsi réduite soit acceptée par l'esprit du siècle autrement que sous bénéfice d'inventaire !

Stanford University Libraries
3 6105 014 892 801

DATE DUE

STANFORD LIBRARIES

SEP 2 1988

I. L. L.

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004